

SES  GLOBAL



Your Satellite Connection to the World

Rapport Annuel 2005



Notre vision :
dépasser les
frontières de la
connectivité.

Par le biais de ses
opérateurs régionaux,
le Groupe SES fournit un
large éventail de solutions
et services satellitaires
de premier ordre dans
le monde entier.

Sommaire

04	Déclaration du Président	42	Présentation des informations financières par la direction
06	Déclaration du Président et Directeur général		
	Synthèse des activités opérationnelles		Etats financiers consolidés
11	SES GLOBAL	47	Rapport du réviseur d'entreprises
14	Europe, Moyen-Orient et Afrique	48	Compte de résultat consolidé
20	Continent américain	49	Bilan consolidé
25	Asie	50	Tableau des flux de trésorerie consolidés
	Gouvernance d'entreprise	51	Tableau de variation des capitaux propres consolidés
28	Actionnaires	52	Notes aux états financiers consolidés
29	Rapport du Président sur la gouvernance d'entreprise		Comptes annuels de SES GLOBAL S.A.
29	Assemblée générale annuelle des actionnaires	89	Rapport du réviseur d'entreprises
31	Conseil d'administration	90	Bilan
33	Comités du Conseil d'administration	91	Compte de profits et pertes
34	Comité exécutif	91	Tableau de variation des capitaux propres
35	Rémunération	92	Notes aux comptes annuels
36	Réviseur d'entreprises		
36	Procédures de contrôles internes	101	Information générale
37	Relations avec les investisseurs	101	Sociétés du Groupe
37	Ressources humaines		
39	Politique de responsabilité sociale d'entreprise		

2005 : Faits marquants

- Le chiffre d'affaires, en hausse de 16,7 % s'est établi à 1 258 millions d'euros (1 078 millions d'euros en 2004), tandis que le chiffre d'affaires récurrent a progressé de 13,4 %
- L'EBITDA s'est accru de 11,9 %, passant de 787 millions d'euros à 881 millions d'euro, tandis que le résultat opérationnel (EBIT) a augmenté de 21,1 %, passant de 393 millions d'euros à 476 millions d'euros
- Le bénéfice net a augmenté de 12,1 % à 382 millions d'euros contre 341 millions d'euros l'année précédente, et le résultat par action a progressé de 15,5 % à 67 centimes (contre 58 centimes l'an dernier)
- Le cash flow disponible a atteint le montant substantiel de 433 millions d'euros (169 millions d'euros en 2004)
- Le dividende proposé est de 0,40 centimes par action, soit une progression de 33 % par rapport au dividende versé en 2004
- Deux satellites ont été mis en orbite et trois nouveaux programmes de construction de satellites ont été engagés
- La capacité satellitaire sous contrat s'est accrue de 11 % à 549 répéteurs
- Le taux d'utilisation de la flotte de satellites est resté stable à 74 %, reflétant les nouveaux satellites mis en orbite
- Le programme de rachat et d'annulation d'actions d'une valeur de 517 millions d'euros a été mis en oeuvre
- L'acquisition de New Skies Satellites a été annoncée pour 1,1 milliard de dollars US

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)

2004	1 077,8
2005	1 258,0

EBITDA (en millions d'euros)

2004	786,8
2005	881,1

Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)

2004	340,6
2005	381,9

Chiffres clés	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Chiffre d'affaires total	1 258,0	1 077,8
EBITDA	881,1	786,8
Résultat opérationnel	475,8	393,0
Résultat net part du Groupe	381,9	340,6
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	719,4	825,4
Cash flow disponible	433,1	168,9
Dépenses d'investissement	423,2	528,4
Dette nette	2 107,1	1 697,0
Capitaux propres	3 449,0	3 338,6
Résultat par action A (en euro)	0,67	0,58
Dividende par action A (en euro)	0,40¹	0,30
Effectifs	1 102	926

Ratios financiers

	2005	2004
Marge EBITDA	70,0 %	73,0 %
Marge bénéficiaire nette	30,4 %	31,6 %
Dette nette / Fonds propres	60,5 %	50,3 %
Dette nette / EBITDA	2,39	2,16

1 Proposé par le Conseil d'administration et sous réserve d'approbation par les actionnaires.

Flotte satellitaire SES

Grâce à une couverture satellitaire unique, SES peut offrir à ses clients un véritable service planétaire à la pointe de la technologie des communications spatiales. Sa flotte se compose de 29 satellites détenus en pleine propriété, auxquels s'ajoutent les satellites d'autres opérateurs dans lesquels SES détient des participations.

Le Groupe SES en bref

Structure

SES est un réseau d'opérateurs de satellites de renommée internationale : SES ASTRA en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ; SES AMERICOM en Amérique et dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique. Outre ces entités opérationnelles détenues à 100%, SES détient des participations dans SES SIRIUS (Europe), AsiaSat en Asie, Star One en Amérique du Sud, Ciel et QuetzSat en Amérique du Nord.

SES détient aussi les entreprises de services par satellite, AMERICOM Government Services et ASTRA Platform Services, ainsi que des participations dans ND Satcom, SATLYNX, Netsystem.com et Accelon.

Société de gestion du Groupe, SES GLOBAL S.A. définit et coordonne la stratégie des différentes filiales et leur alloue des ressources en fonction des axes stratégiques qui ont été définis.

Activités

Au 31 décembre 2005, les entreprises du Groupe SES exploitaient la plus grande flotte de satellites au monde et fournissaient une large gamme de services satellitaires permettant de distribuer pratiquement tout contenu à tout public sur la planète. Grâce à une connectivité globale parfaitement homogène, l'offre de services des entreprises SES permet de couvrir des pays, des continents et les océans pour être disponible d'un bout à l'autre de la planète.

Distribution et diffusion de contenus audiovisuels

SES, qui transmet les programmes des plus grandes chaînes de télévision et stations radio, est le premier fournisseur mondial de services de distribution et diffusion de contenus audiovisuels par satellite.

Solutions pour les entreprises

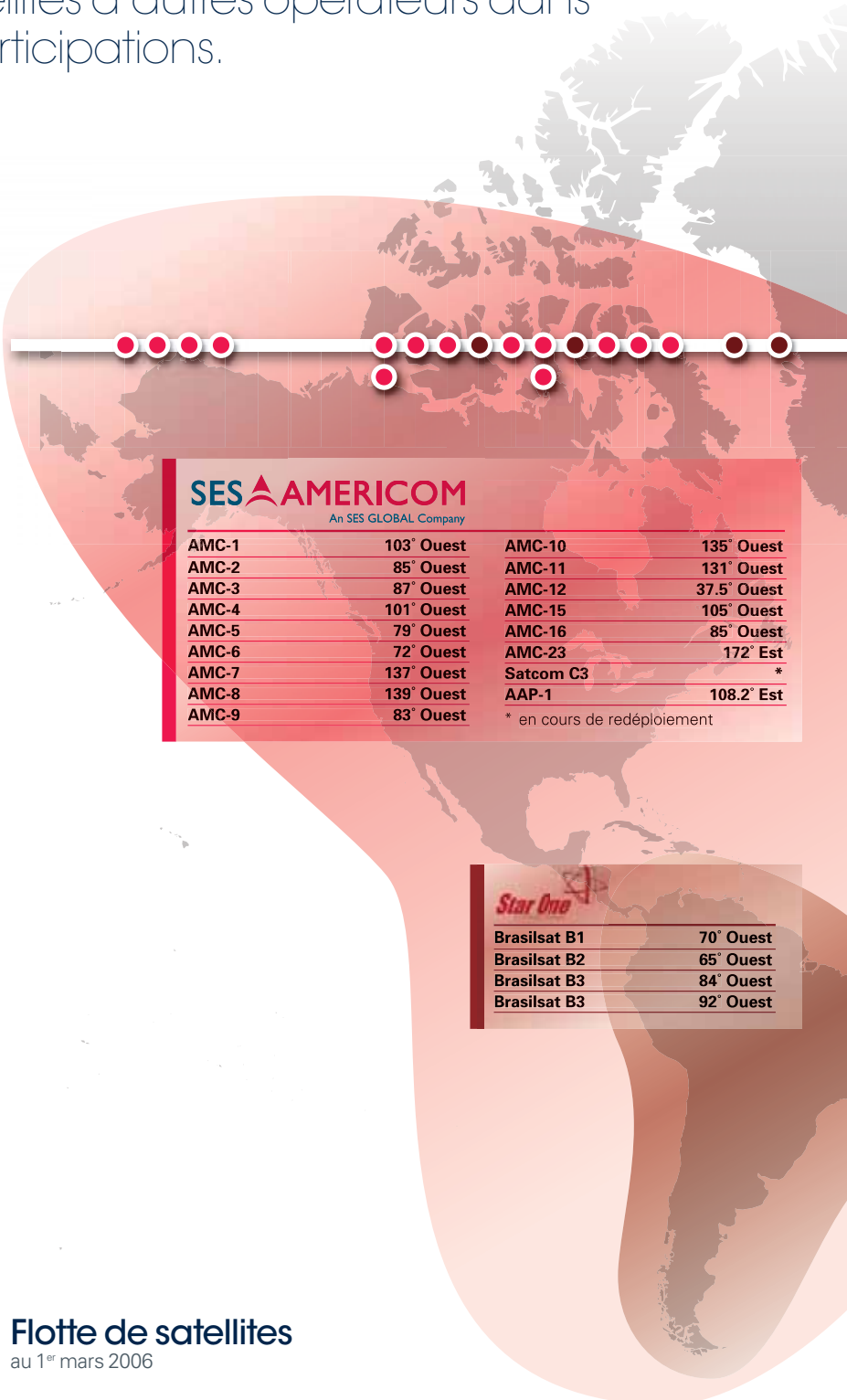
Les entreprises du Groupe SES proposent un large éventail de solutions de communication adaptées aux besoins des entreprises. Ces solutions vont de l'offre de capacité de transmission à des réseaux de communication d'une fiabilité à toute épreuve, livrés clés en main. Le Groupe offre également la connectivité à la dorsale Internet.

Solutions mobiles

Les entreprises du Groupe SES fournissent une connectivité mobile à large bande aux bateaux de croisière, aux trains de banlieue, aux camions, aux avions commerciaux et privés, aux téléphones mobiles et aux terminaux portables.

Services aux administrations

SES offre aux agences gouvernementales des services de réseau personnalisés et de la bande passante à haut débit pour des communications critiques dans des environnements militaires ou civils.



SES AMERICOM

An SES GLOBAL Company

AMC-1	103° Ouest	AMC-10	135° Ouest
AMC-2	85° Ouest	AMC-11	131° Ouest
AMC-3	87° Ouest	AMC-12	37.5° Ouest
AMC-4	101° Ouest	AMC-15	105° Ouest
AMC-5	79° Ouest	AMC-16	85° Ouest
AMC-6	72° Ouest	AMC-23	172° Est
AMC-7	137° Ouest	Satcom C3	*
AMC-8	139° Ouest	AAP-1	108.2° Est
AMC-9	83° Ouest		

* en cours de redéploiement

Star One

Brasilsat B1	70° Ouest
Brasilsat B2	65° Ouest
Brasilsat B3	84° Ouest
Brasilsat B3	92° Ouest

Flotte de satellites

au 1^{er} mars 2006

SES SIRIUS

An SES ASTRA Company

SIRIUS 2	4.8° Est
SIRIUS 3	5° Est

SES ASTRA

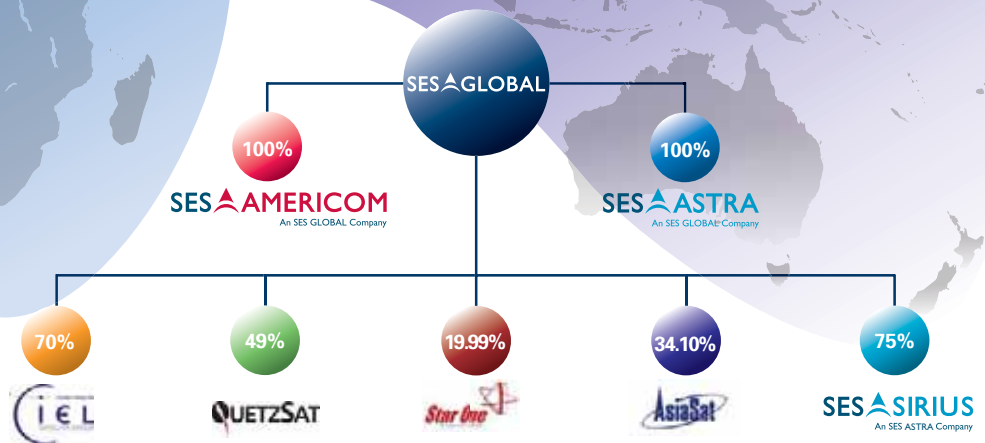
An SES GLOBAL Company

ASTRA 1B	19.2° Est
ASTRA 1C	19.2° Est
ASTRA 1D	23.5° Est
ASTRA 1E	19.2° Est
ASTRA 1F	19.2° Est
ASTRA 1G	19.2° Est
ASTRA 1H	19.2° Est
ASTRA 2A	28.2° Est
ASTRA 2B	28.2° Est
ASTRA 2C	19.2° Est
ASTRA 2D	28.2° Est
ASTRA 3A	23.5° Est
ASTRA 4A*	37.5° Ouest

* Opère aussi sous le nom AMC-12

AsiaSat

AsiaSat 2	100.5° Est
AsiaSat 3S	105.5° Est
AsiaSat 4	122° Est



Déclaration du Président

Croissance et valeur actionnariale



René Steichen
Président du Conseil d'administration

« La croissance organique nous a permis d'augmenter la capacité sous contrat de 11% »

J'ai le plaisir d'annoncer des résultats financiers du Groupe SES en forte croissance en 2005.

Comme nous l'avions anticipé, 2005 a bien été l'année du retour à la croissance, après un exercice 2004 de transition.

En 2005, nous attendions une croissance du chiffre d'affaires récurrent d'au moins 10% à taux de change constants. Nous avons, en fait, enregistré une croissance de 13,4%. Quant à la progression anticipée du résultat net, elle a été de 12,1%.

Notre activité a enregistré une forte croissance organique. Tirée par les nouveaux contrats de capacités et de services remportés dans la région EMOA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) et sur le continent américain, notre capacité sous contrat a progressé de 11%. Cette croissance est le fruit des programmes d'investissement mis en œuvre ces dernières années, et grâce auxquels nous disposons aujourd'hui de la flotte de satellites la plus puissante et compétitive au monde, permettant de toucher les publics les plus larges dans le monde entier.

En 2005, nous avons continué d'investir dans la croissance future de nos activités, comme en témoignent les nouveaux programmes d'acquisition de satellites que nous avons lancés, mais aussi le développement de nouvelles offres de services satellitaires et l'annonce de l'acquisition de New Skies Satellites.

Les flux de trésorerie que nous avons générés ont très largement excédé les besoins de

notre programme d'investissement. Nous avons pu ainsi accroître la valeur actionnariale en distribuant des dividendes plus élevés et en poursuivant notre programme de rachat et d'annulation d'actions.

En 2005, notre chiffre d'affaires consolidé a progressé de 16,7% à 1 258 millions d'euros. Cette croissance est le reflet de plusieurs éléments : une demande plus forte dans la fourniture de capacité de transmission, et la contribution des dernières acquisitions en date, APS et Verestar. Le chiffre d'affaires récurrent a crû de 13,4% sur la même période.

L'EBITDA a enregistré une hausse de 11,9% pour s'établir à 881 millions d'euros. Dans les activités d'infrastructures, la marge EBITDA, toujours très élevée, avoisinait 80%. Dans les activités de services, les marges ont été plus faibles, conformément au type d'activités représentées. Des mesures de maîtrise des coûts dans les segments de services, où les performances ne sont pas encore conformes à nos attentes, ont contribué à améliorer les marges de -34% à +4% en 2005. Le contrôle des coûts reste au centre de nos préoccupations, alors que nous continuons d'investir dans des développements et des initiatives que nous jugeons essentielles pour notre réussite à venir.

En 2005, les facteurs qui ont influencé le plus l'EBITDA étaient les coûts associés au développement initial de nouveaux services. Nous citerons, en particulier, les coûts de restructuration et d'intégration de Verestar, la restructuration de SATLYNX et son intégration dans l'offre de services gérés qui est actuellement mise en place, mais aussi

les activités de services d'APS ainsi que les coûts des capacités louées à des tiers dans le cadre de notre offre de solutions dédiées aux administrations publiques.

Grâce aux développements positifs de nos activités, le résultat net du Groupe a progressé de 12,1% pour s'établir à 382 millions d'euros. Sans la reprise de la provision pour charges fiscales de 60 millions d'euros comptabilisée en 2004, la progression du résultat net aurait été de 35% en 2005.

Nous sommes confiants que cette croissance se poursuivra en 2006 et au-delà.

Entre 2005 et 2007, le chiffre d'affaires du Groupe devrait enregistrer un taux de croissance moyen à deux chiffres, à la fois grâce à la croissance organique de notre métier de base, qui sera dynamisé par des taux d'utilisation plus élevés et la mise en service de nouvelles capacités, mais aussi grâce à la croissance des activités de services. Compte tenu de la forte progression enregistrée en 2005 (+13,4%), nous attendons une croissance du chiffre d'affaires élevée mais à un seul chiffre en 2006.

La contribution des activités de services à l'EBITDA du groupe va encore s'accroître. Dans le segment des infrastructures, suite aux légers retards intervenus dans les programmes de lancement, les flux de revenus attendus des satellites AMC-23 et AMC-14 démarreront plus tardivement que prévu. Ce développement freinera la croissance du chiffre d'affaires dans ce segment et aura, de ce fait, un impact sur la marge EBITDA du Groupe. L'EBITDA

progressera au même rythme que le chiffre d'affaires récurrent des activités d'infrastructures et des activités de services, mais la marge EBITDA se réduira davantage en 2006. Un redressement est à attendre dans le cadre d'une progression sensible de la contribution des infrastructures au chiffre d'affaires total, mais la marge EBITDA restera plus proche de 70% que de 80% tant que nous resterons sur un mix de produits composé de services et d'infrastructures.

Afin de créer toujours plus de valeur pour l'actionnaire, nous contrôlons rigoureusement la rentabilité de ces deux activités. Moins gourmandes en capitaux que les activités d'infrastructures, les activités de services contribuent de manière positive au résultat d'exploitation et au résultat net du groupe et créent de ce fait de la valeur actionnariale additionnelle.

Annoncée en décembre 2005, l'acquisition de New Skies Satellites, qui doit être finalisée au deuxième trimestre 2006, sera relative pour nos actionnaires dès 2006.

Nous nous engageons à offrir à nos actionnaires un résultat hors norme. Et à ce titre, nous ferons le maximum pour développer le Groupe et accroître sa rentabilité. Nous avons l'intention de poursuivre une politique de dividende progressive. Après la réussite du programme de 2005, le nouveau programme de rachat et d'annulation d'actions qui vient d'être approuvé et qui pourra être exécuté d'ici juillet 2007, s'inscrit dans la droite ligne de notre stratégie financière qui est d'atteindre un ratio d'endettement de trois fois l'EBITDA.

Je tiens à remercier la direction et les employés pour la solide croissance que notre Groupe a pu enregistrer grâce à leurs efforts. Leur sens profond du service à la clientèle, l'excellence de leur savoir-faire technique et leur prééminence par rapport au reste de l'industrie sont autant de moteurs de croissance pour le Groupe SES, alors que nous entamons une nouvelle phase de notre développement.



René Steichen



Déclaration du Président et Directeur général

Excellente rentabilité et renforcement de la position de leader du marché



Romain Bausch
Président et Directeur général

« SES GLOBAL
confirme sa position
d'opérateur
de pointe dans
un cadre industriel
remodelé »

Pour SES GLOBAL, 2005 a été une année de forte croissance durant laquelle nous avons renforcé de manière considérable notre positionnement dans l'industrie des satellites.

Nous avons accompli ces progrès à la faveur d'un environnement plus porteur dans le domaine des communications par satellite. La forte croissance de la demande de capacité enregistrée dans certaines régions du monde, conjuguée aux effets d'une efficacité plus grande au niveau de la gestion des coûts, a alimenté la reprise enregistrée par l'industrie en 2005.

Alors que la structure du capital de l'industrie a connu de profonds bouleversements ces dernières années, 2005 a été une année de consolidation. Avec l'annonce de l'acquisition de New Skies Satellites, SES GLOBAL confirme sa suprématie dans un paysage industriel remodelé.

Tout au long de 2005, les avancées positives de notre Groupe ont été guidées par notre volonté stratégique de « repousser toujours plus loin les limites de la connectivité ». Par le biais du réseau formé par nos entités opérationnelles, notre groupe offre aujourd'hui, à l'échelle planétaire, un portefeuille d'infrastructures, de plateformes et de services satellitaires inégalé.

Nous avons franchi en 2005 un certain nombre d'étapes importantes :

- nous avons joué la carte de la croissance organique en investissant sans relâche dans l'acquisition de satellites conçus pour relever les défis des nouvelles opportunités de croissance ;
- nous avons développé le chiffre d'affaires de l'activité des services satellitaires, en supplément à la dynamique de croissance de notre métier de base qu'est la fourniture d'infrastructures ; et

- nous avons créé plus de valeur pour nos actionnaires en leur distribuant des dividendes plus élevés, et en leur rendant des liquidités par le biais d'un programme de rachat et d'annulation d'actions.

Dans le domaine des infrastructures comme dans celui des services satellitaires, 2005 a été une excellente année sur le plan commercial.

Poussés par les nouveaux programmes de télévision haute définition (TVHD), en plein essor aux Etats-Unis et en phase de démarrage en Europe, les services de télévision ont contribué à une forte croissance organique. Afin de continuer à satisfaire cette demande croissante, nous avons lancé plusieurs projets d'acquisition pour nous doter de nouvelles capacités.

En 2005, pour satisfaire la croissance continue de la demande de capacité de premier ordre sur nos principaux marchés, nous avons mis en service deux nouveaux satellites (AMC-12 et AMC-23) couvrant respectivement les régions de l'Atlantique et du Pacifique. D'autre part, de nouveaux programmes de construction de satellites ont été mis en route : AMC-18 renforcera la capacité dédiée à la distribution de TVHD aux réseaux câblés aux Etats-Unis ; SIRIUS 4 fournira de la capacité de remplacement sur les marchés nordiques et de l'Europe de l'Est ainsi qu'en Afrique ; et ASTRA 1M fournira de la capacité de remplacement en Europe. Nous avons également acquis des bandes de fréquences et des positions orbitales supplémentaires pour satisfaire à la fois nos propres besoins et ceux de nos partenaires mexicains et canadiens sur le continent américain.

Dans notre activité de base, le nombre de répéteurs sous contrat est passé à 549 (sur un total de 745 répéteurs commercialement disponibles) à la fin 2005.

Dans la zone EMOA, la croissance a été reflétée par l'augmentation du nombre de chaînes de télévision diffusées via les trois positions orbitales du système ASTRA en Europe, qui est passé de 1 432 en 2004

à 1 648 en 2005. La diffusion de chaînes vidéo, stimulée par l'essor de la télévision numérique et haute définition, reste le premier moteur de croissance de nos activités commerciales.

Aujourd'hui, les plus grands diffuseurs ne doutent plus du potentiel de la télévision haute définition. Les premiers contrats de TVHD que SES ASTRA vient de signer avec BSkyB, ProSiebenSat.1, Première ou la BBC, par exemple, marquent les prémices d'une généralisation de la diffusion par satellite de programmes haute définition en Europe. On constate aussi une forte progression de la demande en Europe centrale et en Europe de l'Est, où SES ASTRA a signé des contrats avec UPC, TVP (Pologne) et DCS (Roumanie). Sur l'ensemble de la zone EMOA, 34 répéteurs supplémentaires desservant les principaux marchés ont été loués en 2005. Le taux d'utilisation des répéteurs de SES ASTRA est monté à 90,0%, tandis que le taux d'utilisation combiné des répéteurs de la flotte ASTRA et SIRIUS atteint aujourd'hui 88,5% (213 des 241 répéteurs commercialement disponibles).

En Afrique, nous avons renforcé notre présence commerciale, en augmentant les capacités du satellite ASTRA 4A (également connu sous le nom de AMC-12) pour répondre à la demande de ce marché en plein essor. SkyVision est devenu un premier client sur ASTRA 4A. Huit des 41 répéteurs commercialement disponibles étaient sous contrat fin 2005, portant ainsi le taux d'utilisation de la flotte à 19,8%.

Sur le marché nord-américain, SES AMERICOM a loué 42,5 répéteurs supplémentaires au total, portant le taux d'utilisation des capacités à 70,8% (328 répéteurs utilisés sur les 463 commercialement disponibles). Cette évolution s'est accompagnée d'une amélioration des prix des nouvelles capacités.

En Asie, où l'environnement de marché est resté inchangé par rapport à l'année précédente, AsiaSat a continué de se focaliser sur la diffusion de contenus vidéo à forte valeur ajoutée en Chine et sur d'autres marchés asiatiques. Nous avons lancé un nouveau satellite AMC-23, dont la majorité de la capacité en bande Ku est dédiée aux besoins de connectivité spécifiques de la société Connexion by Boeing qui offre des services haut débit aux passagers des vols commerciaux traversant la zone Pacifique.

Conformément à nos objectifs stratégiques, nous avons continué à développer notre offre de services satellitaires. Fin 2005, le chiffre d'affaires des services avait triplé et représentait 14,8% du chiffre d'affaires total du Groupe. Notre but est de fournir des services à forte valeur ajoutée, comme les solutions et services connexes aux plateformes, qui permettront à nos clients de tirer parti des nouvelles opportunités de croissance. Grâce à l'intégration des dernières sociétés acquises, le Groupe SES est aujourd'hui favorablement positionné pour poursuivre sa croissance.

En Europe, ASTRA Platform Services (APS) a contribué au développement de la diffusion numérique dans les pays germanophones en fournissant aux diffuseurs une plate-forme de services neutre et ouverte, capable d'accompagner la montée en puissance du numérique et la disparition progressive de l'analogique. APS contribue également au développement de marchés naissants en Europe centrale et en Europe de l'Est. SATLYNX, entreprise de service et de réseaux à haut débit, a permis de marquer des points sur le marché des solutions de réseaux pour les entreprises.

Les entités opérationnelles de Verestar, acquises en 2004, ont été intégrées au sein des activités AMERICOM Government Services et AMERICOM Enterprise Solutions. Portée par sa dynamique de croissance, AMERICOM Government Services a signé des contrats avec de multiples agences gouvernementales des Etats-Unis, telles les Centers for Disease Control, la FAA (Administration de l'Aviation Fédérale), la FEMA (l'Agence fédérale de gestion des crises), le Ministère du Logement et de l'Urbanisation et d'autres programmes relevant du Ministère de la Défense. AMERICOM Government Services a également renforcé les liens qu'elle entretient depuis longtemps avec la NOAA (National Oceanographic and Atmospheric Administration) en fournissant un nouveau programme de communication mobile haut débit en bande Ku.

Toujours aux Etats-Unis, la toute nouvelle plate-forme de distribution IP-PRIME permet la diffusion de services de télévision en format IP (IPTV). Grâce à cette solution, les opérateurs de télécommunications situés en zones

rurales vont pouvoir proposer à leurs abonnés une offre quadruple « téléphonie (fixe et mobile) – télévision – Internet ». Par ailleurs, nous avons lancé IP Connect, une plate-forme de solutions IP (voix, données, images) transmises par satellite.

Par le biais de nouvelles prises de participations, nous avons renforcé notre présence sur des marchés offrant de belles perspectives de croissance, comme le Canada ou le Mexique. En Asie, nous avons renforcé notre présence grâce à SES Asia, une nouvelle société qui coordonne toutes nos initiatives de développement dans la région.

L'intégration de New Skies Satellites au sein du Groupe, une fois la transaction autorisée et finalisée, nous ouvrira de nouvelles opportunités de croissance sur des marchés géographiques autres que l'Europe et l'Amérique du Nord, plus particulièrement en Afrique, au Moyen-Orient et en Inde.

En 2005, nous avons mis en œuvre un programme d'investissement de 423,2 millions d'euros. Nous avons l'intention de continuer à investir pour accroître et moderniser notre flotte de satellites en vue d'offrir à nos clients les services et les capacités les plus fiables de l'industrie. A ce titre, nous prévoyons de mettre quatre nouveaux satellites en orbite en 2006 : ASTRA 1KR, ASTRA 1L, AMC-18 et AMC-14.

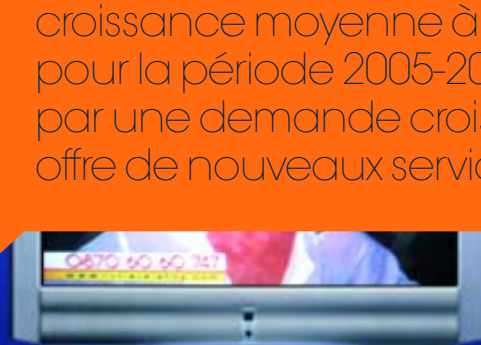
C'est en restant à la pointe de l'innovation et en proposant les meilleurs services que nous pourrions créer de la valeur pour nos actionnaires. Pour ce faire, nous multiplierons les solutions qui permettront à nos clients d'accéder à des audiences toujours plus larges et qui feront de nous leur partenaire de référence grâce à l'excellence de notre réseau d'opérateurs régionaux.



Romain Bausch

Croissance





Nous nous attendons à une croissance moyenne à double chiffre pour la période 2005-2007, alimentée par une demande croissante et une offre de nouveaux services

Synthèse des activités opérationnelles

Your Satellite Connection to the World

Le marché des services fixes par satellite en 2005

L'industrie des services fixes par satellite a connu en 2005 une expansion considérable, mais fut aussi marquée par une série de fusions et d'acquisitions et une profonde restructuration de son actionnariat suite à la mise en bourse de plusieurs opérateurs.

En 2005, la rapidité et l'ampleur de l'évolution du marché a sensiblement augmenté. Avec l'arrivée sur le marché de nouveaux formats de diffusion, comme la télévision haute définition et la télévision en format IP, et le succès des nouveaux équipements grand public comme les écrans plats HD et les lecteurs-enregistreurs vidéos numériques, les opérateurs du marché des services fixes par satellite ont adapté leur stratégie pour préserver la rentabilité de leurs investissements en capital.

Les marchés de la vidéo transmission ont enregistré une forte croissance en 2005. Le nombre total de chaînes vidéo diffusées par satellite à l'échelle planétaire a augmenté de 13 % à 15 800¹. Cette croissance reflète l'essor continu de la télévision à péage, le segment qui a contribué le plus à la croissance du chiffre d'affaires de l'industrie des satellites au cours des dix dernières années. Fin 2005, 11 810 chaînes de télévision à péage étaient diffusées dans le monde entier, soit 12 % de plus qu'en 2004¹. Ce segment de marché, déjà très dynamique, recèle encore un potentiel de croissance considérable. Le marché de la diffusion de contenus vidéo en réception libre reste lui aussi en plein essor, avec un nombre total de chaînes diffusées en hausse de 18 % à 3 988¹.

¹ Source: Lyngsat.

Le développement de chaînes de télévision haute définition, auxquelles les satellites offrent le mécanisme de distribution le plus efficient, a également été un vecteur de croissance. Les Etats-Unis et le Japon, marchés de télévision arrivés à maturité, ont continué de tirer le déploiement d'offres de chaînes haute définition, confirmant ainsi le rôle de précurseurs qu'on leur reconnaît depuis quelques années. En Europe, plusieurs grands diffuseurs prévoient de lancer des chaînes de télévision haute définition en 2006. Le Royaume-Uni et l'Allemagne sont les plus avancés sur ce plan : plusieurs chaînes TVHD sont attendues sur ces deux marchés avant la fin de 2006.

L'IPTV – télévision en protocole Internet diffusée par satellite – a fait son apparition en 2005. Ce nouveau canal de distribution devrait connaître un succès croissant dans les années à venir avec le développement attendu de l'offre quadruple intégrant la télévision, l'Internet haut débit et la téléphonie fixe et mobile.

Comparée au dynamisme de la croissance du segment vidéo, la transmission de données haut débit par satellite a enregistré une progression plus modeste en 2005. Sur le marché de la fourniture de services réseau VSAT, qui représente une part significative du marché des services fixes par satellite, la croissance a été considérable. Le nombre de terminaux VSAT en service est passé de 790 000 à plus de 840 000 en l'espace d'un an¹. La demande de connectivité point-à-point reste forte notamment dans les zones dépourvues d'accès au haut débit terrestre. Les offres grand public lancées en Amérique du Nord pour l'accès haut débit via satellite commencent à se développer.

Sur le marché des services aux administrations, la demande a continué de croître en 2005, les besoins de capacité des agences gouvernementales civiles et militaires ayant augmenté proportionnellement à leurs besoins de diffusion immédiate.

Avec les acquisitions annoncées de PanAmSat par Intelsat et de New Skies Satellites par SES GLOBAL – deux opérations qui restent subordonnées aux autorisations réglementaires – la consolidation du secteur des services fixes par satellite a commencé. Parallèlement, les nombreuses introductions en bourse intervenues dans le secteur (PanAmSat, New Skies Satellites et Eutelsat) ainsi que dans d'autres secteurs (Inmarsat, Worldspace) ont entraîné une modification supplémentaire de la structure du capital de l'industrie satellitaire plus large, après le désengagement partiel de certains fonds de placements privés.



SES GLOBAL

Faits marquants en 2005

Dans cet environnement, SES GLOBAL a renforcé sa position de leader dans les domaines de la fourniture de services et infrastructures satellitaires pour les diffuseurs, les entreprises et les administrations publiques. Nous avons franchi des étapes importantes dans chacun de nos pôles stratégiques.

1. Activité de base : fourniture de capacités de transmission

Conformément à notre stratégie, nous avons renforcé notre position dans notre métier de base, qui consiste à fournir des infrastructures, c'est-à-dire des capacités de transmission satellitaires et autres services connexes aux diffuseurs et distributeurs de contenus audiovisuels. Nous avons réalisé des opportunités de croissance et mis en œuvre un programme d'investissement destiné à répondre à la demande de capacité additionnelle générée par le développement des programmes de télévision haute définition, ainsi que par l'augmentation du nombre de chaînes numériques, tirée par la croissance de la base d'abonnés et par l'émergence de nouvelles applications comme la télévision interactive et la vidéo à la demande (VoD).

Nous avons signé de nombreux contrats soit pour de la capacité nouvelle, ou pour de la capacité de remplacement, résultant dans une augmentation de 11% de la capacité sous contrat. Nous avons commandé de nouveaux satellites (AMC-18, ASTRA 1M, SIRIUS 4) afin de répondre à la demande des marchés nord-américains et européens notamment.

2. Nouveaux marchés

Notre stratégie vise à lancer sur de nouveaux marchés des produits et services qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs. La structure du Groupe et le savoir-faire acquis dans les technologies ou solutions nous permettent d'adapter notre offre dans le domaine de la diffusion de contenus audiovisuels aux spécificités locales d'autres marchés. L'Europe de l'Est, la Chine, l'Inde, l'Amérique latine et l'Afrique développent actuellement des plates-formes de télévision pour la réception directe qui devraient générer une demande additionnelle de capacité et de services connexes.

3. Solutions satellitaires

Nous avons renforcé notre positionnement dans la chaîne de valeur des services satellitaires et nous avons étoffé le portefeuille de solutions mises à la disposition de tous nos clients (diffuseurs, entreprises et administrations publiques). Nous avons introduit une plate-forme de télévision en format IP en Amérique du Nord, lancé une plate-forme de services mobiles, et développé des solutions hybrides combinant des infrastructures terrestres et des réseaux satellitaires.



Synthèse des activités opérationnelles

Dans le domaine des services, le Groupe a accru sa participation dans SATLYNX qu'il détient désormais à 99,77% (contre 41% auparavant). Cette participation est gérée par l'intermédiaire de SES ASTRA, qui a intégré les opérations de SATLYNX.

La participation de SES dans ND SatCom est passée de 10% à 25,1%. ND SatCom est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions VSAT haut débit. La société fournit aussi des réseaux de communication pour la défense et les diffuseurs de chaînes de télévision commerciales, ainsi que des solutions pour stations au sol.

SES ASTRA TechCom S.A., une nouvelle filiale qui fournit des produits et services techniques à des tiers et à des professionnels de l'industrie satellitaire, a été créée, suite à la croissance significative que connaît ce segment depuis quelques années. SES ASTRA TechCom S.A. propose à la fois des services opérationnels et du conseil et fournit des systèmes de stations au sol clés en main.

4. Une présence régionale accrue

Nous avons développé notre présence régionale à travers le réseau des opérateurs régionaux, afin de renforcer notre présence dans des régions où le Groupe SES est moins bien représenté.

Acquisition de New Skies Satellites

En décembre 2005, SES GLOBAL a annoncé son intention d'acquérir 100% de New Skies Satellites par voie de fusion sous la loi des Bermudes. SES GLOBAL a proposé une offre en numéraire de 22,52 dollars US par action ainsi que le rachat de la dette nette de New Skies. Une finalisation de cette offre porterait la valeur d'entreprise de New Skies à 1,160 milliard de dollars US. En février 2006, la transaction avait été approuvée par les actionnaires de New Skies, et des autorisations avaient été accordées par le Ministère de la Justice des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que par le Bundeskartellamt en Allemagne. La finalisation de la transaction restait subordonnée à des autorisations supplémentaires de la part d'autres autorités réglementaires aux Etats-Unis.

New Skies, dont le siège est aux Bermudes, a sa principale filiale opérationnelle à La Haye, aux Pays-Bas. En termes de capacité de transmission, New Skies, qui exploite cinq satellites sur des positions orbitales stratégiques, est le cinquième opérateur de satellites mondial. Le lancement d'un sixième satellite est prévu en 2006.

L'intégration des actifs de New Skies va significativement renforcer la présence de SES sur des marchés à forte croissance comme l'Inde, le Moyen-Orient et l'Afrique, ainsi qu'en Amérique latine. Cette intégration va également permettre à SES de renforcer ses offres de services globaux. Il existe une forte complémentarité entre le mix d'activités des deux sociétés, la focalisation de SES sur les activités de diffusion vidéo étant complétée par les activités de New Skies dans le domaine de la transmission de données et le domaine des services aux agences gouvernementales. New Skies, qui fournit de la capacité de transmission à plusieurs agences gouvernementales, va notamment compléter les capacités de la filiale AMERICOM Government Services, sur ce marché en plein essor qu'est le segment des services satellitaires aux administrations.

Suite à la finalisation de l'acquisition, il est prévu que New Skies deviendra le troisième pilier de SES en termes de fourniture de capacité de transmission, aux côtés d'ASTRA en Europe et d'AMERICOM en Amérique du Nord. Cette acquisition permettra aussi de compléter les participations de SES en Asie et en Amérique latine.

SES Asia

SES Asia a été établie à Hong Kong à la suite d'une restructuration des participations du Groupe dans les activités de services et de fourniture de capacité, qui avait démarré en 2004. En tant que société dédiée au développement régional, SES Asia joue un rôle important au niveau de la coordination de nos visées stratégiques en Asie.

Indices

En 2005, SES GLOBAL a fait son entrée dans un certain nombre d'indices, reflétant l'augmentation de la liquidité et du flottant suite à l'admission des certificats de dépôt fiduciaire du Groupe sur Euronext Paris en 2004 :

- l'indice SBF 120 composé des 120 valeurs les plus liquides du marché français ;
- Euronext 100 constitué des valeurs les plus capitalisées et les plus activement négociées sur Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne ;
- le CAC Next20 (les 20 valeurs les plus représentatives en termes de flottant, de capitalisation et de liquidité après le 40 valeurs de l'indice CAC 40) ; et
- le CAC IT20 qui regroupe les valeurs les plus représentatives du CAC IT en termes de capitalisation boursière et de volumes échangés.

Programme de rachat et d'annulation d'actions

Le programme de rachat et d'annulation d'actions de SES GLOBAL, autorisé par les actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 6 mai 2005, a été complété à 77,34%. La Société a racheté 50 140 572 de ses propres certificats de dépôt fiduciaire et actions² – représentant 6,8% des actions SES GLOBAL en circulation – pour un montant total de 517 405 195 euros. Tous les titres rachetés dans le cadre de ce programme ont été annulés à la suite d'une réduction des capitaux propres de la Société. Le flottant de SES sur le marché d'Euronext Paris et à la Bourse de Luxembourg a par conséquent augmenté pour s'établir à 46,10% en termes économiques.

Les actionnaires de SES GLOBAL ont également adopté une résolution permettant à la Société de lancer un nouveau programme de rachat d'actions, dans la limite du maximum légal de 10% des actions en circulation, avant juillet 2007. La Direction a été autorisée à mettre à exécution un programme de rachat d'actions sur la base d'une fourchette de prix comprise entre 9,75 euros et 16,75 euros.

² Les 50 140 572 actions acquises par la Société se composaient de 33 427 048 actions de catégories A et C et de 16 713 524 actions de catégorie B. Les actions B ont été acquises à un prix équivalent à 40 % du cours des actions A et C.



Synthèse des activités opérationnelles

Premier fournisseur de services par satellite dans la zone EMOA



Faits marquants

- Progression de l'audience de SES ASTRA à 107,0 millions de foyers
- Croissance du nombre de chaînes transmises à 1 648
- Hausse du taux d'utilisation des répéteurs à 90%
- Disponibilité du système de 99,9999%
- renforcement de la présence sur les activités de services

SES ASTRA sur les marchés de la région EMOA

En 2005, SES ASTRA a :

- bénéficié de la croissance continue de la demande de capacité de premier ordre sur ses principaux marchés
- soutenu la croissance organique de la réception directe
- signé ses premiers contrats de TVHD en Allemagne et au Royaume-Uni
- élargi son portefeuille de services sur le continent africain
- activement développé et assuré la promotion de la position orbitale 23,5° Est
- développé ses offres de services pour le haut débit et les solutions de réseau

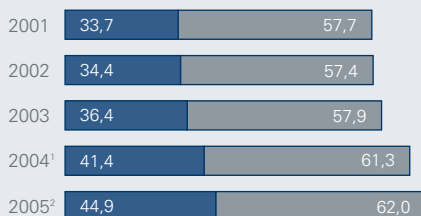
SES ASTRA a pris toute une série d'initiatives pour assurer sa croissance future et mettre en œuvre son plan stratégique :

- expansion continue des activités de services avec ASTRA Platform Services (APS) (voir page 18);
- lancement de nouveaux services (application interactive « Blucorn » fondée sur la technologie Bluetooth) et de nouvelles offres pour les diffuseurs de contenus numériques ;
- réimplantation réussie en Pologne, un marché important aux portes de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est,
- prise de contrôle opérationnel de SATLYNX en avril 2005, et développement de solutions de réseaux gérés pour entreprises (voir page 19).

Opérations satellitaires

En 2005, la flotte satellitaire de SES ASTRA n'a souffert d'aucune perturbation et a affiché un taux de disponibilité record de 99,999983% sur le segment spatial.

ASTRA est reçu dans 107,0 millions de foyers



■ Réception directe

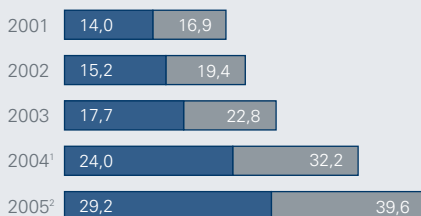
■ Réception par câble

1 y inclus 4 pays supplémentaires: Bosnie, Serbie, Maroc et Tunisie

2 y inclus 1 pays supplémentaire: Algérie

Source : SES ASTRA, Satellite Monitors

ASTRA délivre des programmes à 3 foyers sur 4 équipés pour la réception numérique par satellite



■ Réception numérique via satellite ASTRA

■ Total de la réception numérique via satellite en Europe

1 y inclus 4 pays supplémentaires: Bosnie, Serbie, Maroc et Tunisie

2 y inclus 1 pays supplémentaire: Algérie

Source : SES ASTRA, Satellite Monitors

Le taux d'utilisation de SES ASTRA s'est établi à 90,0 % avec 183 répéteurs activés sur les 204 commercialement disponibles. Le taux d'utilisation des entités combinées SES ASTRA/SES SIRIUS (anciennement NSAB) a augmenté à 88,5 %, avec 213 répéteurs activés sur les 241 disponibles.

De nouveaux services ont permis de renforcer l'offre sur le marché africain en 2005. Le faisceau orientable de ASTRA 2B, qui dessert l'Afrique occidentale avec huit répéteurs, a été rejoint par 33 répéteurs sur ASTRA 4A. Fin 2005, le taux d'utilisation s'élevait à 19,8 % sur le marché africain, huit répéteurs étant utilisés sur les 41 disponibles.

Dans la zone EMOA, le taux d'utilisation total de toutes les capacités disponibles (ASTRA, SIRIUS et capacité africaine) ressortait à 78,5% (221 répéteurs activés sur les 282 disponibles), reflétant la nouvelle capacité rajoutée durant la période. Sur les 34 répéteurs

Europe, Moyen-Orient et Afrique

supplémentaires qui sont passés sous contrat durant l'année, 28 étaient en exploitation fin 2005. La mise en exploitation des six derniers est programmée pour le 1^{er} trimestre 2006.

Développements de la flotte satellitaire

Durant l'année, les programmes d'acquisition des trois satellites ASTRA 1KR, ASTRA 1L et SIRIUS 4 ont progressé en respectant le calendrier et il n'y a eu aucun dépassement de coûts.

Le lancement de ASTRA 1KR, initialement prévu pour le 4^e trimestre 2005, a été reporté à avril 2006 en raison de problèmes techniques. Les lancements de ASTRA 1L au 4^e trimestre 2006 et de SIRIUS 4 au 2^e trimestre 2007 se feront dans le respect du calendrier prévu.

Lancé en février 2005 à bord d'une fusée Proton depuis le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan, le satellite AMC-12, équipé de sa charge utile ASTRA 4A a été mis en orbite à 37,5° Ouest en avril 2005 et est exploité depuis juin 2005.

Equipé à la fois d'une matrice de commutation unique et de faisceaux en bande C offrant une excellente couverture en raison de leur puissance, ASTRA 4A remporte un vif succès en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord et du Sud, où il assure une large gamme de services, de la diffusion de bouquets de chaînes numériques au trafic GSM et Internet.

Afin de continuer à optimiser la flotte ASTRA, SES ASTRA a passé commande pour la construction de ASTRA 1M à EADS en juillet 2005. Le satellite remplira plusieurs missions, telles que de créer la capacité de réserve au sol pour ASTRA 1KR et ASTRA 1L, et la mise à disposition de capacité de remplacement pour ASTRA 1H. Le projet avance suivant le calendrier et dans les limites du budget prévus, et le lancement du satellite est prévu pour le milieu de 2009.

Diffusion audiovisuelle

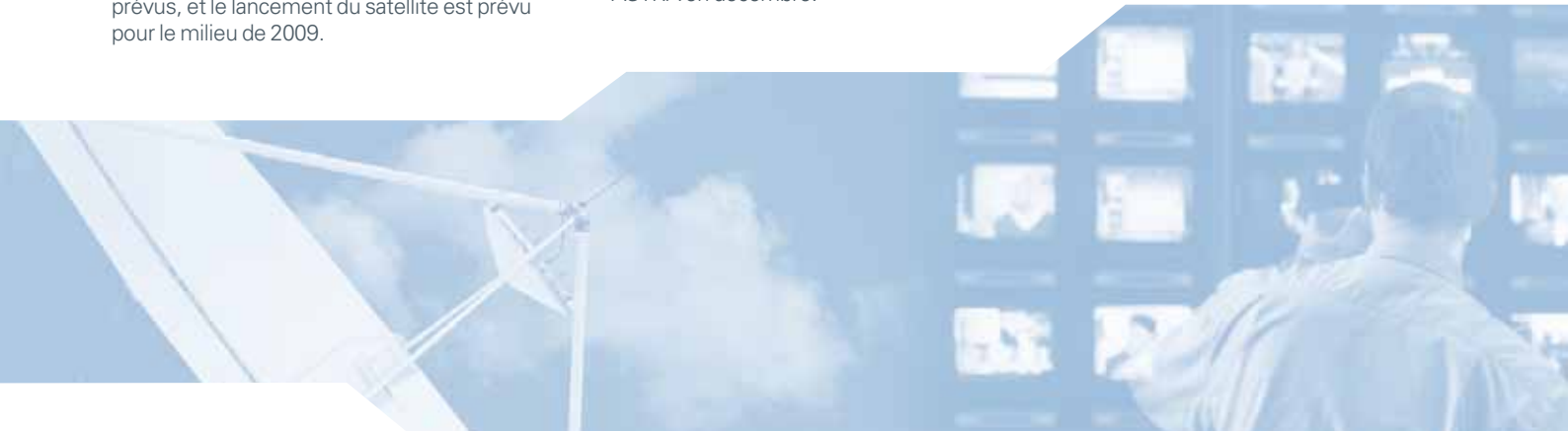
En 2005, le nombre des chaînes diffusées par les satellites ASTRA situés aux positions orbitales 19,2°, 28,2° et 23,5° Est est passé de 1 432 à 1 648. Des répéteurs additionnels ont été loués au cours de l'année à des diffuseurs desservant tous les grands marchés.

Les principaux développements en termes de capacité audiovisuelle d'ASTRA à 19,2° Est sont les suivants :

- Renouvellement de contrats importants avec ProSiebenSat.1 et 1,2,3 TV ;
- Nouveaux contrats avec :
 - l'opérateur de télévision publique polonais, TVP (Telewizja Polska SA), pour la diffusion de ses cinq chaînes numériques depuis le 1^{er} octobre 2005 ;
 - MTV Networks Europe pour la diffusion de chaînes de télévision sur différents marchés européens ;
 - UPC pour le développement de son offre de programmation en Europe de l'Est ;
 - Canal Digitaal pour le lancement de la première plate-forme belge de télévision par satellite, TV Vlaanderen ;
 - Astro TV pour la diffusion de chaînes analogiques en Allemagne ;
 - NBC Universal pour la transmission d'un programme télévisé en allemand et en format analogique, Das Vierte ;
 - Midgard pour la diffusion dans les pays germanophones de la chaîne Arena TV, spécialisée dans les ventes aux enchères ;
 - b2c.TV pour la distribution de la chaîne PrimeTime en Allemagne.

SES ASTRA a également remporté un certain nombre de contrats pour la transmission de programmes haute définition à 19,2° Est :

- ProSiebenSat.1 a inauguré son service en réception libre en HD avec le lancement de deux nouvelles chaînes en octobre ;
- Premiere a lancé son bouquet HD sur ASTRA en décembre.



Synthèse des activités opérationnelles

Les principaux développements concernant la capacité de diffusion à 28,2° Est ont été les suivants :

- renouvellement de contrats importants à long terme avec British Sky Broadcasting (BSkyB) portant sur quatre répéteurs ;
- signature de nouveaux contrats significatifs au Royaume-Uni :
 - la BBC a loué un répéteur entier en vue de reconfigurer la diffusion par satellite de la totalité de son portefeuille de services (télévision, radio et services interactifs) ;
 - BSKyB a loué trois répéteurs supplémentaires en prévision du lancement de services de télévision haute définition ;
 - Channel 4 a signé un accord portant sur l'utilisation d'un troisième répéteur qui favorisera le développement de nouveaux services, y compris le lancement de nouvelles chaînes et services d'information associés ;
 - ITV a signé un accord de capacité et confirmé son intention de rejoindre la plate-forme FreeSat de la BBC ;
 - Sony Entertainment Television (SET) Asia, premier fournisseur de programmes télévisés par satellite et par câble d'Asie du Sud au Royaume-Uni, a choisi ASTRA pour distribuer sa nouvelle chaîne de télévision MAX.

Les principaux développements à signaler sur la capacité à 23,5° Est sont les suivants :

- l'opérateur de télévision payante, Premiere, a choisi cette position pour diffuser son bouquet de programmes numériques en langues étrangères « Premiere International » ;
- cette position orbitale est également devenue d'importance stratégique pour des services novateurs comme les applications de contenus à la demande montées sur

carrousel de données ou diffusés en protocole Internet. En 2005, SES ASTRA a commencé à migrer plusieurs de ces services de la position 19,2° Est à la position 23,5° Est ;

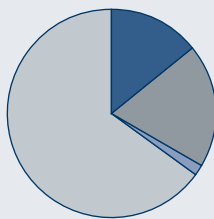
- la technologie innovante DUO-LNB permet désormais de capter l'ensemble des programmes diffusés sur les positions orbitales 19,2° Est et 23,5° Est via les satellites ASTRA à l'aide d'une seule antenne parabolique.

Des chiffres d'audience en forte hausse

Le système de satellites ASTRA a enregistré une forte croissance de son audience dans les 35 pays de sa zone de couverture¹. Début 2006, 107,0 millions de foyers recevaient des services audiovisuels et à haut débit diffusés par ASTRA à 19,2° Est et 28,2° Est, soit une hausse de plus de 4,2 millions par rapport à 2005².

Le satellite est de loin le mode de réception préféré

Fin 2005



Base : 61,1 millions de foyers TV numériques.
Source : SES ASTRA, Satellite Monitors

¹ Le système de satellites SES ASTRA couvre actuellement 35 pays : Algérie, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Tunisie, Ukraine et Royaume-Uni.

² Chiffres provisoires susceptibles de changer légèrement après prise en compte du pays non encore comptabilisé.

ASTRA a conforté sa position de leader européen sur le marché de la réception directe. Fin 2005, plus de 44,9 millions de foyers recevaient les services ASTRA directement par satellite, contre 41,4 millions en 2004.

Impact positif de la réception numérique

En raison de la variété toujours plus grande des programmes de télévision et de radio, plus de 61,1 millions de foyers recevaient des contenus numériques fin 2005, soit une hausse de plus 14,9 millions par rapport à 2004. Avec une part de marché de 65% (ou 39,6 millions de foyers), le satellite représente incontestablement le mode de réception numérique le plus populaire.

La croissance de l'audience du système ASTRA reflète le développement continu de la réception directe numérique en Europe. A la fin de l'année 2005, environ 29 millions de foyers captaient des chaînes numériques diffusées via ASTRA à 19,2° Est ou 28,2° Est, contre 24 millions à la fin 2004.

Dans un environnement très concurrentiel, ASTRA a réussi à préserver sa position de pointe sur le marché du numérique. A l'intérieur de la zone de couverture d'ASTRA, trois foyers sur quatre sont abonnés aux services diffusés par satellite. La réception numérique représente désormais 65% de la réception directe totale d'ASTRA, contre 58% en 2004.

En outre, plus de 15,7 millions de foyers reçoivent encore des contenus diffusés par ASTRA en format analogique. 70% de ces mêmes foyers (soit plus de 11 millions) relèvent de pays germanophones où il existe encore un très large choix de chaînes analogiques.

Radio par satellite

La radio par satellite se taille un franc succès sur les principaux marchés d'ASTRA depuis quelques années³. Début 2006, plus de 17 millions de foyers écoutaient des émissions radio relayées par des satellites ASTRA.

³ France, pays germanophones, Italie, Pologne, Espagne et Royaume-Uni

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Services pour les entreprises

Accès haut débit et solutions de réseaux
ASTRA propose des solutions sur mesure allant de l'accès Internet par satellite uni- ou bidirectionnel pour le télétravailleur ou la petite entreprise jusqu'aux plates-formes de réseaux intégrés pour les grandes entreprises.

Principaux contrats de fourniture de capacité d'accès haut débit à l'Internet :

Contenu à la demande :

- One4movie et Orbit Movies en Allemagne utilisent la plate-forme de diffusion multipoint de SES ASTRA pour leur service de vidéo à la demande (VoD) par satellite ;
- Vodatel a annoncé la signature d'un accord pour le lancement d'un service de VoD, sous la marque eTV, destiné aux foyers croates.

Accès Internet par satellite unidirectionnel :

- Canal Digitaal a signé un accord portant sur la fourniture de services Internet à haut débit, dédiés aux foyers néerlandais équipés de paraboles de réception directe ;
- Vodatel a lancé des services Internet haut débit par satellite sur le marché résidentiel croate ;
- L'opérateur polonais de télécoms, eTel Polska, a conclu un accord portant sur la fourniture de services Internet pour le marché B-to-B ;

La base de clientèle du service en ligne ASTRAnet a continué de croître sur les principaux marchés où il est disponible, c'est-à-dire en France, en Allemagne et en Autriche.

Connectivité transcontinentale

En introduisant de nouveaux points d'entrée en Amérique, en Europe et en Afrique, ASTRA 4A est bien placé pour répondre à la demande de plus en plus forte de connectivité transcontinentale.

SES ASTRA joue un rôle déterminant dans le déploiement de la télévision haute définition en Europe

Considérée comme un puissant moteur de croissance pour le secteur télévisuel, la télévision haute définition (TVHD) offre aux téléspectateurs une qualité d'image inégalée.

Premier fournisseur de services satellitaires en Europe, SES ASTRA, réputé pour ses solutions innovantes, joue un rôle déterminant au niveau du déploiement de la TVHD sur les marchés européens. La société est à l'origine du forum européen de la TVHD, du label "HD ready" et d'un certain nombre de recommandations techniques à l'intention des fabricants de récepteurs.

Doté d'une charge utile assurant des services très puissants en bande C, le satellite ASTRA 4A permet l'usage de terminaux plus petits et la transmission de données à plus haut débit, ce qui est idéal pour l'informatique, les télécommunications et la télédiffusion. Par l'intermédiaire de liaisons montantes et d'une matrice de commutation unique, ASTRA 4A dessert l'Afrique, l'Europe ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud. Sur le continent américain, ASTRA 4A est connu sous le nom de AMC-12.

Principaux développements concernant ASTRA 4A :

- SkyVision a signé un contrat de capacité pour répondre à la croissance rapide de ses services Internet en Afrique ;
- GS Telecom a signé un contrat de capacité pour assurer le trafic GSM au Nigeria et la transmission de données entre les Etats-Unis et le Nigeria ;



L'offre européenne de TVHD se développe de plus en plus rapidement, en particulier à l'approche de la Coupe du monde de football en juin 2006. BSkyB, la BBC, ProSiebenSat.1, Premiere et HD1 sont actuellement en train de mettre en place des programmes HD. D'autres diffuseurs ont fait part de leur intention de distribuer des programmes HD via le système de satellites ASTRA, qui offre une plate-forme de choix pour toucher les grands marchés européens.

- DCC Satellite et Networks Limited, une filiale du Computer Warehouse Group, utilisent la capacité du satellite ASTRA 4A pour leurs services Internet via la plate-forme VSAT et leurs solutions de réseaux dédiées aux entreprises au Nigeria ;
- Unitel Hellas utilise la capacité d'ASTRA 4A pour diffuser des contenus vidéo aux États-Unis ;
- AMERICOM Enterprise Services a utilisé de la capacité ASTRA 4A en tant que client du groupe SES pour différents services.

Pour plus d'informations, consultez le site www.ses-astra.com

Synthèse des activités opérationnelles



SES SIRIUS AB (anciennement Nordic Satellite AB) détient et exploite les satellites SIRIUS qui fournissent de la capacité de transmission pour la distribution de chaînes de télévision et de stations de radio, ainsi que pour des services de télécommunications et d'accès haut débit. Les principaux marchés de l'entreprise sont les pays nordiques et les Etats baltes, ainsi que certains marchés d'Europe de l'Est.

Sur le marché nordique, SES SIRIUS a remporté de nouveaux contrats pour la transmission de différents bouquets de chaînes, notamment auprès du n°1 de la diffusion privée en Suède, TV4, mais aussi auprès de la chaîne publique YLE et de la chaîne privée Nelonen en Finlande.

Les activités commerciales de l'entreprise dans les pays baltes et en Europe de l'Est se sont soldées par de nouveaux contrats pour la distribution de chaînes de télévision et de radio. Dans les pays baltes, Viasat a signé avec SIRIUS en décembre 2005 une lettre d'engagement portant sur la réservation de capacité de transmission pour une douzaine de chaînes de télévision. En Roumanie, une plate-forme de télévision numérique (MAX TV) a été créée. SES SIRIUS a également ouvert un nouveau bureau à Bucarest en juin 2005 dans le but de développer ses activités en Roumanie.

Au cours de 2005, SES SIRIUS n'a cessé de promouvoir et de développer le marché de la télévision haute définition. Depuis 2004, SES SIRIUS transmet une chaîne TVHD, HD1. La société est également à l'origine d'un forum de TVHD, qu'elle préside en Suède, et auquel adhèrent tous les acteurs du marché suédois. SES SIRIUS s'efforce aussi de promouvoir la TVHD dans les pays baltes.

A la clôture de l'exercice 2005, la flotte de satellites SIRIUS était constituée de SIRIUS 2 et SIRIUS 3, tous deux positionnés à 5° Est. En janvier 2005, un nouveau satellite, SIRIUS 4, a été mis en commande auprès de Lockheed Martin. Ce satellite, qui sera équipé de 54 répéteurs, sera mis en orbite en 2007 par le lanceur russe Proton/Breeze M de la société International Launch Services, depuis le cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan.

Dans le courant de 2005, NSAB a adopté le nouveau nom SES SIRIUS AB. Ce changement reflète l'ambition de la société de développer son marché et de renforcer ses liens avec SES ASTRA et le réseau mondial d'opérateurs de satellites du groupe SES. Dans le cadre de ce processus, SIRIUS a réorganisé ses activités en vue de renforcer ses liens avec ses clients existants.

Le nouveau Président et Directeur général de SES SIRIUS, Per Norman, a rejoint la société le 10 janvier 2005.

A la clôture de l'exercice 2005, SES SIRIUS AB employait 37 personnes à titre permanent.

SES GLOBAL détient 75% de SES SIRIUS.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.ses-sirius.com



APS ASTRA Platform Services GmbH, basé à Unterföhring près de Munich en Allemagne, exploite l'un des centres de diffusion les plus modernes en Europe. La société offre un large éventail de services aux diffuseurs, tels que le multiplexage, l'encodage et les liaisons montantes par satellite.

Outre la diffusion de plus de 200 programmes télévisés et radiophoniques, APS offre des services de transmission de données en format analogique et numérique ainsi qu'une gamme complète de services connexes à la diffusion : traitement du signal à la norme MPEG-2 et MPEG-4 pour la diffusion de programmes de télévision haute définition, la diffusion d'applications et le téléchargement de logiciels. Les nombreuses technologies permettent à la société de proposer des solutions sur mesure.

En 2005, APS a lancé une liaison montante à la pointe de la technologie pour la télévision haute définition, qui est maintenant utilisée par Première et ProSiebenSat.1. Parmi les clients d'APS figurent par ailleurs Home Shopping Europe HSE, Deutsches Sportfernsehen DSF, Tele 5, 9Live et d'autres chaînes de télévision et stations de radio. APS transmet 8 chaînes de télévision analogiques, 118 chaînes de télévision numériques, 41 stations de radio (analogiques et numériques) et 41 canaux de transmission de données. La société propose également ip-sat Network®, un système de transmission des données en mode point-à-multipoint destiné à transmettre des données et des contenus multimédia.

Europe, Moyen-Orient et Afrique

En 2005, APS a également lancé un nouveau service interactif, « Blucom Interactive ». Ce service, développé par APS, repose sur la technologie Bluetooth et combine télévision et téléphonie mobile comme voie de retour.

APS a diversifié son offre en lançant, en Allemagne, la première plate-forme de télévision à péage « ouverte », accessible à tous les opérateurs de télévision payante.

APS est détenu à 100% par SES ASTRA. A la clôture de l'exercice 2005, APS employait 119 personnes à titre permanent.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.aps.de



SATLYNX fournit, en Europe et au-delà, des solutions intégrales, gérées de bout en bout sur la base d'un portefeuille très complet de services satellitaires bidirectionnels. Proposées à des moyennes et grandes entreprises et à une clientèle institutionnelle, ces solutions sont également accessibles aux petites et moyennes entreprises par le biais d'opérateurs de télécommunications et de fournisseurs d'accès Internet, ou encore par revendeurs régionaux ou intégrateurs de systèmes interposés. SATLYNX propose également des services haut débit bi-directionnels par satellite aux régions non desservies par les infrastructures terrestres. Parmi ses clients, la société compte AT&T, Agip, Q8, ExxonMobil, IBM, Macab, T-Systems, Volkswagen et France Télécom. Le siège social de SATLYNX est situé à Betzdorf, au Luxembourg. La société possède des centres d'opérations à Betzdorf et à Backnang, en Allemagne.

En 2005, la commercialisation des systèmes d'urgence pour infrastructures terrestres et des services mobiles d'urgence en cas de catastrophes s'est intensifiée. SATLYNX a également passé contrat avec plusieurs nouveaux intermédiaires à forte valeur ajoutée et renouvelé des contrats clés existants, tout en remportant de nouvelles affaires au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, comme les contrats SCPC signés avec NTT et Comarch. La société assure la maintenance d'une base installée de plus de 12 000 terminaux VSAT pour de grands comptes. SATLYNX a également lancé un programme de réduction des coûts qui doit permettre à la société de renouer avec les bénéfices.

A la clôture de l'exercice 2005, SES GLOBAL détenait 99,77% de SATLYNX.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.satlynx.com



Synthèse des activités opérationnelles

Excellence et nouveaux services au service du continent américain



Faits marquants

- Expansion et modernisation de la flotte AMERICOM grâce à la mise en service réussie de AMC-16, au lancement et à la mise en service réussie de AMC-12, et au lancement réussi de AMC-23
- Taux d'utilisation des répéteurs de 70,8%
- Taux de disponibilité du système satellitaire de 99,9998%
- Lancement de IP-PRIME™, service de distribution vidéo de nouvelle génération dédié aux opérateurs de télécommunications
- Pour la troisième année consécutive, AMERICOM Government Services a enregistré une croissance du chiffre d'affaires à deux chiffres
- Intégration réussie de Verestar
- L'expansion de l'activité nord-américaine se poursuit grâce à la mise en service de deux positions orbitales au Mexique et au Canada
- Le 30^e anniversaire des opérations satellitaires de SES AMERICOM est marqué par le programme « Celebrating the Right Connections »

Développements de la flotte de satellites

A la clôture de l'exercice 2005, la flotte de satellites exploitée par SES AMERICOM se composait de 17 satellites sur 16 positions orbitales. Deux satellites ont été mis en orbite en 2005. AMC-12, satellite en bande C, a été lancé avec succès, le 3 février 2005, depuis le cosmodrome de Baïkonour. Ce satellite est devenu opérationnel au-dessus de l'océan Atlantique à 37,5° Ouest en avril 2005. AMC-23, satellite hybride en bande C/Ku, a été lancé de Baïkonour le 29 décembre 2005 et est entré en service au-dessus de l'océan Atlantique à 172° Est depuis février 2006. En mai 2005, Satcom C1 a été désactivé après 14 ans de service.

A la clôture de l'exercice 2005, SES AMERICOM avait deux satellites en construction :

- AMC-14, un satellite BSS en bande Ku, d'une grande puissance, qui sera entièrement dédié à l'expansion des services d'EchoStar.
- AMC-18, un satellite en bande C qui sera mis en service sur la position orbitale 105° Ouest pour renforcer la capacité destinée aux services câblés et aux programmes haute définition.

Opérations satellitaires

Durant 2005, la flotte de satellites AMERICOM et l'infrastructure terrestre se sont révélés d'une grande fiabilité. Leur taux de disponibilité ressort à 99,99987 % sur le secteur spatial, et à 99,99 % sur le réseau terrestre. Sur les 463 répéteurs commercialement disponibles sur la flotte satellitaire de SES AMERICOM, 328 ou 70,8 % étaient loués au 31 décembre 2005, une augmentation de 40 par rapport à l'année

précédente. En outre, en moyenne, 43 répéteurs à usage occasionnel pour des liaisons de contribution lors d'événements exceptionnels ont été régulièrement en usage pendant toute l'année.

En 2005, SES AMERICOM a élargi sa flotte en mettant en service, à 105° Ouest et 85° Ouest, deux satellites hybrides en bande Ku/Ka, AMC-15 et AMC-16, tous deux au service des plates-formes AMERICOM2Home. Avec le satellite AMC-12 (ASTRA 4A) à 37,5° Ouest, la capacité de SES AMERICOM en bande C a augmenté de manière significative avec des faisceaux de couverture pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et la zone EMOA, ainsi qu'une réutilisation des fréquences trois fois plus élevée. En outre, aux Etats-Unis, SES AMERICOM a été autorisé par la Federal Communications Commission (FCC) à construire, mettre en orbite et exploiter un satellite en bande Ku à 125° Ouest. La FCC a accordé une licence d'exploitation pour l'extension de la bande Ku de AMC-6 sur la position orbitale 72° Ouest.

Leadership et innovation

En 2005, la flotte de satellites SES AMERICOM a distribué des programmes audiovisuels pour le compte de la plupart des principaux câblodistributeurs, diffuseurs TV et radio, à destination de tous les grands réseaux et têtes de réseaux câblés, immeubles à appartements et hôtels des Etats-Unis. Environ deux tiers de la capacité des répéteurs de SES AMERICOM sont dédiés à la distribution de contenus audiovisuels ; le solde est au service d'un large éventail de solutions haut débit pour les entreprises, les applications Internet, la transmission de données et les services aux institutions publiques.

Continent américain

Les principaux développements de 2005 sont les suivants :

- ayant recours à la plate-forme AMERICOM2Home, EchoStar Communications utilise les satellites hybrides en bande Ku/Ka, AMC-15 et AMC-16 ; d'autre part, EchoStar Communications a mis deux satellites BSS, EchoStar IV et EchoStar V à disposition afin de procéder à la mise en service de deux positions orbitales, 129° Ouest et 77° Ouest en coopération avec Ciel et QuetzSat. EchoStar s'est également engagé à accroître la capacité sous contrat en signant un accord pour la conception, la construction et l'exploitation de Ciel-2, un des plus grands satellites BSS en Amérique du Nord.
- SES AMERICOM a lancé IP-PRIME™ qui va permettre de diffuser des centaines de chaînes vidéo sous format IP en MPEG-4. Le centre de diffusion, situé à Vernon Valley, dans le New Jersey, offre des services d'agrégation, d'encodage, d'encryptage, d'encapsulation et de distribution de contenus pour les chaînes de télévision standard et haute définition ; la NRTC (National Rural Telecommunications Cooperative) a accepté de piloter le service durant le premier semestre 2006 et de commercialiser IP-PRIME™ auprès des 900 opérateurs de télécommunications membres de la coopérative au deuxième semestre 2006.
- Crown Castle (aujourd'hui connu sous la marque Modeo) s'est engagé à utiliser le satellite AMC-9 pour alimenter les antennes-relais de téléphonie mobile de son réseau DVB-H aux Etats-Unis et diffuser des programmes de télévision en direct sur les téléphones mobiles et autres appareils. MobiTV® a signé des accords commerciaux avec SES AMERICOM visant à diffuser ses programmes télévisés (actualités, sports et divertissements) aux utilisateurs de téléphones mobiles au Canada, en Europe et en Amérique latine.

- SES AMERICOM a fourni des infrastructures et des services de première nécessité aux navires, opérateurs de téléphonie mobile, réseaux d'entreprises et avant-postes de terrain après le passage du cyclone Katrina.
- Discovery Communications a fait migrer la totalité de sa distribution sur la flotte AMERICOM, soit une douzaine de chaînes en tout, désormais ancrées sur AMC-10 et AMC-11 (depuis Animal Planet à Discovery HD Theater en passant par Learning Channel et Discovery Kids).
- IP Connect a été lancé au 4e trimestre 2005. Il s'agit d'une solution économique et fiable qui permet aux petites et moyennes entreprises de bénéficier d'une large gamme de services allant de l'interconnexion de réseaux locaux à la transmission de données, vidéos et voix par satellite. La solution de bout en bout intègre un réseau virtuel VSAT permettant l'accès à Internet, l'autorisation des transactions sur les points de vente, la gestion de crises, la vidéo et la téléphonie sur protocole Internet (VoIP).
- Comcast Media Center, la plate-forme de distribution numérique multichaînes basée à Denver, a annoncé avoir passé des accords commerciaux avec SES AMERICOM pour développer et distribuer des services de pointe comme la HD, la VoD et la VoIP pour l'industrie du câble.

Nouveaux contrats et services

- Roberts Broadcasting, basé à St. Louis, s'est engagé à utiliser SignalSAT pour améliorer l'efficacité opérationnelle de ses trois stations dans le Missouri, le Mississippi et la Caroline du Sud.
- iN DEMAND a opté pour la plate-forme de services HD-PRIME de SES AMERICOM pour distribuer ses services de vidéo à la demande et haute définition à plus de 47 millions d'abonnés au câble par l'intermédiaire de AMC-10.



Synthèse des activités opérationnelles

- Home2US a élargi sa plate-forme sur AMC-4 avec la diffusion supplémentaire de chaînes en coréen destinées aux Américains d'origine asiatique.
- SES AMERICOM a enregistré une forte demande de services occasionnels pour la couverture d'événements exceptionnels (retour historique de la navette spatiale, matchs de basket de la NCAA, catastrophes naturelles, procès de personnes célèbres, funérailles du Pape Jean-Paul II et élection du Pape Benoît XVI, par exemple).
- EchoStar a prolongé l'utilisation de AMC-2 jusqu'en 2006.
- La chaîne de télévision G4, spécialisée dans les jeux vidéo, a été lancée sur le satellite AMC-10. Faisant partie de la plate-forme de services HD-PRIME de SES AMERICOM, ce satellite permet d'atteindre la plupart des foyers câblés des Etats-Unis.
- Deutsche Welle a reconduit l'accord signé avec SES AMERICOM pour la diffusion de ses programmes internationaux aux Etats-Unis.
- Jones Radio Network, 4e plus grand producteur et distributeur de programmes radio, et Skyview Network, spécialisé dans la diffusion en direct d'événements sportifs, ont renouvelé leurs accords avec SES AMERICOM pour de la capacité de transmission sur AMC-8. Ce satellite fournit un service de haute qualité aux programmeurs radio et les signaux émis par ces deux réseaux sont reçus en continu par plus de 5 000 stations de radio terrestres.
- SES AMERICOM a signé un premier contrat IP Connect™ Virtual Network Operator (VNO) avec Signal Mountain, spécialisé dans le marché de la sécurité du territoire national, de l'événementiel et du secteur pétrolier.
- Satellite Lynx, spécialisé dans les offres de programmations radiophoniques clés en main, a renforcé sa capacité sur le satellite AMC-1, pour répondre à la demande croissante de ses affiliés, à savoir des douzaines de stations radio locales, régionales et chrétiennes desservant plus de 45 millions d'auditeurs à travers les Etats-Unis.

IP PRIME – la solution de diffusion vidéo de la prochaine génération

Il y a deux ans, SES AMERICOM et SES GLOBAL ont fait équipe sur le dossier IPTV. Des études de marché approfondies ont révélé qu'il existait sur le marché des opérateurs de télécommunications une demande pour un service vidéo capable de compléter leur offre quadruple téléphonie (fixe et mobile)-télévision-Internet.

Fort de ses trente années d'expérience dans le traitement de la transmission vidéo et de son expertise dans la nouvelle norme MPEG-4, SES AMERICOM a créé IP PRIME™ qui permet d'agrèger, d'encoder, de transmettre, de contrôler et de gérer des contenus vidéo pour ce nouveau marché. Fin 2005, la National Rural Telecommunications Cooperative et Bell South avaient signé des accords préliminaires en vue de démarrer les



premiers tests au premier semestre 2006 avec jusqu'à 200 chaînes de programmes.

IP PRIME est une plate-forme capable d'évoluer avec le marché, et la taille de l'écran de l'utilisateur. SES AMERICOM est optimiste en ce qui concerne le potentiel commercial de IP PRIME sur le marché des télécommunications et s'attend à ce que de nombreux autres services puissent être ajoutés par la suite à la plate-forme de base IP PRIME.

- L'intégrateur de réseaux, Diversified Media Group, basé dans le New Jersey, et SES AMERICOM ont inauguré ensemble une solution satellitaire visant à révolutionner la diffusion des contenus publicitaires et professionnels. Grâce à cette nouvelle plate-forme, les annonceurs pourront atteindre les consommateurs dans les magasins et autres lieux publics (restaurants ou banques par exemple), ainsi que les employés directement sur leur poste de travail.

AMERICOM Government Services

En matière de fourniture de solutions de réseaux par satellite, AMERICOM Government Services (AGS) a conforté sa position de leader auprès des Ministères, agences gouvernementales, Etats et programmes publics non gouvernementaux des Etats-Unis. Le Ministère de la Défense et le Département d'Etat sont plus que jamais demandeurs et utilisateurs de bande passante et de services par satellite. Grâce à l'intégration de Verestar Government Services, AGS peut aujourd'hui

Continent américain

mieux répondre aux besoins des agences et des programmes, ainsi qu'aux besoins du Département d'Etat, de l'Administration de l'Aviation Fédérale, des Ministères de la Justice, du Commerce, de la Santé, du Logement et de l'Urbanisation, et de la NASA.

Faits marquants de 2005 :

- AGS a remporté deux contrats de services portant sur la sécurité du trafic aérien aux Etats-Unis, aux Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Le premier de ces contrats, signé avec la Federal Aviation Administration des Etats-Unis, permettra la fourniture de services de contrôle aérien par satellite 24h/24, 7j/7. Le deuxième contrat est destiné à renforcer le réseau de communication numérique des centres de contrôle du trafic aérien exploités par l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (ICAO) sur le continent américain.
- AMERICOM Government Services a mis sur le marché un nouveau système, SmartPoint™ qui permet de disposer, en moins de trente minutes, d'une fonctionnalité de transmission/réception par satellite puissante, fiable et transportable.
- AMERICOM Government Services a démontré sa capacité à assurer des connexions haut débit à des véhicules militaires roulant à 100 km/heure.
- AMERICOM Government Services a été choisi pour fournir de la bande passante au réseau du Ministère américain du Logement et de l'Urbanisation par lequel sont diffusées toutes les communications et instructions audio et vidéo destinées à favoriser la mise en application des grands programmes.
- AMERICOM Government Services a mis des infrastructures et des services de communication au service des différentes agences gouvernementales en charge de l'organisation de l'aide et des secours avant, pendant et après le cyclone Katrina

et ce aussi bien dans les hôpitaux de campagne qu'aux postes de commandement et sur les navires. AGS a fourni des antennes SmartPoint™ et de la bande passante au USS Iwo Jima, pour mettre à disposition de la Garde nationale, des marines et de la Croix Rouge des communications voix et données.

- Toujours aux Etats-Unis, les centres de contrôle des maladies (Centers for Disease Control) ont choisi AMERICOM Government Services pour relier par satellite 16 de leurs bureaux en Afrique et dans les Caraïbes. Les CDC ont pour mission de prévenir les épidémies de maladies infectieuses et d'éviter par un contrôle rigoureux tout risque sanitaire.
- AMERICOM Government Services a remporté auprès de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) un contrat portant sur l'extension et l'assistance technique de leur réseau maritime avec des terminaux en bande C/Ku à bord de sept vaisseaux chargés de réaliser des prévisions climatiques et météorologiques.

Développements stratégiques

- Deux positions orbitales BSS attribuées respectivement à Ciel au Canada (129° Ouest) et à QuetzSat au Mexique (77° Ouest) sont exploitées commercialement suite à des accords signés avec EchoStar pour ses satellites EchoStar IV et EchoStar V ; et
- Ciel a lancé un appel à propositions pour un nouveau satellite, Ciel-2. Le contrat devrait être signé au 1er trimestre 2006 et le satellite devenir opérationnel fin 2008.

Pour plus d'informations, consultez le site :

🌐 www.ses-amicom.com



Synthèse des activités opérationnelles



En 2005, Star One a consolidé sa position de leader en Amérique latine en étendant son offre de solutions haut débit par satellite à d'autres pays que le Brésil. Star One a également élargi son portefeuille de solutions haut débit, en lançant de nouveaux produits répondant à la demande des entreprises brésiliennes.

La construction du satellite Star One C-1 a progressé comme prévu en 2005. Ce satellite, dont la mise en orbite est prévue avant fin 2006, offrira une couverture sur le Brésil, l'Amérique du Sud et une partie de la Floride. En 2005, Star One a acquis un deuxième satellite également appelé à être mis en orbite, Star One C-2, qui devrait devenir opérationnel mi-2007. Ce deuxième satellite permettra la couverture du Brésil, de l'Amérique du Sud, du Mexique, d'une partie de la Côte Ouest des Etats-Unis et d'une partie de la Floride. Les satellites Star One C-1 et C-2 remplaceront les satellites Brasilsat B-1 et B-2, qui atteindront leur fin de vie opérationnelle en 2007 et 2008 respectivement. Les satellites Star One C-1 et C-2 seront dotés de 28 répéteurs en bande C, de 14 en bande Ku et d'un répéteur en bande X.

Star One a également conservé en 2005 sa certification ISO 9001:2000 pour le contrôle de ses satellites et autres services connexes. Un nouveau système de gestion de la qualité a été mis en place.

Star One exploite le plus grand système satellitaire en bande C d'Amérique latine. Ce système comprend quatre satellites géostationnaires (Brasilsat B1, B2, B3 et B4). Leur capacité est au service d'une très large gamme de solutions adaptées aux marchés des réseaux d'entreprise, de la transmission de données, des contenus audiovisuels et de la téléphonie.

Star One exploite deux stations de contrôle satellitaire à Rio de Janeiro, au Brésil. La principale se trouve à Guaratiba, et la station secondaire à Tanguá. Star One surveille aussi sa flotte de satellites à partir de la station terrestre de Mosqueiro, située dans le Nord du Brésil.

SES GLOBAL détient une participation de 19,99% dans Star One.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.starone.com.br

Continent américain



L'économie asiatique a connu en 2005 une phase de consolidation qui s'est traduite sur le marché des satellites par une activité inchangée et la persistance de surcapacités significatives, accompagnées de fortes pressions sur les prix. Dans un environnement de marché difficile, AsiaSat, le leader de la région, a réalisé des performances honorables : la capacité en service est restée soutenue et le taux d'utilisation des répéteurs a augmenté dans l'ensemble.

En 2005, le chiffre d'affaires d'AsiaSat s'est établi à 880 millions HKD, soit 125 millions HKD de moins que l'année précédente, qui incluait une contribution exceptionnelle de 112 millions HKD issue de la résiliation anticipée d'un contrat de capacité. Le résultat net s'est élevé à 366 millions HKD, en baisse de 15%, essentiellement en raison de la contribution exceptionnelle enregistrée en 2004. A la fin de l'exercice, AsiaSat n'affichait aucune dette et était donc en bonne position pour tirer parti des opportunités de croissance dans la région.

AsiaSat exploite une flotte de trois satellites – AsiaSat 2 à 100,5° Est, AsiaSat 3S à 105,5° Est et AsiaSat 4 à 122° Est – qui couvre la région Asie-Pacifique où résident plus des deux tiers de la population mondiale. A la clôture de l'exercice, le nombre de répéteurs satellites loués et vendus par la société avait augmenté de plus de 18%, y inclus les quatre répéteurs BSS loués à Skywave TV pour ses services de réception directe.

En 2005, AsiaSat a lancé un programme pour construction d'AsiaSat 5, un nouveau satellite destiné à remplacer AsiaSat 2 en 2008.

En 2005, SpeedCast Limited, une société qui fournit de l'accès haut débit et bidirectionnel à la dorsale Internet, et dans laquelle AsiaSat détient une participation de 47%, a enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 66% et a généré pour la première fois un bénéfice. Skywave TV Limited, détenue à 80% par AsiaSat, a lancé un service de réception directe à bas prix à Hong Kong, Macau, Taïwan et dans la Chine du Sud. Fin 2005, Skywave diffusait 36 chaînes.

En 2005, AsiaSat s'est vu décerner la distinction du « Best Asian Satellite Carrier ».

AsiaSat fournit des services satellitaires aux diffuseurs et aux opérateurs de télécommunications. Les chaînes de télévision et les stations radio privées et publiques du monde entier utilisent les services des satellites d'AsiaSat pour diffuser leurs contenus à plus de 96 millions de foyers dans la région. AsiaSat fournit également aux opérateurs de télécommunications des réseaux de téléphonie publique, des réseaux VSAT privés et des services haut débit.

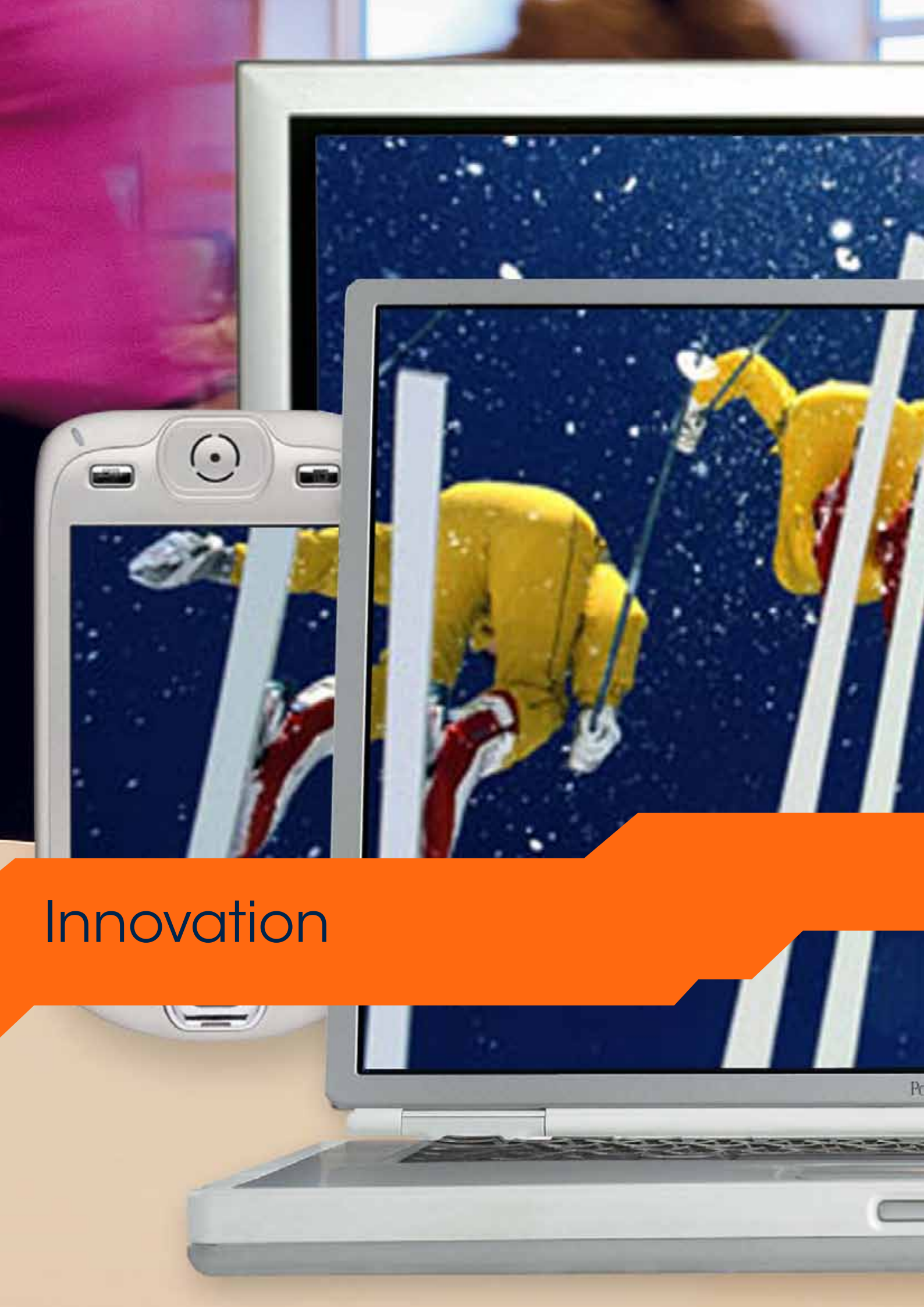
SES GLOBAL détient 34,10% du capital d'AsiaSat. Cette participation est détenue par l'intermédiaire de 49,5% du capital souscrit et 50% des droits de vote de Bowenvale, une société qui contrôle 68,9% du capital souscrit d'AsiaSat. Les 50,5% de parts restantes et l'autre moitié des droits de vote de Bowenvale sont détenus par le Groupe CITIC, le principal conglomérat d'Etat de la République populaire de Chine.

AsiaSat est coté à la Bourse de Hong Kong (symbole : 1135) et de New York (SAT). A la clôture de l'exercice 2005, AsiaSat employait 95 personnes à titre permanent.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.asiasat.com



Asie



Innovation



Nous assumons un rôle de pionnier dans la distribution de télévision haute définition, le développement de la télévision en format IP, et nous lançons des plates-formes de services satellitaires

owerBook G4

HD
ready

Gouvernance d'entreprise

SES GLOBAL – les actionnaires

	Nombre d'actions	% des droits de vote représenté par les FDRs/ actions détenus	% des droits économiques représenté par les FDRs/ actions détenus
SES GLOBAL – les actionnaires¹			
Actions de catégorie A			
Luxempart S.A.	11 538 264	1,68 %	2,10 %
Santander Telecommunications S.A.	11 149 735	1,62 %	2,03 %
Rebelco S.A.	10 000 000	1,45 %	1,82 %
Audiolux S.A.	7 278 987	1,06 %	1,32 %
Autres actionnaires	18 682 802	2,72 %	3,40 %
Actions A détenues sous forme de FDRs (Flottant)	261 408 936	38,03 %	47,54 %
Total des actions de catégorie A	320 058 724	46,57 %	58,21 %
Actions de catégorie B			
BCEE	74 770 817	10,88 %	5,44 %
SNCI	74 761 492	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand Duché de Luxembourg	79 572 003	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	229 104 312	33,33 %³	16,67 %
Actions de catégorie C			
GE CFE Luxembourg S.à r.l.	133 653 542	19,45 %	24,31 %
GE Capital Equity Holdings Inc.	4 496 358	0,65 %	0,82 %
Total des actions de catégorie C	138 149 900	20,10 %	25,12 %⁴
Total des actions	687 312 936	100,00 %	100,00 %

1 Principaux actionnaires au 15 mars 2006.

2 Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés aux actions des catégories A et C.

3 Ces chiffres ont été arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B apparaissent comme détenant 33,34 % des droits de vote de la Société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers des droits de vote.

4 Ces chiffres ont été arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie C apparaissent comme détenant 25,13 % des droits économiques de la Société, alors qu'en fait ils détiennent 25,125 % des droits économiques.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Objectif

En l'absence d'un code spécifique de gouvernance d'entreprise en vigueur au Luxembourg, SES GLOBAL s'est engagé à respecter les meilleures pratiques internationales dans ce domaine. La Société soutient les efforts de la Bourse de Luxembourg pour introduire un tel code en 2006, et participe activement au groupe de travail chargé de son élaboration.

Jusqu'à l'adoption d'un code de gouvernance d'entreprise au Luxembourg, SES GLOBAL répondra aux attentes de ses actionnaires et investisseurs en suivant les directives internationales en la matière, et se conformera aux normes françaises de gouvernance d'entreprise, excepté en ce qui concerne la publication du salaire individuel des membres du Comité exécutif. La Société estime en effet que la publication de la rémunération combinée des cinq membres de son Comité exécutif assure un bon équilibre entre la politique de transparence de l'information et le respect de la vie privée des intéressés.

En 2005, SES GLOBAL a continué de fournir des informations supplémentaires sur la gouvernance d'entreprise sur son site Internet (www.ses-global.com). La Société restera fidèle à son engagement et fournira un volume sans cesse croissant d'informations aux investisseurs, actionnaires et analystes financiers en 2006.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001, SES GLOBAL est légalement constituée au Luxembourg. A la suite de l'acquisition de GE Americom le 9 novembre 2001, SES GLOBAL est devenue la société de gestion de SES, entreprise fondée en 1985.

Le Conseil d'administration s'est doté de règlements internes en complément à ses obligations légales et réglementaires, ainsi qu'aux statuts de SES GLOBAL (dont le texte peut être consulté sur le site Internet de la Société). Ces règlements décrivent le fonctionnement des organes dirigeants et consultatifs de la Société, ainsi que leurs rapports, leurs responsabilités et leurs attributions. Les règlements internes incluent également les règles de base de gouvernance d'entreprise de la Société, notamment les dispositions y relatives dans ses statuts.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Toute Assemblée des actionnaires, ordinaire ou extraordinaire, régulièrement constituée, représente l'intégralité de l'actionariat de la Société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de cette Assemblée s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents, absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

L'Assemblée est présidée par le Président ou, en son absence, par l'un des Vice-présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'Assemblée.

Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la Société au moins huit jours ouvrables avant l'Assemblée est autorisé à participer et à voter à l'Assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'Assemblée en désignant un représentant, qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

La Société a émis des actions de catégorie A, B et C. Les actions de la catégorie A sont définies comme étant détenues par les investisseurs privés ne faisant pas partie du Groupe GE. Les actions de catégorie B sont détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités détenues par celui-ci. Les actions de catégorie C ont été créées suite à l'acquisition de GE Americom par la Société. Elles sont détenues par GE Capital et d'autres membres du Groupe GE.

Chaque action donne droit à un vote. Conformément aux statuts de la Société, un actionnaire de catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20,1 % des actions de la Société. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de catégorie A.

Un actionnaire ou actionnaire potentiel qui projette d'acquérir, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, plus de 20,1 % des actions de la Société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président se chargera ensuite d'informer le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement peut s'opposer à cette acquisition dans un délai de trois mois, s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une Assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20,1 % des actions de la Société.

Les actions de la catégorie B donnent droit à 40 % du dividende versé aux actionnaires des catégories A et C.

Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'Assemblée et sera informé de l'heure à laquelle elle se déroulera, de l'ordre du jour et des propositions de résolutions à approuver, par courrier recommandé au moins vingt jours avant l'Assemblée. Chaque actionnaire recevra également une copie des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le bilan et le compte de résultat de la Société.

Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la Société sont représentés à l'Assemblée par la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, en qualité de Fiduciaire. Chaque FDR représente une action de la catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter l'assistance à l'Assemblée des détenteurs de FDR, la Société supportera les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant la période précédant l'Assemblée générale annuelle.

Les détenteurs de FDR sont notifiés par voie de presse de l'Assemblée et des résolutions proposées. Le Fiduciaire distribuera les propositions de résolutions aux deux systèmes de clearing internationaux, permettant aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au Fiduciaire à temps pour l'Assemblée. A moins d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le Fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'Assemblée générale délibère valablement si au moins la moitié des actions des catégories A et C regroupées, et au moins la moitié des actions de la catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'Assemblée est de nouveau convoquée conformément aux statuts ; l'Assemblée peut alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les résolutions de l'Assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi.

Gouvernance d'entreprise

A la suite de leur élection par l'Assemblée générale annuelle du 6 mai 2005, le Conseil d'administration était composé des membres suivants :

René Steichen, né le 27 novembre 1942. M. Steichen est administrateur de la Société depuis le 1er juin 1995. Il a été élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Auparavant, il a été membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et membre de la Commission Européenne (1993-1995). Il est actuellement avocat à Luxembourg. Il est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES AMERICOM, de SES GLOBAL Europe, de Dexia-Banque Internationale à Luxembourg, de CLT Group et de Luxempart. M. Steichen a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et Paris. Il est diplômé en droit et a obtenu un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

John F. Connelly, né le 3 juillet 1943. M. Connelly est administrateur depuis le 29 novembre 2001 ; il a été élu Vice-président le même jour. M. Connelly a pris sa retraite de GE Capital Corporation le 1er septembre 2003 ; auparavant, il a exercé les fonctions de Président et Directeur général de GE Americom. Il est diplômé de l'Université de Niagara et titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) décerné par St. John's University. M. Connelly est Vice-président du Conseil.

Gerd Tenzer, né le 4 août 1943. M. Tenzer est administrateur depuis le 11 mars 1999, et a été élu Vice-président le 7 mai 2002. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer était membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il était également conseiller général du Directeur Général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004. Il siège également au Conseil de ECI, en Israël, de Sutter GmbH et EUTEX AG, toutes deux en Allemagne, et de SES ASTRA et de SES GLOBAL Europe, au Luxembourg. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle. M. Tenzer est Vice-président du Conseil.

Jean-Paul Zens, né le 8 janvier 1953. M. Zens est devenu administrateur et a été élu Vice-président le 7 mai 2002. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, de SES GLOBAL Europe et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il occupe actuellement le poste de Directeur du Service Média et Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg. M. Zens est Vice-président du Conseil.

Charles Alexander, né le 12 avril 1953. M. Alexander est administrateur depuis le 29 novembre 2001. M. Alexander est Président de GE Capital Europe et administrateur de General Electric Capital Corporation et de GE Capital Services, Inc. Il est également administrateur de Genpact. M. Alexander est diplômé de l'Université d'Oxford.

Marcus Bicknell, né le 28 février 1948. M. Bicknell a été nommé au Conseil d'administration de SES GLOBAL le 6 mai 2005. M. Bicknell est un fondateur de mTrack Services Ltd. (société britannique de géocontrôle parental basé sur la téléphonie mobile), administrateur de New Media Foundry Ltd., et administrateur non-exécutif de Flightstore Group plc. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur Commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en Anthropologie Physique, qui lui a été décerné avec mention très bien par l'Université de Cambridge.

Hadelin de Liedekerke Beaufort, né le 29 avril 1955. M. de Liedekerke Beaufort est administrateur depuis le 17 avril 2000. Il est actuellement administrateur des entreprises privées Loran Telecommunications S.A., et Santander Telecommunications S.A. ; il occupe aussi la fonction d'administrateur dans d'autres sociétés privées de divers secteurs (finances, communication et projets d'aménagement immobilier). M. de Liedekerke Beaufort est diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Jacques Espinasse, né le 12 mai 1943. M. Espinasse a été nommé administrateur de SES GLOBAL par l'Assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. Il est membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi Universal. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur général de Télévision Par Satellite (TPS). Il est membre du Conseil de Surveillance de Canal Plus. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan.

Jean-Claude Finck, né le 22 janvier 1956. M. Finck est administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie, et de Paul Wurth. M. Finck est diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille.

Denis J. Nayden, né le 9 avril 1954. M. Nayden est administrateur depuis le 29 novembre 2001, en qualité de représentant de GE. Il occupait auparavant le poste de Président et Directeur général de GE Capital. M. Nayden est Managing Partner de Oak Hill Capital, compagnie d'investissement privée qu'il représente aux Conseils d'administration de Duane Reade, Inc., Genpact, GMH Communities Trust et Accretive Healthcare. En outre, M. Nayden siège au Comité consultatif de Alix Partners/Questor Partners et Building with Books (organisation à but non lucratif). Il est diplômé de l'Université du Connecticut, où il siège au Conseil d'administration, et titulaire d'un MBA en finance.

Gaston Reinesch, né le 17 mai 1958. M. Reinesch est administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, et du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. Il est également membre des Conseils d'administration de Cegedel, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances, Luxembourg ; il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics.

Victor Rod, né le 26 avril 1950. M. Rod est administrateur depuis le 23 novembre 1995. Il est Président du Commissariat aux Assurances, Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, et membre du Conseil d'Etat de Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

Luis Sanchez-Merlo, né le 10 octobre 1947. M. Sanchez-Merlo est administrateur depuis le 17 avril 2000. M. Sanchez-Merlo est Président du Conseil d'administration de ASTRA Marketing Iberica S.A., de Lantana Capital S.A., de Comsamer SL, et de Lauralia SL. M. Sanchez-Merlo est diplômé en droit et sciences économiques de l'Universidad Comercial de Deusto. Il est également titulaire d'un Master en droit décerné par le Collège d'Europe et d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université de Louvain.

Christian Schaack, né le 21 mars 1958. M. Schaack est administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack est Chief Operations Officer de Fortis et Directeur général de Fortis Bank. Il siège aux Conseils d'administration de BIP Investment Partners, de Fortis Bank Luxembourg et de Euroclear. M. Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology avec une thèse de doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et titulaire d'un Master spécialisé en gestion.

Georges Schmit, né le 19 avril 1953. M. Schmit est administrateur depuis le 12 novembre 1992. Il a été Vice-président du Conseil du 31 mai 2001 au 6 mai 2002. M. Schmit est Directeur général de la Direction générale de l'entreprise, du développement économique et du commerce extérieur au Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur de Luxembourg. Il est Vice-président et membre du Comité exécutif de la SNCI et Vice-président du Conseil de l'Entreprise des Postes et Télécommunications, Luxembourg. Il est également membre des Conseils d'administration de Arcelor, de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, de Paul Wurth et de CTI Systems. M. Schmit est diplômé en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain, et il est titulaire d'un Master en sciences économiques décerné par l'Université du Michigan.

Terry Seddon, né le 14 février 1941.

M. Seddon a récemment rejoint le Conseil d'administration de SES GLOBAL. Il a fait une brillante carrière internationale dans le domaine des télécommunications, qui l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd et est l'ancien Président et Directeur général de Asiasat. Il a également détenu plusieurs mandats d'administrateur non-exécutif au sein de divers constructeurs et opérateurs britanniques. M. Seddon est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni.

Marc Speeckaert, né le 23 mai 1951.

M. Speeckaert est Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés privées et de Rapala, qui est cotée à la Bourse d'Helsinki. M. Speeckaert a obtenu un diplôme d'économie appliquée et un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL); il a également suivi avec succès un Advanced Management Program à Wharton, Université de Pennsylvanie.

François Tesch, né le 16 janvier 1951.

M. Tesch est administrateur depuis le 15 avril 1999. M. Tesch est administrateur délégué de Le Foyer Finance et de Luxempart; il est aussi Président des sociétés Le Foyer S.A., et Audiolux. M. Tesch est également membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg et de BNP Paribas Luxembourg. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA décerné par l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

Le 17 février 2006, M. Denis J. Nayden a démissionné du Conseil d'administration de SES GLOBAL.

Pendant l'exercice 2005, M. Pierre Margue, Vice President Legal and Corporate Affairs, a exercé les fonctions de Secrétaire du Conseil d'administration et de ses Comités.

En 2005, la Société a tenu une Assemblée générale annuelle des actionnaires et deux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires. Ces trois assemblées se sont déroulées au siège social de la Société, au Château de Betzdorf, Grand-Duché de Luxembourg. La première Assemblée générale extraordinaire, tenue le 6 mai, le même jour que l'Assemblée générale annuelle, a été convoquée dans le seul but d'avancer la date de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 6 mai au premier jeudi d'avril, et ce à partir de 2006. La proposition soumise par le Conseil d'administration, qui avance la date de l'Assemblée générale annuelle pour l'aligner sur la nouvelle date de publication des résultats de la Société, a été adoptée à la majorité de 98,50 % des voix exprimées à l'Assemblée. 80,26 % des actionnaires ont été présents ou représentés à l'Assemblée générale extraordinaire du 6 mai.

99,75 % des actionnaires de la Société ont assisté à l'Assemblée générale annuelle qui s'est déroulée le même jour. Toutes les résolutions mises au vote lors de cette Assemblée ont été adoptées à l'unanimité des actionnaires. Les actionnaires ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2004 et l'affectation des bénéfices 2004, donné décharge au réviseur d'entreprises et au Conseil d'administration sortant, et reconduit le mandat de Ernst & Young en qualité de réviseur de la Société pour une année supplémentaire.

Au cours de la même Assemblée, les actionnaires ont voté la réduction du Conseil d'administration à 18 membres, afin de mettre SES en conformité avec les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise en la matière. Pour la première fois, les candidats ont été sélectionnés par le Comité de nomination, avec l'aide d'un conseiller externe, avant d'être soumis au vote des actionnaires. Tous les membres du Conseil ont été élus pour trois ans. Les actionnaires ont également approuvé à l'unanimité la rémunération proposée pour le Conseil.

Enfin, l'Assemblée générale annuelle du 6 mai a approuvé une proposition permettant à la Société de racheter ses propres actions et FDR, conformément à l'article 49bis de la Loi luxembourgeoise sur les sociétés. Le Conseil ayant approuvé le programme de rachat le même jour, ce programme de rachat d'actions de la Société a été lancé sur Euronext Paris à compter du 7 juin 2005.

Suite au programme de rachat de FDR et d'actions des catégories A, B et C auprès d'actionnaires participants, au cours du

marché, (respectivement 40% de ce cours pour les actionnaires B), le Conseil d'administration a convoqué une seconde Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 8 décembre 2005, afin de réduire le capital de la Société par l'annulation de 50 140 572 actions propres détenues par SES GLOBAL, en conséquence du programme de rachat d'actions. Lors de la même assemblée, à laquelle 97,55 % des actionnaires ont assisté, une nouvelle résolution autorisant SES GLOBAL à racheter 10 % de ses actions propres a été adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration**Mission**

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la Société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la Société et l'affectation des résultats, le plan d'affaires à moyen terme du Groupe, et le budget annuel consolidé de la Société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et il est responsable de la gestion journalière de la Société vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, gestion qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

A la suite de sa réduction par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 6 mai, le Conseil d'administration était composé de 18 membres au 31 décembre, tous ces membres étant des administrateurs non-exécutifs.

Les candidats ont été sélectionnés sur proposition du Comité de nomination du Conseil, avec l'assistance de Korn Ferry, conseiller indépendant, afin d'établir une liste de candidats. Conformément aux statuts de la Société, neuf membres du Conseil représentent les détenteurs des actions de la catégorie A et des FDR; six membres du Conseil représentent les détenteurs des actions de la catégorie B, et trois membres du Conseil représentent les détenteurs des actions de la catégorie C. Les mandats des administrateurs actuels arriveront à expiration le jour de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2008.

Le Président du Conseil d'administration, M. René Steichen, a été élu par les membres du Conseil au cours de sa séance du 6 mai, tenue à la suite de l'assemblée générale annuelle. René Steichen est actuellement assisté par trois Vice-présidents, dont chacun a été élu sur la base de propositions soumises par des administrateurs représentant les actionnaires des catégories A, B et C.

Gouvernance d'entreprise

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, provisoirement, pourvoir au poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine Assemblée générale annuelle des actionnaires doit confirmer l'élection d'un nouvel administrateur qui mettra un terme au mandat de son prédécesseur.

Conformément au règlement interne adopté par le Conseil d'administration le 18 mars 2004, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme étant indépendant s'il n'entretient avec la Société ou ses cadres aucun rapport susceptible d'influencer son jugement.

Les éléments clés à prendre en compte pour déterminer si un administrateur est indépendant sont les suivants :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de 12 ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la Société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la Société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la Société.

Huit des 18 administrateurs sont considérés comme étant indépendants. Il s'agit de Messieurs Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Christian Schaack, Terry Seddon, Marc Speeckaert, Gerd Tenzer et François Tesch.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la Société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, compte non tenu des abstentions.

Tout contrat important que la Société ou une de ses filiales détenues à part entière ont l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, plus de 5 % des actions de la Société, est soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.

En 2005, le Conseil d'administration a eu à voter deux fois sur une opération de cette nature. Lors de sa séance du 6 mai, il a approuvé un contrat entre SES GLOBAL et des actionnaires participants, dans le cadre du programme approuvé de rachat d'actions. Parmi les participants à cette opération, chacun des actionnaires B et C détenait plus de 5 % des actions de la Société. Lors de sa séance du 6 octobre, le Conseil a approuvé une opération qui résultait dans l'attribution d'un crédit d'impôt à GE, l'actionnaire C détenant 20,1 % du capital de SES.

Un administrateur conscient d'un conflit d'intérêt, direct ou indirect, par rapport à l'intérêt de la Société dans le cadre d'une question soumise à l'approbation du Conseil, doit en informer ce dernier. L'administrateur en question n'est pas autorisé à délibérer ou à voter en la matière.

Activités du Conseil d'administration en 2005
Le Conseil d'administration s'est réuni sept fois en 2005, avec une participation moyenne de 86,4 %.

A l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du 6 mai, la taille du Conseil a été réduite de 21 à 18 administrateurs. Wolfgang Baertz, Ernst-Wilhelm Contzen, Kevin Copp, Gilbert Ernst, Richard Goblet d'Alviella, Dr Joachim Kröske et Gaston Schwertzer se sont retirés du Conseil d'administration, tandis que quatre nouveaux membres, Marcus Bicknell, Jacques Espinasse, Terry Seddon et Marc Speeckaert ont été élus au Conseil de SES GLOBAL.

Une réunion de présentation a été organisée par la direction de la Société à l'intention des nouveaux administrateurs, avant qu'ils n'assistent à leur première séance. Les présentations destinées aux membres d'un ou plusieurs des Comités constitués par le Conseil ont également couvert les sujets spécifiques liés à ces Comités.

En 2005, le Conseil a approuvé une version actualisée du plan stratégique de la Société, ainsi qu'un plan d'affaires pour la période 2005-2012. Le budget 2006 approuvé par le Conseil en décembre 2005 est basé sur le plan d'affaires.

Le Conseil a décidé d'acquérir 100 % des actions de New Skies, opération qui reste subordonnée à des autorisations réglementaires, et a approuvé l'augmentation des investissements du groupe dans Accelon et SATLYNX. Il a également décidé de vendre SES Re.

Les autres investissements majeurs approuvés par le Conseil se rapportent à l'acquisition de quatre satellites, (ASTRA 1M, AMC-18 et AMC-21, ainsi que Ciel-2), et à un investissement par APS, – filiale détenue à part entière par SES ASTRA, et acquise auprès de Première en 2004 –, dans Blucom. Le Conseil a en outre approuvé plusieurs initiatives importantes de diversification et d'expansion des services en Europe, en particulier en Allemagne.

Le Conseil a autorisé le lancement d'un programme d'émission d'obligations de 2 milliards d'euros dans le cadre d'un programme EMTN et décidé de substituer SES GLOBAL-Americas Holdings, General Partnership ayant son siège dans l'Etat du Delaware, à SES GLOBAL, en tant qu'émetteur d'Euro-obligations de 500 millions d'euros.

Le Conseil a accepté de prolonger la période d'exercice des options émises lors de l'introduction en bourse de SES en 1998. Ces options, qui devaient initialement expirer en juin 2005, peuvent désormais être exercées jusqu'au 30 juin 2013.

En avril 2005, le Conseil a adopté un code de conduite interne concernant les transactions réalisées par les membres du Conseil et le personnel sur des titres de la Société.

Enfin, le Conseil a procédé pour la première fois à une auto-évaluation. Les questions ont porté sur l'organisation, les débats et la structure des réunions du Conseil et de ses Comités, la composition et la rémunération du Conseil, et les pouvoirs du Conseil et de ses Comités.

Au vu des résultats de cette évaluation, la Société a apporté des adaptations mineures au fonctionnement des séances du Conseil et le Comité de rémunération a proposé une augmentation de la rémunération des administrateurs, qui sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée du 6 avril 2006.

Le Conseil a été informé mensuellement par le Comité exécutif des activités du Groupe et de sa situation financière, conformément à un plan de reporting précis. Le Conseil a également été informé des affaires courantes à l'occasion de chaque réunion, et a reçu des informations relatives à d'éventuels investissements futurs ou désinvestissements potentiels.

Comités du Conseil d'administration

Le Bureau du Président

Le Président et les trois Vice-présidents sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président prépare l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration. Chaque Vice-président coordonne la préparation des réunions du Conseil avec les administrateurs de sa catégorie d'actions.

Le Bureau du Président est actuellement formé par Messieurs :

René Steichen,
John F. Connelly,
Gerd Tenzer,
Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni sept fois en 2005 ; avec un taux de participation des membres supérieur à 96 %.

Le Comité de rémunération

Le Conseil d'administration a établi un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif, et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération générales dans la Société. Il rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

A la suite de l'élection d'un nouveau Conseil en mai 2005, le Comité de rémunération se compose des cinq membres suivants, dont la majorité sont des membres indépendants du Conseil :

René Steichen,
Marcus Bicknell,
John F. Connelly,
Hadelin de Liedekerke Beaufort,
Terry Seddon.

En 2005, le Comité de rémunération était présidé par le Président du Conseil.

M. Gerd Tenzer et M. Jean-Paul Zens peuvent assister aux réunions du Comité de rémunération à titre d'observateurs.

Le Comité de rémunération s'est réuni trois fois, avec un taux de participation des membres de 93 %. Les questions abordées se rapportaient notamment à la prolongation du délai d'exercice des options sur actions consenties pendant l'introduction en bourse de SES.

Les débats du Comité de rémunération ont également porté sur l'extension du plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres de sociétés contrôlées, telles SES SIRIUS, SATLYNX et APS, la détermination des attributions d'options sur actions en 2005, et la prime 2005 pour les membres du Comité exécutif.

Les membres du Comité de rémunération ont également reçu une présentation sur les meilleures pratiques de rémunération des cadres, et adopté une charte qui a été soumise au Conseil lors de sa réunion de février 2006 pour approbation finale.

Le Comité d'audit

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a formé un Comité d'audit chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités en matière de politiques d'entreprise, de contrôles internes et de méthodes de reporting en matière financière et réglementaire. Le Comité joue un rôle de surveillance et constitue un lien entre les auditeurs internes et externes, d'une part, et le Conseil d'administration, d'autre part.

Le Comité d'audit est composé de six membres, dont quatre sont des membres indépendants du Conseil.

Les membres du Comité d'audit sont actuellement Messieurs :

Marc Speeckaert,
Président du Comité d'audit,
Jacques Espinasse,
Jean-Claude Finck,
Gaston Reinesch,
Terry Seddon,
François Tesch.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation de ses membres de 100 %. Ses réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2004 avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2005.

Le Comité d'audit a discuté de la mise en oeuvre des plans d'audit internes et externes, de la mise en oeuvre des normes IFRS et de leur impact sur les états financiers du Groupe SES ; il a par ailleurs adopté une charte du Comité d'audit amendée. Il a en outre approuvé un code de conduite et d'éthique Professionnelle applicable à tous les employés, revu la lettre de gestion de l'auditeur externe, et eu plusieurs discussions spécifiques sur les risques fiscaux et le traitement des paiements en actions.

Les membres du Conseil ont également eu l'opportunité de faire part au Comité d'audit, par l'intermédiaire de son Président, de leurs commentaires éventuels sur les résultats trimestriels de la Société, avant la publication de ces résultats.

Le Comité de nomination

Suite à l'adoption par le Conseil d'un nouveau règlement interne en 2004, la Société a formé un Comité de nomination composé de cinq membres, dont la majorité sont des membres indépendants du Conseil.

Le Comité de nomination est chargé de proposer les candidats susceptibles d'être élus au poste d'administrateur par les membres de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires. Ces propositions sont basées sur les soumissions par les actionnaires d'un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires.

Au cours de ses trois réunions en 2005, à laquelle tous ses membres ont assisté, le Comité de nomination a été activement impliqué pour la première fois dans la sélection des candidats au poste d'administrateur. Le Comité de nomination a présélectionné et approuvé les propositions soumises par les actionnaires, et fixé des critères de sélection des membres indépendants du Conseil, qui ne détiennent aucune participation au capital de la Société.

Le rôle du Comité de nomination consiste également à proposer des candidats au Comité exécutif à élire par le Conseil. Le Comité a proposé la nomination de Edward D. Horowitz au poste de Président et Directeur général de SES AMERICOM.

A la suite des élections au Conseil en mai 2005, les membres du Comité de nomination sont Messieurs :

René Steichen,
Marcus Bicknell,
John F. Connelly,
Hadelin de Liedekerke Beaufort,
Terry Seddon.

M. Gerd Tenzer et M. Jean-Paul Zens peuvent assister aux réunions du Comité de nomination à titre d'observateurs.

Gouvernance d'entreprise

Les membres du Comité exécutif sont :

Romain Bausch, né le 3 juillet 1953 et nommé Président et Directeur général en juillet 2001. M. Bausch est aussi Président des Conseils d'administration de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES SIRIUS et AsiaSat. M. Bausch a été nommé Directeur général et Président du Comité de gestion de SES en 1995, après avoir fait carrière au Ministère des Finances de l'Etat de Luxembourg. M. Bausch a occupé des postes clés dans les secteurs bancaire, des médias et des télécommunications ; il a également été administrateur et Vice-président de SES pendant cinq ans. M. Bausch est également membre du Conseil d'administration de BIP Investment Partners et de Sal. Oppenheimer S.A. M. Bausch est diplômé en sciences économiques (avec une spécialisation en gestion des entreprises) de l'Université de Nancy.

Robert Bednarek, né le 6 octobre 1957 et nommé au poste de Vice-président exécutif chargé du développement (Executive Vice President, Corporate Development) en janvier 2002. M. Bednarek a rejoint SES GLOBAL après avoir quitté PanAmSat, où il exerçait les fonctions de Vice-président exécutif et de Directeur chargé de la technologie depuis 1997, et celles de Cadre supérieur d'exploitation et d'ingénierie depuis 1990. Avant d'être recruté par PanAmSat, M. Bednarek était le co-fondateur d'une société de conseil en technologie basée à Washington, D.C., dans laquelle il a été associé de 1984 à 1990 ; il a également exercé les fonctions de Directeur scientifique adjoint de la US Corporation for Public Broadcasting de 1979 à 1984. M. Bednarek est diplômé en génie électrique (avec une spécialisation en théorie des communications et en analyse mathématique) de l'Université de Floride, et il détient plusieurs brevets d'invention américains en matière de GPS (Global Positioning Systems). M. Bednarek est membre du Conseil de SES ASTRA, SES AMERICOM, AsiaSat, Star One, SATLYNX, et ORBCOMM. M. Bednarek est aussi membre du Conseil de la Space Foundation.

Edward D. Horowitz, né le 16 novembre 1947 et nommé au poste de Président et Directeur général de SES AMERICOM en mai 2005. M. Horowitz est membre du Conseil de SES AMERICOM et SES ASTRA. Avant de rejoindre la Société, M. Horowitz était le fondateur de EdsLink LLC, un organisme offrant des services d'expertise financière, opérationnelle et technologique. De 1997 à 2001, M. Horowitz a exercé la fonction de Vice-président en charge du développement au sein de Citigroup, prestataire de services bancaires, d'assurances et d'investissement, et était le fondateur et Président de e-Citi, unité opérationnelle de Citigroup. M. Horowitz est également membre des conseils consultatifs et des conseils d'administration de plusieurs sociétés, y compris Tennis Channel, American Reprographics Company (NYSE – ARC), et iVillage (NASDAQ – IVIL) ; il est également membre du Conseil d'administration de la New York Hall of Science. M. Horowitz est titulaire d'un M.B.A de la Columbia University School of Business et détient une licence en Sciences Physiques du City College de New York.

Ferdinand Kayser, né le 4 juillet 1958 et nommé Président et Directeur général de SES ASTRA en janvier 2002. Avant de rejoindre la Société, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de Premiere World, le bouquet numérique de télévision payante du groupe Kirch en Allemagne. Avant de rejoindre le groupe Kirch, M. Kayser a occupé de nombreux postes de direction au sein de la société CLT, le plus grand programmeur privé européen, tels que Vice-président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL 2 (1993) et de Vice-président exécutif et membre du Conseil de gestion chargé de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé de l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, en Sciences économiques et s'est spécialisé en droit des médias et en gestion des médias électroniques. M. Kayser est membre des Conseils de SES AMERICOM, SES SIRIUS, SATLYNX et Accelon.

Mark Rigolle, né le 11 avril 1965 et nommé Chief Financial Officer de SES GLOBAL en août 2004. M. Rigolle a rejoint SES GLOBAL après avoir quitté Belgacom, entreprise de télécommunications basée à Bruxelles, où il a exercé la fonction de Directeur de la stratégie et du développement, ainsi que la fonction de Directeur des finances. Avant de rejoindre Belgacom, M. Rigolle travaillait pour ABN AMRO et Sanwa Bank. M. Rigolle est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Leuven, Belgique. M. Rigolle est membre des Conseils de SES ASTRA, SES AMERICOM, SES SIRIUS, AsiaSat, et Star One.

Comité Exécutif

Mission

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière du Groupe. Il fonctionne selon le principe de direction collégiale.

Le Conseil d'administration a confié au Comité exécutif la préparation et la planification des politiques et stratégies générales de la Société, ainsi que les décisions dépassant la gestion journalière, pour discussion et prise de décision au niveau du Conseil.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des transactions spécifiques dont le montant ne peut pas dépasser 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant total de tels projets ne peut dépasser à aucun moment 20 millions d'euros.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé et un budget d'investissement pour approbation au Conseil d'administration.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil et les Comités mandatés spécialement par le Conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la Société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à ses membres agissant individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'exercer sa responsabilité générale qui consiste à superviser les activités de la Société, le Président du Comité exécutif informe le Président du Conseil de façon régulière. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun.

En 2005, le Comité exécutif a tenu 48 réunions, avec un taux de participation des membres de 96,9 %. Pierre Margue, Vice President Legal and Corporate Affairs, a fait fonction de Secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont : le Président et Directeur général de SES GLOBAL assumant la présidence du Comité exécutif, le Directeur financier de SES GLOBAL, le Vice-président exécutif chargé du développement de SES GLOBAL, le Président et Directeur général de SES ASTRA, le Président et Directeur général de SES AMERICOM.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil sur proposition du Comité de nomination.

Rémunération

Rémunération du Conseil d'administration

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires approuve les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses Comités. Ces rémunérations sont composées d'une part fixe de 15 000 euros par an, et d'une part variable de 1 200 euros par réunion du Conseil, toutes deux nettes d'impôts. Le Vice-président reçoit une rémunération annuelle de 22 500 euros, et une rémunération de 1 800 euros par réunion, tandis que le Président reçoit 30 000 euros par an et 2 400 euros par réunion.

Les membres des Comités constitués par le Conseil ont droit à une rémunération nette de 900 euros par réunion du Comité ; le Vice-président reçoit 1 350 euros par réunion et le Président, respectivement le Président du Comité d'audit, reçoit 1 800 euros nets par réunion du Comité.

En 2005, le montant total net des rémunérations versées aux administrateurs s'est élevé à 600 450 euros, dont 277 950 euros sous forme de rémunération variable et 322 500 euros sous forme de rémunération fixe. Le montant total brut pour l'année 2005 s'est élevé à 750 562,50 euros.

Les montants fixe et variable approuvés par l'Assemblée générale annuelle du 6 mai 2005 sont restés inchangés par rapport à 2004.

Actions de la Société appartenant aux membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2005, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 614 310 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR), et 9320 options. Ces options ont été attribuées lors de l'introduction en bourse de la Société en 1998.

Rémunération du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle est composée d'une part

fixe et d'une part variable. Au cours de l'année 2005, la Société a introduit un nouveau plan d'intéressement à long terme pour les cadres supérieurs du Groupe. Ce programme comprend l'attribution d'actions à transfert de propriété différé et d'actions attribuées en fonction de la performance. Les actions à transfert de propriété différé seront définitivement attribuées à l'issue d'une période de 3 ans. Dans le cadre de ce programme, les membres du Comité exécutif se sont vu attribuer un total de 11 662 actions en 2005. La rémunération brute globale allouée aux membres du Comité exécutif pour l'année 2005 s'est élevée à 2 891 075 euros, dont 923 543 euros représentent la part variable.

Les membres du Comité exécutif participent également au plan d'options d'acquisition de FDR des cadres de l'entreprise, adopté par le Conseil d'administration le 31 janvier 2002. Pendant l'année 2005, un total combiné de 285 665 options sur les FDR de la Société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 10,64 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à la Bourse de Luxembourg les 20 premiers jours de bourse suivant l'Assemblée générale annuelle. Un quart de ces options a pu être exercé le 1er janvier 2006, et les trois quarts restants pourront être exercés les 1er janvier 2007, 2008 et 2009.

De gauche à droite : Ferdinand Kayser, Mark Rigolle, Romain Bausch, Edward D. Horowitz, Robert Bednarek



Gouvernance d'entreprise

Aucun des membres du Comité exécutif n'a exercé d'options obtenues en 2005.

Actions de la Société appartenant aux membres du Comité exécutif

Au 31 décembre 2005, les membres du Comité exécutif détenaient un total combiné de 58 870 actions et FDR et 871 989 options.

Réviseur d'entreprises

Selon la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la Société sont certifiés par un réviseur nommé par l'Assemblée générale annuelle. Le 6 mai 2005, l'Assemblée a reconduit à l'unanimité le mandat de la société Ernst & Young pour une année supplémentaire. Le mandat du réviseur expirera à l'Assemblée générale annuelle du 6 avril 2006.

Procédures de contrôles internes

Objectifs

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de s'assurer que le Groupe SES GLOBAL maintient un système efficace de contrôles internes, y compris des contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise du Groupe.

La mise en oeuvre des procédures de contrôles internes a pour objectif de contribuer à la gestion des risques et à fournir une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs de la Société.

Les procédures de contrôles internes ont pour finalité d'assurer que :

- les opérations se déroulent de manière efficace et permettent ainsi à l'organisation d'atteindre ses objectifs de performance ;
- les informations financières et opérationnelles à usage interne et externe sont fiables ;
- les actifs sont sauvegardés ; et
- les actions et les décisions sont conformes aux lois, réglementations, normes, règles internes et contrats applicables.

Comme tous les systèmes de contrôles, les contrôles internes ne peuvent pas fournir une garantie absolue de réduction ou d'élimination totale des risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreur humaine.

Principes d'organisation

Le Conseil d'administration a délégué l'élaboration, la mise en oeuvre et le maintien d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES GLOBAL, qui, à son tour, collabore étroitement avec les Comités de direction des principales entités opérationnelles du Groupe dans la mise en place de pratiques et de procédures de contrôles.

Chaque entité opérationnelle du Groupe applique des pratiques de contrôles à deux niveaux :

- les règles communes formalisées par plusieurs comités de coordination ou équipes interfonctionnelles du Groupe et applicables à tous les employés, cadres et dirigeants de la société, de ses filiales et d'autres sociétés qu'elle contrôle, et qui servent de cadre général pour leurs propres processus de gestion ; et
- les règles et procédures spécifiques à chaque entité du Groupe, adaptées à son activité, sa taille et son organisation, ainsi qu'à l'environnement légal et réglementaire.

L'organisation, l'application et la surveillance de ces règles et procédures – et par conséquent la gestion des risques – relèvent de la responsabilité des entités opérationnelles du Groupe.

Procédures de contrôles internes

Les instruments de contrôle constituent un élément essentiel des procédures de contrôles internes de la Société, car ils donnent le ton général de ces procédures pour l'ensemble du Groupe. Ils définissent la discipline et la structure qui serviront de bases à tous les autres éléments des contrôles internes.

Un code de conduite et d'éthique professionnelle a été adopté, pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code est applicable à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la Société, de ses filiales ou d'autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, dirigeants et administrateurs agissent à tous moments conformément aux lois, réglementations et normes de conduite applicables, en respectant les plus hautes normes d'intégrité. Le code a été approuvé le 16 février 2006 par le Conseil d'administration.

Il sera proposé au comité mixte de SES ASTRA et à la délégation du personnel de SES GLOBAL d'approuver l'inclusion du code dans le Règlement intérieur de la Société. Il s'agit là d'une exigence légale pour que des sanctions puissent être prises en vertu du code.

Lorsque toutes les approbations requises auront été obtenues, le code deviendra officiellement applicable et son lancement s'accompagnera d'une formation de tous les salariés du Groupe.

En outre, des procédures plus détaillées seront élaborées à propos de certaines des directives décrites dans le code.

Ces travaux exigeront la coopération d'autres départements (par ex. Ressources humaines, Audit interne et Finances).

Les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers comportent principalement les éléments suivants :

- un manuel de Reporting du Groupe qui résume les directives et politiques du Groupe en matière de comptabilité et de rapports financiers ;
- des contrôles ont été établis en ce qui concerne le traitement des transactions comptables afin de s'assurer que les autorisations appropriées pour les transactions existent, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- les activités à potentiel de risque important, comme les transactions sur les produits dérivés, sont limitées par un cadre bien défini par le Conseil d'administration, ou sont soumises à son approbation ;
- d'éventuelles faiblesses identifiées dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ;
- le Groupe utilise un système étendu de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes annuels consolidés de la Société sont élaborés selon un processus détaillé, et sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également les investisseurs majeurs, et reçoit des rapports financiers mensuels détaillés permettant une comparaison avec le budget approuvé ; et
- les états financiers font l'objet d'un examen limité dans le cas des états semestriels et d'un audit complet pour les comptes annuels, par les réviseurs externes du Groupe.

Les contrôles internes relatifs à la gestion de trésorerie comportent principalement les éléments suivants :

- un progiciel spécifique de gestion de trésorerie a été mis en place afin d'assurer l'efficacité des opérations de ce service dans la mise en oeuvre d'une stratégie de couverture des risques du Groupe associés aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Une séparation claire des responsabilités entre les membres des services de trésorerie et de la comptabilité a été définie ;

- un manuel de trésorerie contenant des instructions détaillées sur les instruments dérivés utilisés et leur traitement comptable approprié a été élaboré ; et
- les activités de trésorerie du Groupe, notamment les activités de couverture exercées pendant l'année, sont autorisées et approuvées par le Conseil d'administration.

Le trésorier du Groupe adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration.

Les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires comportent les principaux éléments suivants :

- un processus de gestion du risque des activités opérationnelles est en place pour surveiller et évaluer les sources de risques techniques, et pour développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant la réduction des risques au niveau de l'infrastructure spatiale ; et
- un système et un processus de gestion de crise ont été conçus pour répondre, au niveau de responsabilité approprié, aux situations d'anomalie de fonctionnement de satellites en orbite.

Dans le domaine informatique, les contrôles internes comportent principalement les éléments suivants :

- la direction s'est engagée à ce que les données et infrastructures de la Société, ainsi que ses systèmes informatiques, soient aussi sécurisés que raisonnablement possible. Des contrôles et des procédures de sécurité sont en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la Société ;
- une sauvegarde régulière des informations électroniques est assurée, et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- pour les applications non liées à l'infrastructure spatiale, les plans de récupération de données en cas de sinistre ont été finalisés et testés dans le courant de 2005.

Evaluation des procédures de contrôles internes

La fonction d'Audit interne du Groupe SES GLOBAL a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes, ainsi que la conformité des activités avec ces procédures.

L'Audit interne a pour rôle de fournir une assistance et une assurance indépendantes et objectives sur la performance et l'efficacité des opérations du Groupe, sur la fiabilité du reporting financier et opérationnel, et sur la conformité du Groupe quant au respect des lois et réglementations. Dans ce contexte,

l'Audit interne est également chargé d'identifier, de prévenir et de maîtriser les risques, ainsi que de sauvegarder les actifs de la Société.

Selon sa charte, la fonction d'Audit interne est directement rattachée au Président et Directeur général de SES GLOBAL, mais peut également avoir un accès direct au Comité d'audit.

Les activités de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan annuel d'audit qui est revu et approuvé par le Comité d'audit. Ce plan est basé sur un plan stratégique de trois ans défini suivant une méthodologie de cartographie des risques. Cet exercice est accompli tous les trois ans par la fonction d'Audit interne. Il implique l'identification des risques inhérents à tous les processus opérationnels, suivi de l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après l'application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses de contrôles internes, et établit régulièrement des rapports de conformité à l'adresse du Président et Directeur général de SES GLOBAL et du Comité d'audit.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits avec les réviseurs externes du Groupe, et procède à un échange régulier d'informations pertinentes avec eux.

Relations avec les investisseurs

SES GLOBAL dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui rapporte au Directeur financier de SES GLOBAL. Son but est de développer et de coordonner les communications externes et interactions du Groupe avec les investisseurs en actions et en obligations, les analystes en investissement, les agences de notation, les journalistes financiers et autres publics externes, de surveiller les développements intervenus sur les marchés des actions, et de fournir un retour d'information au Comité exécutif de SES GLOBAL. Le service « Relations avec les investisseurs » est responsable de définir et d'exécuter le programme de relations actives avec les investisseurs de SES GLOBAL, y compris la participation aux conférences et autres événements similaires organisés pour les investisseurs. Ce service assure également la conformité des communications externes du Groupe avec les lois et réglementations applicables. Le Vice-président du service est rattaché directement au Directeur financier de SES GLOBAL et collabore étroitement avec le Président et Directeur général ainsi qu'avec

le trésorier du Groupe et d'autres cadres supérieurs à tous les niveaux du Groupe.

Ressources humaines

Notre stratégie en matière de

Ressources humaines

Le Groupe SES vise à être l'employeur de choix dans l'industrie.

Nous identifions, engageons, développons et fidélisons des talents de niveau mondial, afin de réaliser notre vision et nos objectifs stratégiques. Nous respectons nos collaborateurs et leur faisons confiance, reconnaissons l'atout que représentent les origines diverses de notre personnel, et vivons nos valeurs. Nos leaders donnent l'exemple en adoptant les comportements définis dans le document intitulé « Compétences de Leadership SES » (SES Leadership Competencies).

Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et fiers de travailler au sein de notre Groupe. Afin de valoriser pleinement le potentiel de nos collaborateurs, nous nous concentrons sur le développement des compétences, l'harmonisation des objectifs et le partage des connaissances. Nous veillons à ce que chaque employé ait la perspective de pouvoir réussir sa carrière dans le contexte de notre système de gestion des performances. Les Ressources humaines sont le catalyseur qui permet de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, conduisant à une croissance durable de la valeur de notre entreprise pour ses actionnaires.

Effectif

A la fin de l'exercice 2005, SES employait 1 102 personnes au total¹. La répartition du personnel est reprise dans le tableau ci-dessous.

	2005
SES GLOBAL S.A.	54
SES ASTRA	333
SES AMERICOM	456
APS	116
SES SIRIUS	37
SATLYNX	74
Autres participations	32
Total	1 102

¹ Equivalents plein temps.

Nos valeurs et notre culture

Les sociétés du Groupe SES GLOBAL partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs servent d'inspiration pour une culture organisationnelle unique et reflètent nos aspirations à maximiser nos performances au service des clients, des actionnaires et de la société dans son ensemble. Nos valeurs

Gouvernance d'entreprise

sont principalement axées sur une qualité maximale du service au client. Elles sont les suivantes :

L'excellence – la passion et la détermination d'être les meilleurs dans notre industrie.

Le partenariat – le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire du Groupe afin de réaliser des objectifs et des avantages communs, au service des clients.

Le leadership – l'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel nous pouvons répondre aux exigences du marché.

L'intégrité – la mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation – la création d'une culture d'entreprise stimulant la créativité dans l'organisation, développant le savoir-faire des employés et améliorant les processus, les produits et les services.

Rémunération

Les sociétés SES GLOBAL appliquent une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut : des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour les adapter aux meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions
Equity Incentive Compensation Plan
SES GLOBAL applique un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (Equity Incentive Compensation Plan). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. En 2005, 1 338 119 options ont été attribuées à 98 cadres.

Long term incentive scheme for executives
Notre plan d'intéressement à long terme pour les cadres du Groupe se fonde sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant une période de trois ans) et, dans le cas des cadres supérieurs, sur des actions à transfert de propriété différé et des actions attribuées en fonction de la performance (actions qui ne sont attribuées qu'à condition que la Société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance). Ce plan a été mis en place en 2005.

Stock Appreciation Rights Plan
SES ASTRA et SES GLOBAL S.A. mettent en œuvre un plan de droits à la plus-value des actions (Stock Appreciation Rights (STAR) Plan), qui s'applique au personnel non cadre. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la Société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel dans l'entreprise et à lui permettre de participer à la création de valeur. 328 617 droits ont été attribués en 2005.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions de nos employés. Ces systèmes incluent tout un éventail de primes, de primes ponctuelles et de primes de réalisation d'objectifs, ainsi que les SES ASTRA Awards et l'AMERICOM *President's Award*.

La fonction Ressources humaines (RH)

Notre organisation est encadrée par une équipe d'environ 20 professionnels des RH, qui sont implantés dans nos différentes sociétés opérationnelles à travers le monde.

Un Comité de Coordination des Ressources humaines veille à ce que la stratégie et les objectifs des RH soient parfaitement harmonisés au sein du Groupe, et conformes aux objectifs commerciaux, décisions et instructions du Comité exécutif de SES GLOBAL.

La satisfaction des employés est périodiquement contrôlée par une enquête auprès du personnel, baptisée « Voice of the Employee ».

L'accent est mis sur la communication entre les employés, qui prend des formes diverses, notamment des réunions, petits-déjeuners de travail et forums consacrés à des sujets spécifiques. Le site Intranet de la Société constitue un des piliers de notre communication interne.

Développement du savoir-faire

Fidèle à sa volonté de développer en permanence le savoir-faire et l'expertise de son personnel, SES a poursuivi le développement de l'AMERICOM University et du Programme de Formation et d'Enseignement de SES (STEP) en 2005.

SES a consacré plus de 2 % de sa masse salariale totale à la formation et au développement, y compris la formation des dirigeants, la formation technique et la formation commerciale.

Les entreprises du Groupe SES mettent en œuvre un Programme de développement global consistant en un échange temporaire des employés au sein du Groupe, pour la réalisation de projets, à des fins de développement personnel et à des fins éducatives.

Former des dirigeants hors pair

Nous nous concentrons sur l'identification et le développement de dirigeants à potentiel élevé, au moyen de notre planification de succession. Différentes mesures y contribuent, et notamment la participation à des programmes de développement de cadres, des programmes de coaching, des missions temporaires de déploiement personnel et des séances d'évaluation à 360 degrés. Un système d'inventaire des talents a été développé et un plan mondial de préparation des successions a été mis en place pour les postes clés.

Dialogue social à l'intérieur de SES GLOBAL

Dans les relations avec leurs salariés, SES GLOBAL S.A. et ses entités opérationnelles se basent sur les meilleures pratiques du dialogue social et d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les impératifs légaux et dans la culture de management.

Chez SES ASTRA, le cadre légal prévoit une délégation du personnel et un comité mixte.

La délégation du personnel se compose de sept membres qui sont élus pour cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et d'affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la Société et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Le comité mixte dispose de pouvoirs de co-décision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, la santé et la sécurité du travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de renvoi. Le Comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes relatives aux investissements ou à l'équipement, ainsi que sur les décisions importantes affectant les processus et les conditions de travail.

Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

SES GLOBAL S.A. dispose également d'une délégation du personnel, qui est composée de deux membres.

Dans les autres sociétés SES, le dialogue social a lieu selon les règles instituées par les cadres législatifs locaux, par exemple au moyen des comités d'entreprise chez SATLYNX et APS.

Notre politique de responsabilité sociale d'entreprise

En 2005, SES GLOBAL a continué à mettre en œuvre un programme de responsabilité sociale de l'entreprise (Corporate social responsibility (CSR)) en adéquation avec les valeurs de la Société. Nous sommes convaincus que notre réputation au niveau mondial repose sur nos activités menées au niveau local. C'est pourquoi dans le cadre de notre programme de CSR nous déployons des activités décentralisées dans les parties du monde où les sociétés du Groupe SES fournissent des services commerciaux et techniques.

Notre programme CSR se concentre sur le soutien des initiatives de formation et vise à contribuer au développement d'une société fondée sur le savoir et les communications dans chaque région du monde. Nous pensons qu'il s'agit d'un élément essentiel pour l'émergence d'un modèle de développement durable. Nos activités CSR sont principalement déployées par l'intermédiaire d'institutions spécialisées dans l'enseignement.

En 2005, SES GLOBAL a poursuivi sa coopération avec l'Université de St. Gall en Suisse, en finançant une bourse pour un étudiant préparant un MBA de gestion des médias et des communications. Nous avons également continué à soutenir les activités pédagogiques de la Society of Satellite Professionals International, dont le siège est à Washington, D.C.

Nous avons poursuivi notre coopération pluriannuelle avec l'Université Internationale de l'Espace (ISU) implantée à Strasbourg, en France, en soutenant des bourses d'études dans les applications spatiales avancées. Dans le cadre d'un engagement à long terme, SES GLOBAL a continué à soutenir l'Institut St Joseph de Betzdorf, à Luxembourg, une institution pour handicapés mentaux.

Aux Etats-Unis, SES AMERICOM a sponsorisé deux courses, – Eden Family 5K Race et 1-Mile Fun Run –, dont les fonds récoltés financent des programmes destinés à pourvoir aux besoins de personnes autistes fréquentant l'Eden School de Princeton.

Pendant et après les catastrophes provoquées par les ouragans Katrina et Rita, SES AMERICOM a fourni des liaisons de communication pour les équipes de secouristes et des campements, et organisé la collecte et l'acheminement des dons des employés à la Croix Rouge et l'Armée du Salut américaines. AMERICOM a également co-sponsorisé un concert dans la Ville de New York, au profit des sinistrés victimes des ouragans Katrina et Rita.

En octobre 2005, SES AMERICOM a organisé une Semaine Communautaire pendant laquelle la Société a sponsorisé la course *Susan Komen New Jersey Race for the Cure*, dont les fonds ont été récoltés en faveur de l'information et de la recherche sur le cancer du sein, ainsi que les projets de construction *Habitat for Humanity* dans des quartiers de Washington, DC et de Lambertville, New Jersey. Les salariés ont consacré quatre jours à aider à construire des maisons pour des familles déshéritées.

En septembre, à l'occasion de l'entrée d'Ed Horowitz au Conseil d'administration de la Fondation Arthur C. Clarke, SES AMERICOM a annoncé la création du « Challenge Arthur C. Clarke-SES AMERICOM ». Le prix annuel récompensant ce Challenge sera décerné pour la première fois en 2006 ; il est destiné à encourager de jeunes ingénieurs et scientifiques à développer des concepts pour la nouvelle génération de satellites et réseaux de communications.

En 2005, AMERICOM a participé à diverses manifestations de collecte de fonds sponsorisées par la Fondation Kaizt, la Fondation T. Howard et la Washington Space Business Roundtable, pour le financement de bourses d'études et d'apprentissage dans notre industrie.

Mécénat

En 2005, SES GLOBAL a maintenu son soutien financier à un festival local de musique au Luxembourg. SES GLOBAL a contribué au financement de la Fondation Steichen, une organisation basée au Luxembourg et aux Etats-Unis portant le nom de l'artiste photographe Edward Steichen, et dont le premier lauréat a été nommé en 2005. Dans ce cadre, SES GLOBAL contribue à financer une bourse permettant aux artistes de la Grande-Région (comprenant le Luxembourg et les régions limitrophes de la Belgique, de la France et de l'Allemagne) de travailler temporairement à New York.

Protection de l'environnement

Les entreprises du Groupe SES GLOBAL s'appliquent à respecter l'environnement et à orienter leur conduite et celle de leur personnel sur les principes d'un développement durable. Nous appliquons le principe que toutes les activités et les services que nous fournissons à des clients tiers ou qui nous sont fournis par des fournisseurs tiers doivent respecter les normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement.

La conformité à ce principe est mesurée grâce aux lois et réglementations appliquées dans les pays où les entreprises du Groupe SES GLOBAL exercent leurs activités, ainsi que grâce aux meilleures pratiques en vigueur dans notre secteur d'activité. Notre objectif consiste à améliorer en permanence nos performances environnementales et à réduire davantage l'impact de nos activités sur l'environnement naturel. Les activités de SES GLOBAL et de ses entités opérationnelles sont principalement basées sur la bureautique et la technologie. Dans notre activité, nous encourageons l'usage le plus efficace de l'énergie et des ressources naturelles. Nous avons mis sur pied avec succès un programme de co-génération partout où nous le pouvons, dans le but d'utiliser l'énergie de façon optimale. Nous appliquons un programme de recyclage des déchets visant à éviter, réduire et traiter les déchets aussi efficacement que possible. Ce programme est soumis à des audits et à des contrôles de qualité par des organismes indépendants. Nous procédons également de façon régulière à des formations sur l'environnement et encourageons notre personnel à adopter des comportements citoyens, en termes environnementaux, dans leurs activités professionnelles.

Les entités opérationnelles de SES GLOBAL appliquent les meilleures pratiques pour minimiser l'impact sur l'environnement des activités sous-traitées, telles que la fabrication et le lancement des satellites. Elles veillent également à ce que les rayonnements émis par leurs stations terrestres restent en-dessous des limites définies par les pays concernés. Ceci est vérifié par des audits annuels internes et externes effectués par des organisations accréditées spécialisées dans la sécurité industrielle.



Valeur actionnariale



Nous développons nos métiers en augmentant la rentabilité, en poursuivant une politique de dividendes croissants, et en mettant en œuvre un programme de rachat et d'annulation d'actions

Présentation des informations financières par la direction

1. Résumé des informations financières

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	Variance %
Chiffre d'affaires	1 258,0	1 077,8	+180,2	+16,7 %
Charges opérationnelles	(376,9)	(291,0)	+85,9	+29,5 %
EBITDA	881,1	786,8	+94,3	+11,9 %
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(363,0)	(337,6)	+25,4	+7,5 %
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(42,3)	(56,2)	(13,9)	(24,7 %)
Résultat opérationnel	475,8	393,0	+82,8	+21,1 %
Résultat net financier	(4,7)	0,8	+5,5	–
Résultat avant impôts	471,1	393,8	+77,3	+19,6 %
Impôt sur les sociétés	(99,3)	(58,6)	+40,7	+69,5 %
Résultat des sociétés mises en équivalence	9,0	3,5	+5,5	+157,1 %
Intérêts minoritaires	1,1	1,9	(0,8)	(42,1 %)
Résultat net de l'exercice	381,9	340,6	+41,3	+12,1 %
Résultat par action A (euro)	0,67	0,58	+0,09	+15,5 %
Marge EBITDA	70,0%	73,0%	(3,0)% points	–
Marge bénéficiaire nette	30,4%	31,6%	(1,2)% points	–
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	719,4	825,4	(106,0)	(12,8 %)
Cash flow disponible	433,1	168,9	+264,2	+156,4 %
Endettement net	2 107,1	1 697,0	+410,1	+24,2 %
Endettement net/EBITDA	2,39	2,16	+0,23	+10,6 %
Endettement net/capitaux propres	60,5 %	50,3 %	10,2 % points	–

Evolution du résultat opérationnel ¹

2005 millions d'euros	T1	%	T2	%	T3	%	T4	%	2005
Chiffre d'affaires	289,6	+10,1 %	319,6	+10,4 %	313,0	(2,1 %)	335,8	+7,3 %	1 258,0
Charges opérationnelles	(83,1)	+4,5 %	(88,5)	+6,5 %	(96,0)	+7,9 %	(109,3)	+13,8 %	(376,9)
EBITDA	206,5	+12,5 %	231,1	+11,9 %	217,0	(6,5 %)	226,5	+5,3 %	881,1
Amortissements sur immobilisations corporelles	(81,4)	(14,2 %)	(93,3)	+14,6 %	(90,0)	(4,3 %)	(98,3)	+11,6 %	(363,0)
Amortissements sur immobilisations incorporelles	(8,1)	(72,8 %)	(13,5)	+66,7 %	(8,0)	(42,9 %)	(12,7)	+58,8 %	(42,3)
Résultat opérationnel	117,0	+99,0 %	124,3	+6,2 %	119,0	(4,0 %)	115,5	(3,0 %)	475,8
2004 millions d'euros	T1	%	T2	%	T3	%	T4	%	2004
Chiffre d'affaires	288,0	–	267,3	(7,2 %)	259,5	(2,9 %)	263,0	+1,3 %	1 077,8
Charges opérationnelles	(85,0)	–	(62,9)	(26,0 %)	(63,6)	+1,1 %	(79,5)	+25,0 %	(291,0)
EBITDA	203,0	–	204,4	+0,7 %	195,9	(4,2 %)	183,5	(6,3 %)	786,8
Amortissements sur immobilisations corporelles	(79,6)	–	(84,2)	+5,7 %	(79,0)	(6,1 %)	(94,8)	+20,1 %	(337,6)
Amortissements sur immobilisations incorporelles	(8,0)	–	(10,4)	+31,3 %	(7,9)	(24,8 %)	(29,9)	+277,0 %	(56,2)
Résultat opérationnel	115,4	–	109,8	(4,9 %)	109,0	(0,7 %)	58,8	(46,1 %)	393,0

¹ Les changements en pourcentage sont exprimés par rapport au trimestre précédent.

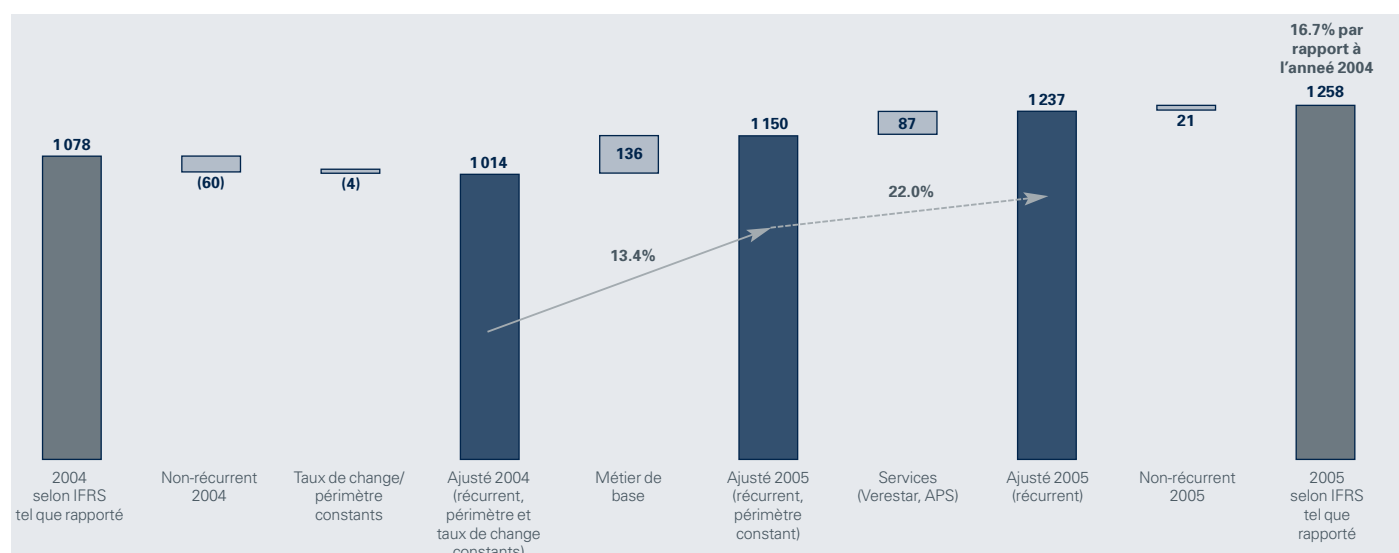
2. Commentaire sur les résultats financiers du Groupe

Les résultats financiers du Groupe pour l'exercice 2005 sont présentés pour la première fois conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Les chiffres comparatifs ont été retraités sur base de principes comptables uniformes.

Chiffre d'affaires

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Chiffre d'affaires	1 258,0	1 077,8	+180,2	+16,7%

L'évolution favorable du chiffre d'affaires traduit à la fois la croissance organique des principales sociétés opérationnelles du Groupe, SES ASTRA et SES AMERICOM, ainsi que l'expansion du chiffre d'affaires généré par les activités de services acquises. Les composantes de la forte croissance globale du chiffre d'affaires sont illustrées ci-dessous.



La croissance organique est principalement soutenue par de nouveaux contrats liés aux satellites AMC-15 et AMC-16 qui sont entrés en service respectivement en décembre 2004 et en février 2005, et qui sont entièrement pris sous contrat par EchoStar. La croissance organique en Europe est principalement conduite par les marchés allemand, britannique, d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. La TVHD a ainsi joué un rôle majeur. Le lancement d'ASTRA 4A pour le marché africain a également contribué à la croissance du chiffre d'affaires. Si l'on prend les secteurs EMOA et AMERIQUES ensemble, les taux d'utilisation des répéteurs sont restés stables à 74 %.

Dans la période sous revue, le secteur d'activité des services a été sensiblement étendu par l'acquisition de Verestar en décembre 2004, d'ASTRA Platform Services en janvier 2005, et par la prise de contrôle majoritaire de SATLYNX en avril 2005. Avec ces acquisitions successives, la part du chiffre d'affaires générée par les activités de services est passée de 6% en 2004 à 15% en 2005.

Le niveau plus faible des revenus non récurrents reflète principalement les revenus de la transaction SIRIUS 2 constatés en février 2004. Les revenus récurrents, qui sont un paramètre destiné à clarifier les performances sous-jacentes en éliminant les effets des taux de change et des éléments exceptionnels, et en ne tenant pas compte des changements éventuels du périmètre de consolidation, ont augmenté de 13,4% en 2005 par rapport à l'exercice précédent.

Présentation des informations financières par la direction

2. Commentaire sur les résultats financiers du Groupe suite**EBITDA**

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
EBITDA	881,1	786,8	+94,3	+11,9%

Tant les activités d'infrastructure que les activités de services ont contribué positivement à la croissance de l'EBITDA en 2005, bien que, comme prévu, les marges bénéficiaires des deux secteurs soient différentes.

Avant affectation des charges du groupe, les activités d'infrastructure, à forte intensité capitalistique, ont apporté une marge EBITDA de 80 % en 2005 (2004: 81 %). La marge du secteur services est passée de -34 % en 2004 à +4 % en 2005, ce qui traduit les fortes marges des activités APS et les mesures prises pendant l'année pour restructurer certaines des autres activités de services.

L'expansion des activités de services a principalement un impact sur les coûts du Groupe dans les domaines des frais de personnel et des charges pour la location de capacités satellitaires de tiers. Hormis l'impact unique du coût de la vente de 21,2 millions d'euros encouru en 2004 pour la vente du satellite Sirius 2, environ les trois quarts de la hausse des charges opérationnelles en 2005 sont dus à ces postes.

Résultat opérationnel

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Résultat opérationnel	475,8	393,0	+82,8	+21,1 %

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles enregistrées pour les satellites de SES AMERICOM récemment mis en service, au cours de l'année ou juste après la fin de l'exercice expliquent l'augmentation plus prononcée du résultat opérationnel comparativement à l'EBITDA. Les satellites concernés sont: AMC-15 (entré en service en décembre 2004), AMC-16 (février 2005), AMC-12 (avril 2005), AMC-11 (novembre 2004) et AMC-10 (mai 2004). En reflétant ces ajouts importants à la flotte, les charges d'amortissement sur immobilisations corporelles, avec 363,0 millions d'euros, ont été de 7,5 % supérieures à leur niveau de l'année précédente.

La charge d'amortissements sur immobilisations incorporelles, de 42,3 millions d'euros, est de 13,9 millions d'euros inférieure à 2004, ce qui traduit principalement un niveau moins élevé de charges de dépréciation sur le goodwill. Les amortissements sur immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont restés semblables au niveau de l'exercice précédent, à 33,7 millions d'euros.

Résultat net financier

Le résultat net financier s'analyse de la manière suivante :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Charges nettes d'intérêts	(74,3)	(39,2)	+35,1	+89,5 %
Intérêts capitalisés	17,2	20,2	(3,0)	(14,9 %)
Gains de change nets	48,4	25,9	+22,5	+86,9 %
Corrections de valeur	4,0	(6,1)	+10,1	–
Résultat net financier et corrections de valeur	(4,7)	0,8	(5,5)	–

Les dépenses nettes d'intérêts plus élevées pour la période s'expliquent par un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, les taux d'intérêt sur le marché ont fortement augmenté pendant l'année, avec une hausse du LIBOR de l'ordre de 200 points de base. En réaction à cette tendance, les positions prises sur les instruments financiers dérivés, qui avaient compensé en 2004 une partie des charges d'intérêts, ont été clôturées en 2005. D'autre part, un nouvel emprunt a été contracté pour financer le programme de rachat et d'annulation d'actions, ce qui a relevé la base de calcul des charges d'intérêts.

Pendant la période, des gains de change ont été réalisés principalement par le dénouement de positions en instruments financiers dérivés.

Les corrections de valeur favorables pendant l'année ont été générées dans le cadre d'une restructuration de l'actionariat de SATLYNX, unité opérationnelle du Groupe, alors que les évaluations avaient généré des réductions de valeur en 2004.

Impôt sur les sociétés

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Impôt sur les sociétés	99,3	58,6	+40,7	+69,5 %

La charge d'impôt accrue pour la période est due à deux facteurs principaux :

1. la reprise d'une provision d'impôts différés de 59,9 millions d'euros en 2004 qui reflète la restructuration de l'actionnariat au sein même du Groupe; et
2. une hausse du résultat avant impôts de 19,6%, qui passe de 393,8 millions d'euros à 471,1 millions d'euros.

Le taux d'imposition de 21 % en 2005 traduit, entre autres, l'impact favorable d'importants crédits d'impôts pour investissements enregistrés durant l'exercice.

Résultat net

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Résultat net de l'exercice	381,9	340,6	+41,3	+12,1 %

Le résultat net du Groupe en progression à 381,9 millions d'euros, traduit l'évolution favorable du résultat opérationnel, compensée par l'augmentation de la charge d'impôt pour l'année.

Cash flow

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Cash flow net provenant des activités opérationnelles	719,4	825,4	(106,0)	(12,8 %)
Cash flow disponible	433,1	168,9	+264,2	+156,4 %

La réduction du cash flow net provenant des activités opérationnelles par rapport à 2004 est principalement due à des paiements d'impôts plus élevés. Atteignant 169,0 millions d'euros, ces derniers sont supérieurs à leur niveau de l'an dernier de 137,4 millions d'euros.

En revanche, le cash flow disponible a démontré une croissance très significative. L'augmentation de 264,2 millions d'euros s'analyse comme suit :

Cash flow disponible en 2004 (millions d'euros)	168,9
i. Cash flow net inférieur provenant des activités opérationnelles	(106,0)
ii. Flux entrant plus élevés dus au règlement de swaps de devises et de taux d'intérêts	142,2
iii. Produits de cession d'immobilisations financières en hausse	60,0
iv. Flux de trésorerie consacrés aux dépenses d'investissements en baisse	57,8
v. Flux de trésorerie consacrés aux dépenses d'investissements en baisse	113,0
vi. Autres postes	(2,8)
Cash flow disponible 2005	433,1

Présentation des informations financières par la direction

2. Commentaire sur les résultats financiers du Groupe suite**Endettement net**

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Avoirs en banque	(196,8)	(381,9)	(185,1)	(48.5 %)
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	2 303,9	2 078,9	+225,0	+10.8 %
Endettement net	2 107,1	1 697,0	+410,1	+24.2 %
Endettement net/capitaux propres	60,5%	50,3 %	+10,2% points	
Endettement net/EBITDA	2,39	2,16	+0,23	+10.6 %

L'endettement net a augmenté pendant la période, essentiellement en raison du programme de rachat et d'annulation d'actions.

Carnet de commandes

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros	Variance millions d'euros	%
Carnet de commandes – protégé ¹	6 489,9	6 032,2	+457,7	+7.6 %
Carnet de commandes – brut	7 073,7	6 675,7	+398,0	+6.0 %

¹ Représente le total des montants minimums générés par les contrats, compte tenu des clauses de rupture.

L'augmentation du carnet de commandes pendant la période traduit l'impact favorable du nouveau carnet de commandes apporté par ASTRA Platform Services (acquis le 1er janvier 2005), l'effet des nouveaux contrats et des renouvellements de contrats, et l'impact du renforcement de l'USD sur le carnet de commandes de SES AMERICOM.

Etats financiers consolidés

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES GLOBAL S.A.
Société Anonyme
Betzdorf

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 6 mai 2005, nous avons contrôlé les états financiers consolidés ci-joints de SES GLOBAL S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion consolidé relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et de vérifier la concordance du rapport de gestion consolidé avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les états financiers consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des états financiers consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES GLOBAL S.A. au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises

Werner WEYNAND

Luxembourg, le 16 février 2006

Etats financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2005

	Note	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Chiffre d'affaires	6	1 258,0	1 077,8
Coût des ventes	8	(110,0)	(81,0)
Frais de personnel	8	(119,8)	(84,2)
Autres charges opérationnelles	8	(147,1)	(125,8)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	13	(363,0)	(337,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	15	(42,3)	(56,2)
Résultat opérationnel	6	475,8	393,0
Produits financiers	9	73,2	41,7
Charges financières	9	(77,9)	(40,9)
Résultat avant impôt		471,1	393,8
Impôt sur le résultat	10	(99,3)	(58,6)
Résultat après impôt		371,8	335,2
Résultat des sociétés mises en équivalence		9,0	3,5
Résultat net		380,8	338,7
Dont :			
Part du Groupe		381,9	340,6
Intérêts minoritaires		(1,1)	(1,9)
		380,8	338,7
Résultat par action ¹ (en euro)	11		
Actions de classe A		0,67	0,58
Actions de classe B		0,27	0,23
Actions de classe C		0,67	0,58

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'action. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

31 décembre 2005

	Note	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	13	2 820,4	2 525,0
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	14	694,3	648,0
Total des immobilisations corporelles		3 514,7	3 173,0
Immobilisations incorporelles	15	3 019,1	2 682,5
Participations dans des entreprises associées	16	100,7	76,8
Autres immobilisations financières	17	21,7	124,3
Impôts différés actifs	10	5,1	7,6
Total actifs non courants		6 661,3	6 064,2
Actifs courants			
Stocks		4,6	2,5
Créances clients et autres créances	18	191,8	145,8
Charges constatées d'avance		54,5	48,9
Instruments financiers dérivés	19	54,0	271,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	196,8	381,9
Total actifs courants		501,7	850,3
Total actifs		7 163,0	6 914,5
Capitaux propres			
Capitaux propres – Part du Groupe	22	3 449,0	3 338,6
Intérêts minoritaires		34,5	35,9
Total des capitaux propres		3 483,5	3 374,5
Passifs non courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	24	2 145,1	2 078,9
Provisions et produits constatés d'avance	25	140,2	133,3
Impôts différés passifs	10	737,2	741,4
Total passifs non courants		3 022,5	2 953,6
Passifs courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	24	158,8	–
Fournisseurs et autres dettes	26	207,9	222,8
Instruments financiers dérivés	19	9,5	20,0
Impôts sur le résultat exigibles		117,2	203,6
Produits constatés et perçus d'avance		163,6	140,0
Total passifs courants		657,0	586,4
Total passifs		3 679,5	3 540,0
Total passifs et capitaux propres		7 163,0	6 914,5

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Exercice clos le 31 décembre

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Résultat net consolidé avant impôts	471,1	393,8
Impôts versés au cours de l'exercice	(169,0)	(31,6)
Charges financières nettes versées concernant les activités non opérationnelles	22,7	29,9
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	405,3	393,8
Amortissement des produits constatés et perçus d'avance	(33,3)	(30,9)
Autres éléments non monétaires du compte de résultat consolidé	22,5	14,5
Provision pour pensions et autres provisions	5,0	(1,5)
Résultat de cession d'actifs immobilisés	0,2	0,1
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement	724,5	768,1
Variations des actifs et passifs opérationnels		
(Augmentation)/Diminution des stocks	(1,4)	0,8
(Augmentation)/Diminution des créances clients	(21,3)	(1,4)
(Augmentation)/Diminution des autres créances	(7,2)	(9,6)
(Augmentation)/Diminution des charges constatées d'avance	8,4	(6,8)
Augmentation/(Diminution) des dettes fournisseurs	(16,1)	(8,2)
Augmentation/(Diminution) des autres dettes	(7,7)	9,3
Augmentation/(Diminution) des acomptes reçus sur commandes	13,6	5,9
Augmentation/(Diminution) des produits constatés et reçus d'avance	10,6	50,5
Augmentation/(Diminution) des autres produits constatés d'avance	16,0	16,8
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités opérationnelles	(5,1)	57,3
Flux de trésorerie opérationnels nets	719,4	825,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(18,2)	(17,2)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(474,8)	(512,5)
Cession d'immobilisations corporelles	-	0,7
Prise de participation supplémentaire dans SES SIRIUS (déduction faite de la trésorerie acquise)	-	(30,0)
Acquisition d'éléments d'actifs de Verestar (déduction faite de la trésorerie acquise)	-	(20,1)
Acquisition de la société ASTRA Platform Services (déduction faite de la trésorerie acquise)	(0,1)	-
Prise de participation supplémentaire dans SATLYNX (déduction faite de la trésorerie acquise)	(1,0)	-
Gains réalisés sur le règlement de swaps de devises et de taux d'intérêts	142,2	-
Investissements dans des immobilisations financières non consolidées	-	(83,0)
Produits de cession des immobilisations financières non consolidées	65,6	5,6
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités d'investissement	(286,3)	(656,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'emprunts	93,2	152,9
Remboursements d'emprunts	(0,7)	0,3
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires	(176,3)	(130,8)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	(4,9)	-
Financement net versé au titre d'activités non opérationnelles	(21,9)	(29,9)
Acquisition de certificats de dépôt fiduciaire (FDRs)	(517,4)	(12,8)
Exercice d'options d'achats sur actions par les salariés	(0,3)	-
Dividendes provenant des sociétés mises en équivalence	11,7	15,3
Prêts accordés aux entreprises associées	(4,7)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités de financement	(621,3)	(5,0)
Effets des variations de change	3,1	(47,2)
Augmentation / (Diminution) de la trésorerie	(185,1)	116,7
Trésorerie nette en début d'exercice	381,9	265,2
Trésorerie nette en fin d'exercice	196,8	381,9

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 décembre

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Actions propres millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Écarts de conversion cumulés millions d'euros	Total des capitaux propres - part du Groupe millions d'euros	Intérêts minoritaires millions d'euros	Total des capitaux propres millions d'euros
Au 1er janvier 2004	921,8	2 819,7	(45,3)	352,7	(3,4)	(778,6)	3 266,9	(0,4)	3 266,5
Changement de périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–	–	38,4	38,4
Affectation du résultat	–	–	–	(219,9)	219,9	–	–	–	–
Dividendes ¹	–	–	–	(129,8)	–	–	(129,8)	–	(129,8)
Résultat de l'exercice	–	–	–	340,6	–	–	340,6	(1,9)	338,7
Effets des variations de change	–	–	–	–	–	(285,7)	(285,7)	(0,2)	(285,9)
Gain net sur la couverture d'investissements nets	–	–	–	–	–	157,8	157,8	–	157,8
Gain net sur les couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	0,3	0,3	–	0,3
Total des produits et des charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres	–	–	–	(9,1)	219,9	(127,6)	83,2	36,3	119,5
Rachat d'actions propres	–	–	(12,8)	–	–	–	(12,8)	–	(12,8)
Paiements en actions	–	1,3	–	–	–	–	1,3	–	1,3
Au 31 décembre 2004	921,8	2 821,0	(58,1)	343,6	216,5	(906,2)	3 338,6	35,9	3 374,5
Affectation du résultat	–	–	–	(164,4)	164,4	–	–	–	–
Dividendes ¹	–	–	–	(176,2)	–	–	(176,2)	–	(176,2)
Résultat de l'exercice	–	–	–	381,9	–	–	381,9	(1,9)	380,0
Effets des variations de change	–	–	–	–	–	603,2	603,2	0,5	603,7
Perte nette sur la couverture d'investissements nets	–	–	–	–	–	(170,5)	(170,5)	–	(170,5)
Perte nette sur les couvertures de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	(16,2)	(16,2)	–	(16,2)
Total des produits et des charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres	–	–	–	41,3	164,4	416,5	622,2	(1,4)	620,8
Rachats d'actions propres	–	–	2,2	–	–	–	2,2	–	2,2
Ajustements liés aux paiements en actions	–	3,4	–	–	–	–	3,4	–	3,4
Réduction du capital par annulation d'actions	(62,7)	(454,7)	–	–	–	–	(517,4)	–	(517,4)
Au 31 décembre 2005	859,1	2 369,7	(55,9)	384,9	380,9	(489,7)	3 449,0	34,5	3 483,5

¹ Les dividendes sont présentés nets des dividendes reçus sur les actions propres.

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

Note 1 – Informations relatives à l'entreprise

La publication des états financiers consolidés de la société SES GLOBAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 16 février 2006. SES GLOBAL S.A. (« SES GLOBAL » ou « la Société ») a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « Groupe » dans les notes ci après visent la Société et ses filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence. SES GLOBAL est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et à Euronext Paris.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et des passifs qui correspondent à des éléments couverts dans le cadre de couvertures de juste valeur, et qui sont par ailleurs évalués au coût, est ajustée en fonction des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Principes de consolidation

Le Groupe a adopté les Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») en 2005 et a appliqué la norme IFRS 1 (« Première application des Normes d'Information Financière Internationales ») à la date de transition aux IFRS, à savoir le 1er janvier 2004. Les états financiers ont été établis conformément à ces normes et aux interprétations y afférentes, telles qu'approuvées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et telles qu'adoptées dans l'Union européenne, à la date de clôture.

Les données comparatives de l'exercice précédent ont été entièrement retraitées sur base des normes IFRS et interprétations applicables et en conformité avec la norme IFRS 1. La Note 30 aux comptes consolidés présente une réconciliation entre le bilan et le compte de résultat des exercices antérieurs, tels que présentés sur base des principes comptables applicables au Luxembourg, et leur présentation sur base des normes IFRS. Conformément à l'IFRS 1, le Groupe a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises survenus avant la date de transition aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société SES GLOBAL S.A. et de ses filiales dont elle détient le contrôle, après élimination de tous les soldes et opérations intragroupes significatifs. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales sont préparés pour la même période que ceux de la Société et selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences qui pourraient exister entre les méthodes comptables. Des informations détaillées concernant les filiales consolidées sont fournies dans la Note 3.

Participations dans les coentreprises

Le Groupe détient des participations dans des coentreprises qui sont des entités sous contrôle conjoint. Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, et une entreprise sous contrôle conjoint est une coentreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation. Le Groupe comptabilise ses participations dans les coentreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le Groupe intègre sa quote part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise, ligne par ligne dans les rubriques correspondantes de ses propres états financiers consolidés. Les états financiers de la coentreprise sont arrêtés à la même date que ceux de la société mère, selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables.

Lorsque le Groupe apporte ou cède un actif à une coentreprise, la fraction du gain ou de la perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur base de la substance de la transaction. Quand le Groupe acquiert des actifs de la coentreprise, il ne comptabilise sa quote part dans les profits de la coentreprise relatifs à cette transaction qu'à la date à laquelle les actifs en cause sont cédés à un tiers indépendant. La coentreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer un contrôle conjoint sur la coentreprise.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le Groupe détient des participations dans des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une société mise en équivalence est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une coentreprise.

En application de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une société mise en équivalence est comptabilisée au coût majoré ou minoré des variations, postérieures à l'acquisition, de la quote-part d'actif net de la société mise en équivalence détenue par le Groupe. Le goodwill lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Après application de la méthode de la mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une correction de valeur additionnelle au titre de la participation nette du Groupe dans la société mise en équivalence. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de la société mise en équivalence. Quand un changement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres d'une société mise en équivalence, le Groupe comptabilise sa quote-part de tout changement et fournit l'information correspondante dans le tableau de variation des capitaux propres.

En règle générale, la date de clôture des sociétés mises en équivalence est identique à celle du Groupe et les méthodes comptables utilisées sont uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables. En cas de divergence entre les dates de clôture, le Groupe retraite les informations financières de la société mise en équivalence afin de tenir compte des transactions significatives intervenues entre les deux dates.

Jugements et estimations significatifs

1) Jugements

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables du Groupe, la direction a, en dehors du recours à des estimations, formulé les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Traitement des droits d'exploitation de fréquences orbitales

Les sociétés opérationnelles du Groupe ont obtenu des droits d'exploitation pour positionner des satellites sur certaines positions orbitales et utiliser certaines bandes de fréquence. Ces droits sont délivrés suite aux demandes adressées aux autorités de contrôle nationales et internationales compétentes, et elles sont généralement attribuées pour une période définie. Lors de l'arrivée au terme de ces accords, la société opérationnelle est généralement en mesure d'adresser une nouvelle demande concernant l'utilisation de ces positions et de ces fréquences. Lorsqu'ils sont obtenus par le Groupe dans le cadre de l'acquisition de filiales et de sociétés mises en équivalence, ces droits sont traités comme un actif acquis identifiable et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition conformément à l'application de la méthode de l'acquisition. Ces actifs sont réputés avoir une durée de vie indéterminée dans la mesure où il est fortement probable pour le Groupe de pouvoir demander et obtenir le renouvellement de ces droits lors de leur expiration. Dans cette hypothèse, ils ne sont pas amortis, mais font en revanche régulièrement l'objet de tests de perte de valeur afin de confirmer que leur valeur nette comptable dans les états financiers du Groupe demeure appropriée.

2) Recours aux estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous.

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Cette vérification nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté. La détermination de la valeur d'usage requiert que le Groupe procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie et qu'il choisisse également un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. La valeur nette comptable des goodwill s'élève à 1 912,6 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 1 633,6 millions d'euros). Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 15.

Regroupements d'entreprises

En cas de regroupement d'entreprises, le Groupe évalue initialement les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Dès lors, les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués sur la base de la quote part de ces intérêts dans les justes valeurs nettes des actifs, passifs et passifs éventuels acquis. En cas d'acquisition d'une participation supplémentaire dans une filiale, tout goodwill résultant de l'augmentation de la participation est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition ou de fabrication et sont amorties sur la durée de vie estimée. Le coût de production des immobilisations corporelles générées en interne comprend les coûts directement attribuables ainsi que les frais généraux appropriés. Les coûts de réparation et d'entretien de ces immobilisations sont enregistrés en charges. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base de durées de vie estimées à :

Constructions	25 ans
Satellites	10 à 16 ans
Équipements au sol	3 à 15 ans
Autres installations, outillage et mobilier	3 à 15 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus et modifiés si nécessaire à chaque clôture annuelle.

Immobilisations corporelles en cours

Les montants dus au titre de l'achat de futurs satellites, les coûts de lancement et les autres charges connexes, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les coûts de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'il sont facturés. Lors de la mise en service de l'immobilisation, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et sont amortis à partir de cette date.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives suite

Immobilisations incorporelles

1) Goodwill

Le goodwill représente l'excédent entre le coût d'acquisition d'une société consolidée et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs nets acquis. La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si leur valeur comptable reste recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession de l'actif et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges lorsque la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le Groupe estime la valeur d'utilisation sur base des flux de trésorerie projetés provenant d'une unité génératrice de trésorerie, déterminés en fonction des plans d'activité approuvés par la direction. Au delà d'une période de cinq ans, les flux de trésorerie peuvent être estimés sur la base de taux de croissance ou de baisse d'activité constants. Le goodwill est inscrit au bilan au coût diminué des pertes de valeur comptabilisées.

2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux. Ces immobilisations sont évaluées à la date d'acquisition afin de déterminer si elles correspondent à des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 21 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée figurent au bilan au coût d'acquisition, mais sont soumises à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites ci-dessus pour le goodwill. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Dans le cas contraire, le transfert d'immobilisations à durée de vie indéterminée en immobilisations à durée de vie déterminée est effectué de manière prospective.

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des indices internes ou externes indiquant qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, le Groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, notamment la flotte de satellites en orbite, font l'objet d'un test de dépréciation quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, ou de toute autre cause de variation des flux de trésorerie futurs actualisés. Les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif. L'estimation des flux de trésorerie actualisés repose sur les plans d'activité les plus récents. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le montant de l'actif est déprécié et ramené à la juste valeur sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation approprié.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif répondant à certaines conditions sont capitalisés avec le coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés selon le cas en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, il revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif.

Les états financiers du Groupe comprennent les catégories suivantes d'actifs financiers, définies par l'IAS 39.

1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie des « actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture et que cette couverture soit efficace. Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en compte de résultat.

2) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée sont classés en placements détenus jusqu'à leur échéance lorsque le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements que le Groupe a l'intention de détenir pour une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie. Les autres placements à long terme que le Groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ce coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance. Ce calcul tient compte de l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'investissement est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

3) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du processus d'amortissement.

4) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes afférents à ces actifs sont comptabilisés comme une composante distincte des capitaux propres, jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou qu'il soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation, auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans le compte de résultat.

La juste valeur des investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement d'équipements destinés à être utilisés dans les locaux des clients, d'accessoires ainsi que de pièces détachées pour les équipements de réseaux s'y rattachant. Ils sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur la base du coût moyen pondéré, et la valeur de marché sur base de la valeur nette de réalisation estimée.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont passées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés (actions propres) sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres du Groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque, les dépôts et les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en espèces et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs. Les avoirs en banque et en caisse et les dépôts à court terme qui sont détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au coût.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les dépôts bancaires à vue, nets des concours bancaires courants.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe conclut des contrats visant à mettre à disposition des capacités de transmission par satellite de grande qualité et des prestations de services permettant la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et d'informations auprès du grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de mise à disposition de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats correspondants. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits constatés d'avance. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Dividendes

La décision concernant la distribution de dividendes intervient après l'approbation des comptes. De ce fait, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Impôts exigibles

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives suite

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable (approche bilantielle) pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- au titre des différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, sociétés mises en équivalence et coentreprises, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, sociétés mises en équivalence et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est prévue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments constatés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe juridiquement un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro (EUR), qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaie étrangère sont converties initialement dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le coût des actifs non monétaires est converti au cours en vigueur à la date de la transaction.

Tous les autres actifs et passifs sont convertis au cours de clôture. Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés en monnaie étrangère sont comptabilisés aux cours de change en vigueur à la date à laquelle ils sont encourus ou acquis. Tous les écarts de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Conformément à l'IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas appliquer l'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (révisée en 2003) de manière rétrospective aux ajustements à la juste valeur et au goodwill résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de passage aux IFRS.

Les filiales tiennent leur comptabilité dans leurs devises respectives. Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euros au cours de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées au poste Écarts de conversion cumulés. Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion différés figurant dans les capitaux propres au titre de cette activité étrangère est comptabilisé au compte de résultat.

Les principaux cours de change utilisés par le Groupe durant l'exercice étaient les suivants :

EUR 1 =	Cours moyen de l'exercice 2004	Cours de clôture au 31 décembre 2004	Cours moyen de l'exercice 2005	Cours de clôture au 31 décembre 2005
Dollar des États-Unis	USD 1,24	USD 1,36	USD 1,25	USD 1,18
Dollar de Hong-Kong	HKD 9,67	HKD 10,60	HKD 9,75	HKD 9,15
Couronne suédoise	SEK 9,12	SEK 9,02	SEK 9,27	SEK 9,39

Résultat de base et dilué par action

Le capital de SES GLOBAL S.A. est composé d'actions de classe A, B et C qui donnent droit au paiement de dividendes annuels tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les détenteurs des actions de classe B participent aux bénéfices et ont droit à 40 % des dividendes à payer par action de classe A.

Les résultats de base et dilué par action sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat dilué par action est ajusté des options à effet de dilution.

Actions préférentielles convertibles

La composante des actions préférentielles convertibles qui présente les caractéristiques d'une dette est comptabilisée au bilan comme une dette. Les dividendes correspondants sont comptabilisés en charges d'intérêts au compte de résultat. Lors de l'émission des actions préférentielles convertibles, la juste valeur de la composante de passif est déterminée sur la base du taux de marché pratiqué pour des obligations non convertibles équivalentes. Ce montant est comptabilisé comme un passif à long terme selon la méthode du coût amorti jusqu'à son extinction lors d'une opération de conversion ou d'un remboursement.

Le montant résiduel du produit d'émission est affecté à l'option de conversion qui est comptabilisée dans les capitaux propres. La valeur comptable de l'option de conversion n'est pas réévaluée au cours des exercices ultérieurs.

Frais de publicité

Le Groupe passe tous ses frais de publicité en charges au moment où ils sont encourus.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe comptabilise tous les instruments dérivés à leur juste valeur à l'actif et au passif du bilan. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées soit dans le compte de résultat, soit conformément aux principes décrits ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés au taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence au taux de change à terme courant pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. Lors de la souscription d'un instrument dérivé, le Groupe désigne l'instrument comme suit :

- 1) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;
- 2) une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ;
- 3) une couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

1) Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux fixe) qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert vient modifier la valeur comptable de l'élément couvert et est enregistré au compte de résultat.

2) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats de change à terme) qui sont destinées à couvrir des engagements fermes et qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte qui correspond à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, et celui qui correspond à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en compte de résultat.

Si l'engagement couvert conduit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes y afférents qui ont été comptabilisés antérieurement en capitaux propres sont inclus dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

3) Couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé qui est désigné comme instrument de couverture et qui remplit toutes les conditions fixées pour la couverture d'un investissement net, sont comptabilisées en écarts de conversion cumulés dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat.

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, lorsqu'il ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture ou lorsque le Groupe annule sa désignation en tant qu'instrument de couverture. A ce stade, tout profit (ou perte) cumulé réalisé sur l'instrument de couverture et comptabilisé en capitaux propres est maintenu en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus prévu que la transaction couverte se produise, le profit (ou la perte) net cumulé comptabilisé en capitaux propres est transféré au résultat net de l'exercice.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives suite

Le Groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie en matière d'opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation de tous les instruments dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie à des actifs ou passifs spécifiques du bilan, à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues. Le Groupe vérifie également de manière formelle, tant au début de la couverture que pendant toute sa durée, que chaque dérivé est hautement efficace et permet de neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne constitue pas ou ne constitue plus une couverture hautement efficace, le Groupe abandonne la comptabilité de couverture de manière prospective.

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

1) Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ;
- le Groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier, mais a pris l'engagement de les reverser en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord de rétrocession ; ou
- le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou (b) n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de cet actif.

Lorsque le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de cet actif, il continue à comptabiliser l'actif financier à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal de la contrepartie reçue que le Groupe pourrait être tenu de rembourser.

Lorsque l'implication continue prend la forme d'une option vendue ou achetée (ou les deux) sur l'actif transféré (y compris les options dénouées en trésorerie ou les dispositions analogues), la mesure de l'implication continue du Groupe correspond au montant de l'actif transféré que le Groupe peut racheter, sauf s'il s'agit d'une option de vente émise (y compris les options réglées en trésorerie ou les dispositions analogues) sur un actif évalué à la juste valeur, auquel cas la mesure de l'implication continue du Groupe est limitée au plus faible de la juste valeur de l'actif transféré et du prix d'exercice de l'option.

2) Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou que cette obligation arrive à expiration.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ce remplacement est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. Il en va de même en cas de modification substantielle des termes d'un passif financier existant. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif financier initial et du nouveau passif financier est comptabilisée en compte de résultat.

Comptabilisation des engagements de retraite

La Société et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de retraite à prestations définies et/ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés liés au plan à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque le cumul des gains et des pertes actuariels non reconnus pour chaque régime excède 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou ces pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Transactions dont le règlement est indexé sur des actions

Les salariés du Groupe, y compris ses cadres dirigeants, reçoivent des rémunérations sous la forme de transactions dont le règlement est indexé sur des actions, aux termes desquelles ils reçoivent des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »). Il existe également un régime au titre duquel les salariés du Groupe bénéficient d'options d'achat ou de souscription d'actions qui ne peuvent être réglées qu'en trésorerie (« transactions réglées en trésorerie »).

1) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont valorisées à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle binomial. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 23. Lors de l'évaluation des transactions réglées en instruments de capitaux propres, il n'est pas tenu compte des conditions relatives aux performances, hormis celles liées au prix des actions du Groupe, le cas échéant.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, ensemble avec l'augmentation de capitaux propres correspondante, sur la période pendant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies, cette période se terminant à la date à laquelle les salariés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments (la date d'acquisition des droits). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du Groupe à cette date du nombre d'instruments qui vont être acquis. La charge ou le produit enregistré au compte de résultat de la période correspond à la différence entre charges cumulées à la fin de la période et charges cumulées au début de la période. Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis.

L'effet dilutif des options en circulation est pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action (voir Note 11).

2) Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial et en tenant compte des conditions auxquelles les instruments ont été attribués (voir Note 23). Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition avec un passif pour contrepartie. Ce passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de son règlement, les variations de juste valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Le Groupe a bénéficié des dispositions transitoires de l'IFRS2 concernant les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres et n'a appliqué l'IFRS 2 qu'aux transactions réglées en instruments de capitaux propres attribuées après le 7 novembre 2002 et pour lesquels la date d'acquisition des droits est postérieure au 1er janvier 2004.

Contrats de location

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location – financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrat de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Application anticipée de normes IFRS

Les normes IFRS et les interprétations IFRIC ci après ont été publiées en 2005 et s'appliquent aux exercices comptables à compter du 1er janvier 2006. La Société a choisi de ne pas procéder à une application anticipée de ces normes et interprétations.

L'interprétation IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location » a été publiée en janvier 2004 et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2006. IFRIC 4 contient des lignes directrices permettant de déterminer si les accords qui ne revêtent pas la forme juridique d'un contrat de location doivent néanmoins être comptabilisés conformément à IAS 17 « Contrats de location ». Selon cette interprétation, un accord contient un contrat de location si son exécution dépend de l'utilisation d'un actif spécifique et s'il confère un droit de contrôle sur l'utilisation de cet actif. Le Groupe prévoit d'adopter cette interprétation à sa date d'entrée en vigueur et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

L'interprétation IFRIC 5 « Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement » a été publiée en décembre 2004 et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2006. Le Groupe prévoit d'adopter cette norme à sa date d'entrée en vigueur et estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

En décembre 2004, l'IASB a publié un amendement à IAS 19 « Avantages du personnel » (Écarts actuariels, plans mis en place au niveau d'un groupe et informations à fournir) qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2006. Cet amendement permet de comptabiliser les écarts actuariels en totalité au cours de la période dans laquelle ils surviennent, en dehors du compte de résultat, dans un tableau intitulé « tableau des produits et des charges comptabilisés ». Le Groupe prévoit d'adopter cet amendement à sa date d'entrée en vigueur et estime qu'il ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » et un amendement complémentaire à IAS 1 « Présentation des états financiers – Informations à fournir concernant le capital » ont été publiés en août 2005 et s'appliquent aux périodes annuelles à compter du 1er janvier 2007. IFRS 7 reprend les informations à fournir sur les instruments financiers mentionnées dans IAS 32. Selon l'amendement à IAS 1, une entité doit fournir les informations permettant aux lecteurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion en terme de gestion de capital. La Société prévoit d'adopter cette norme et cet amendement à leur date d'entrée en vigueur. Cette adoption aura seulement un impact sur les informations fournies dans les états financiers.

Des amendements à IAS 39 et IFRS 4 – Contrats de garantie financière – ont été publiés en août 2005 et ont modifié IAS 39, IFRS 4, IFRS 7 et IAS 32. Une entité doit appliquer ces amendements aux périodes annuelles à compter du 1er janvier 2006. Le Groupe prévoit d'adopter ces amendements à leur date d'entrée en vigueur et estime qu'ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses états financiers.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 3 – Filiales consolidées et sociétés liées

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalences énumérées ci-dessous :

	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Pourcentage d'intérêt (%) 2004	Méthode de consolidation
SES ASTRA S.A., Luxembourg (« SES ASTRA »)	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Inc., Etats-Unis (« SES AMERICOM »)	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Asia S.A., Luxembourg ¹	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Europe S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Latin America S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Participations S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Gibraltar Ltd., Gibraltar	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Insurance S.à r.l., Suisse ⁸	100,00	100,00	Intégration globale
SES GLOBAL Re International (Bermuda) Ltd., Bermudes	100,00	–	Intégration globale
SES Holdings (Bermuda) Ltd., Bermudes	100,00	–	Intégration globale
Betzdorf Holding Ltd., Irlande	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES ASTRA S.A. :			
ASTRA Marketing GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing France S.A., France	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing Polska Sp. z o.o., Pologne	100,00	100,00	Intégration globale
ASTRA Marketing GmbH, Autriche	100,00	100,00	Intégration globale
SES Ré S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES Capital Luxembourg S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES SIRIUS AB, Suède ²³	75,00	75,00	Intégration globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie ²	75,00	75,00	Intégration globale
SES ASTRA Satellite Company1 S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1KR Satellite Company S.à r.l., Luxembourg ⁴	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1L Satellite Company S.à r.l., Luxembourg ⁶	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRA 1M Satellite Company S.à r.l., Luxembourg ⁸	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL-Americas Inc. :			
SES Subsidiary 23 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 24 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 25 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Subsidiary 26 Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM PAC, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM International Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Canada, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Brazil) Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Servicos de Telecomunicacoes, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Multimidia Holdings, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM do Brasil Multimidia, Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM UK Ltd., Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Singapore) Pty., Ltd., Singapour	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Government Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence
Socios Aguila S.de R.L de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équivalence

	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Pourcentage d'intérêt (%) 2004	Méthode de consolidation
Columbia Communications Corporation, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Columbia/WIGUSA Communications, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites International, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd., Gibraltar	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-1 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-2 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-5 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-6 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-8 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-9 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-10 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-11 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, Etats-Unis (« AAP »)	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-12 Holdings LLC, Etats-Unis ⁹	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-23 Holdings LLC, Etats-Unis ¹⁰	100,00	100,00	Intégration globale
Worldsat-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES AMERICOM California, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-4 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-7 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-15 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
AMC-16 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Starsys Global Positioning Inc., Etats-Unis	80,00	80,00	Intégration globale
Ciel Satellite Holding Inc., Canada	100,00	–	Intégration globale
Ciel Satellite Communications Inc., Canada	100,00	–	Intégration globale
Ciel Satellite Limited Partnership, Canada	70,00	–	Intégration proportionnelle
QuetzSat, S.R.L. de C.V., Mexique	49,00	–	Intégration proportionnelle
QuetzSat Directo, S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	–	Intégration proportionnelle
Safe Sat of New York Inc., Etats-Unis	100,00	–	Intégration globale
SES AMERICOM Enterprise Solutions Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
SES International Teleport (Switzerland) AG, Suisse	100,00	–	Intégration globale
AMC-14 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	–	Intégration globale
Nothern Americas Satellite Venture, Inc., Canada	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES Asia S.A.¹ :			
SES GLOBAL Holding AG, Suisse	100,00	100,00	Intégration globale
Bowenvale Ltd, Iles Vierges britanniques	49,50	49,50	Intégration proportionnelle
Asia Satellite Telecommunications Holdings Ltd, Bermudes	34,10	34,10	Intégration proportionnelle
Skywave TV Company Limited, Hong Kong ¹¹	27,28	27,28	Intégration proportionnelle
SpeedCast Holdings Ltd., Hong Kong ¹²	16,15	16,15	Mise en équivalence
Beijing Asia Sky Telecommunications Technology co. Ltd., Chine	16,71	16,71	Mise en équivalence
Auspicious Color Limited, Hong Kong	34,10	–	Intégration proportionnelle
Détenues via SES GLOBAL Europe S.A. :			
SES Capital Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégration globale
ND Satcom AG, Allemagne	25,10	10,00	Mise en équivalence
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SES ASTRAnet S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégration globale
SATLYNX S.A., Luxembourg (« SATLYNX »)	99,77	41,61	Intégration globale
SATLYNX sro, République tchèque ⁷	99,77	41,61	Intégration globale

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 3 – Filiales consolidées et sociétés liées suite

	Pourcentage d'intérêt (%) 2005	Pourcentage d'intérêt (%) 2004	Méthode de consolidation
SATLYNX S.A., France	99,77	41,61	Intégration globale
SATLYNX GmbH, Allemagne	99,77	41,61	Intégration globale
SATLYNX Srl, Italie	99,77	41,61	Intégration globale
SATLYNX Ltd., Royaume-Uni ⁷	99,77	41,61	Intégration globale
SATLYNX BV, Pays Bas ⁷	99,77	41,61	Intégration globale
SATLYNX Europe SL, Espagne	99,77	41,61	Intégration globale
ASTRA Platform Services GmbH, Allemagne	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Europe Subsidiary 1 S.A., Luxembourg	100,00	–	Intégration globale
SES GLOBAL Subsidiary 2 GmbH, Allemagne	100,00	–	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A. :			
Accelon Ltd, Afrique du Sud	43,55	43,55	Mise en équivalence
SES GLOBAL Satellite Leasing Ltd, île de Man	100,00	100,00	Intégration globale
SES Africa (Proprietary) Ltd., Afrique du Sud	100,00	100,00	Intégration globale
Détenues via SES GLOBAL Latin America S.A. :			
SES do Brasil Ltda., Brésil	100,00	100,00	Intégration globale
Star One S.A., Brésil ('Star One')	19,99	19,99	Mise en équivalence
SES GLOBAL-South Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégration globale
Nahuelsat S.A., Argentine	28,75	28,75	Mise en équivalence

1 Anciennement SES GLOBAL Asia S.A.,

2 42,66 % détenus par SES ASTRA S.A., 32,34 % détenus par SES GLOBAL-Americas Holding GP

3 Anciennement Nordic Satellite AB,

4 Anciennement SES ASTRA Satellite Company 2 S.à r.l.

5 Anciennement SES ASTRA Satellite Company 3 S.à r.l.

6 Anciennement SES ASTRA Satellite Company 4 S.à r.l.

7 Procédure de liquidation en cours

8 Était détenue via SES GLOBAL-Americas Inc. en 2004

9 Anciennement Worldsat-2 Holdings LLC, Etats Unis

10 Anciennement Worldsat-3 Holdings LLC, Etats Unis

11 Anciennement Auspicious City Limited, Hong-Kong

12 Anciennement PhoenixNet Holdings Ltd., Hong-Kong

Le 1er janvier 2005, le Groupe a acquis une participation de 100 % dans ASTRA Platform Services, « APS ». À compter de cette date, APS est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans le secteur EMOA.

Le 7 avril 2005, le Groupe a porté sa participation dans SATLYNX S.A. de 41,6 % à 77 %. À compter de cette date, SATLYNX est consolidée par intégration globale dans le secteur EMOA. Le 9 décembre 2005, le Groupe a porté sa participation dans cette société à 99,77 %.

Note 4 – Regroupements d'entreprises

1. Prise de participation supplémentaire dans SATLYNX S.A.

La participation du Groupe dans SATLYNX S.A. a été portée de 41,61 % à 77 % le 7 avril 2005, puis à 99,77 % le 9 décembre 2005. La première augmentation est intervenue dans le cadre de la restructuration de l'actionariat et de la réorganisation de certaines relations contractuelles entre les actionnaires et SATLYNX. La deuxième augmentation résulte de la conversion en capitaux propres de prêts accordés à SATLYNX par des sociétés du Groupe. Le goodwill généré par la deuxième augmentation de la participation a été reconnu directement en déduction des capitaux propres.

millions d'euros	Affectation du prix d'acquisition, opération du 7 avril
Immobilisations corporelles	3,0
Actifs courants	4,0
Passifs non courants	(0,8)
Passifs courants	(7,4)
Montant total de la juste valeur	(1,2)
Contrepartie versée	–
Goodwill lié à l'acquisition	1,2

2. Acquisition d'ASTRA Platform Services GmbH (APS), (anciennement Digital Playout Center)

Le 1er janvier 2005, SES GLOBAL Europe a acquis la totalité du capital de APS pour un prix initial de 55,7 millions d'euros. Ce prix a été réglé en numéraire à cette date. L'accord relatif à l'acquisition prévoit d'autres paiements au vendeur sur la base des résultats financiers d'APS.

La juste valeur des actifs et des passifs d'APS identifiables à la date d'acquisition était la suivante :

millions d'euros	Affectation du prix d'achat
Immobilisations corporelles	12,5
Immobilisations incorporelles	27,4
Autres actifs non courants	0,2
Actifs courants	5,0
Passifs non courants	(14,0)
Passifs courants	(0,7)
Montant total de la juste valeur	30,4
Contrepartie versée	59,6
Goodwill lié à l'acquisition	29,2

Depuis sa date d'acquisition, APS a contribué au bénéfice net du Groupe à hauteur de 4,8 millions d'euros et fait partie du secteur EMOA.

3. Acquisition d'éléments d'actifs de Verestar

Le 1er décembre 2004, le Groupe a acquis certains actifs et passifs de Verestar. Après finalisation des procédures de comptabilisation de l'acquisition en 2005, la juste valeur des éléments d'actif et de passif acquis, la contrepartie versée et le goodwill sont tels que détaillés ci-dessous :

millions d'euros	Affectation initiale du prix d'achat 1er décembre 2004	Ajustement de l'affectation	Affectation finale du prix d'achat
Immobilisations corporelles	21,5	(4,9)	16,6
Immobilisations incorporelles	0,5	–	0,5
Autres actifs non courants	–	–	–
Actifs courants	8,8	–	8,8
Passifs non courants	(7,8)	4,2	(3,6)
Passifs courants	(4,5)	(4,1)	(8,6)
Montant total de la juste valeur	18,5		13,7
Contrepartie versée	20,1		20,1
Goodwill lié à l'acquisition	1,6	4,8	6,4

Les actifs et les passifs acquis ont été consolidés par intégration globale dans les activités de SES AMERICOM.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 4 – Regroupements d'entreprises suite

4. Augmentation de la participation dans SES SIRIUS AB (anciennement « NSAB »)

Le 2 février 2004, le Groupe a acquis une participation supplémentaire de 25 % dans SES SIRIUS auprès de Swedish Space Corporation pour un prix total de 38,8 millions d'euros, portant ainsi sa participation de 50 % à 75 %. À compter de cette date, SES SIRIUS est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les états financiers du Groupe et fait partie du secteur EMOA.

millions d'euros	Affectation du prix d'achat
Immobilisations corporelles	36,7
Immobilisations incorporelles	14,9
Autres actifs non courants	0,1
Actifs courants	7,8
Passifs non courants	(19,9)
Passifs courants	(2,3)
Montant total de la juste valeur	37,3
Contrepartie versée	38,8
Goodwill lié à l'acquisition	1,5

Note 5 – Participation dans une coentreprise

Le Groupe détient une participation de 34,1 % dans AsiaSat. Cette entité est contrôlée conjointement et exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du Groupe.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement qui figurent dans les comptes consolidés de l'exercice s'analyse comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Actifs non courants	98,3	94,7
Actifs courants	76,3	51,8
Passifs non courants	(10,5)	(9,9)
Passifs courants	(10,9)	(11,6)
Chiffre d'affaires	30,8	35,4
Charges opérationnelles	(7,3)	(8,3)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(10,3)	(10,2)
Charges financières	1,5	0,8
Impôt sur le résultat	(1,8)	(2,1)
Résultats des sociétés mises en équivalence	(0,1)	(0,4)
Résultat net	12,8	15,2

Note 6 – Information sectorielle : secteurs géographiques

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique, qui reflète le reporting interne et la structure de responsabilité du Groupe.

Les activités du Groupe se répartissent pour l'essentiel en trois régions : Europe, Moyen Orient et Afrique (« EMOA »), « Amériques » et « Asie », qui sont organisées et gérées séparément. Chaque région représente une unité commerciale stratégique desservant des marchés régionaux différents et est identifiée à ce titre comme constituant un secteur d'activité spécifique dans le cadre du reporting interne destiné à la direction et de l'attribution des ressources. Les autres sociétés du Groupe font partie du quatrième secteur d'activité appelé « SES GLOBAL S.A. et Autres Participations » (« Autres »).

Le secteur EMOA comprend SES ASTRA, leader européen des opérateurs de satellites pour les services de réception directe. La flotte du secteur EMOA comprend 14 satellites proposant des services de télévision et de radio à tous les foyers en Europe. Ce secteur fournit également des services de transmission à haut débit ainsi que des capacités pour les applications satellitaires bidirectionnelles. En outre, son portefeuille de produits comprend des services d'accès direct au câble et des services d'utilisation occasionnelle. Le 1er janvier 2005, la société ASTRA Platform Services a été acquise par le Groupe et affectée au secteur EMOA.

La région « Amériques » comprend principalement SES AMERICOM. SES AMERICOM exploite une flotte de 17 satellites, desservant pour l'essentiel les Amériques et couvrant également, dans une certaine mesure, l'Europe et la région Asie-Pacifique, y compris des satellites proposant des services transocéaniques. Cette société propose également une gamme complète de services bande large aux entreprises et aux administrations publiques. En outre, la région « Amériques » inclut la participation du Groupe dans son entreprise associée Star One au Brésil.

Le secteur « Asie » comprend les participations du Groupe dans AsiaSat qui sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. AsiaSat propose des capacités de transmission pour diffusion, des services haut débit et des services de télécommunications dans la région Asie-Pacifique. Les trois satellites d'AsiaSat desservent actuellement des diffuseurs publics et privés de programmes télévisés et radio-phoniques dans le monde entier. Le secteur Asie inclut en outre SES Asia, filiale à 100 % du Groupe immatriculée au Luxembourg, qui se consacre au développement des activités grâce à une succursale et à des bureaux de représentation dans les importantes capitales régionales.

Le quatrième secteur d'activité, « SES GLOBAL S.A. et Autres Participations » inclut les résultats de SES GLOBAL S.A. et de certaines autres sociétés pour la plupart non opérationnelles.

Le Groupe comptabilise ses ventes et ses transferts intersectoriels comme si ces ventes ou transferts étaient conclus avec des tiers aux prix du marché. Les actifs et passifs sectoriels comprennent tous les actifs et les passifs d'exploitation qui sont employés par un secteur pour ses activités opérationnelles, dès lors qu'ils sont directement attribuables à ce secteur ou qu'ils peuvent lui être affecté sur une base raisonnable. Les actifs et les passifs sectoriels ne comprennent pas les dettes financières ni les impôts à payer et ou à recevoir.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 6 – Information sectorielle : secteurs géographiques suite

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 et à cette date :

	EMOA millions d'euros	Amériques millions d'euros	Asie millions d'euros	Autres millions d'euros	Éliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Résultat sectoriel						
Ventes à des clients externes	761,5	458,8	35,6	2,1	–	1 258,0
Ventes inter-secteurs	3,2	0,4	–	–	(3,6)	–
Chiffre d'affaires total	764,7	459,2	35,6	2,1	(3,6)	1 258,0
Charges opérationnelles	(160,5)	(179,0)	(11,8)	(29,0)	3,4	(376,9)
EBITDA ¹	604,2	280,2	23,8	(26,9)	(0,2)	881,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(181,5)	(155,0)	(16,9)	(9,6)	–	(363,0)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(30,3)	(5,6)	–	(6,4)	–	(42,3)
Résultat opérationnel	392,4	119,6	6,9	(42,9)	(0,2)	475,8
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,6)	9,8	(0,2)	–	–	9,0
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 274,5	2 137,7	99,9	2,6	–	3 514,7
Immobilisations incorporelles	582,1	2 219,5	217,5	–	–	3 019,1
Actifs non courants affectés	1 856,6	4 357,2	317,4	2,6	–	6 533,8
Actifs courants	142,1	102,5	15,8	7,6	–	268,0
Total des actifs affectés	1 998,7	4 459,7	333,2	10,2	–	6 801,8
Actifs non affectés						361,2
Total actifs						7 163,0
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	54,6	81,8	3,3	0,5	–	140,2
Passifs courants	260,5	72,8	8,2	37,6	–	379,1
Total des passifs affectés	315,1	154,6	11,5	38,1	–	519,3
Passifs non affectés						3 160,2
Total passifs						3 679,5
Dépenses d'investissement	247,2	474,8	0,9	0,2	(299,9)	423,2

¹ Résultat avant frais financiers, impôts et dotations aux amortissements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 et à cette date :

	EMOA millions d'euros	Amériques millions d'euros	Asie millions d'euros	Autres millions d'euros	Éliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Résultat sectoriel						
Ventes à des clients externes	691,0	367,6	35,6	16,6	(33,0)	1 077,8
Ventes inter-secteurs	6,4	0,8	–	–	(7,2)	–
Chiffre d'affaires total	697,4	368,4	35,6	16,6	(40,2)	1 077,8
Charges opérationnelles	(135,0)	(137,1)	(11,0)	(37,3)	29,4	(291,0)
EBITDA	562,4	231,3	24,6	(20,7)	(10,8)	786,8
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(180,1)	(128,3)	(10,2)	(19,0)	–	(337,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(36,0)	(2,9)	(0,1)	(17,2)	–	(56,2)
Résultat opérationnel	346,3	100,1	14,3	(56,9)	(10,8)	393,0
Résultat des sociétés mises en équivalence	(3,6)	7,5	(0,4)	–	–	3,5
Actifs sectoriels						
Immobilisations corporelles	1 213,2	1 861,1	96,0	2,7	–	3 173,0
Immobilisations incorporelles	539,2	1 922,1	217,5	3,7	–	2 682,5
Actifs non courants affectés	1 752,4	3 783,2	313,5	6,4	–	5 855,5
Actifs courants	136,5	32,1	14,9	10,3	–	193,8
Total des actifs affectés	1 888,9	3 815,3	328,4	16,7	–	6 049,3
Actifs non affectés	–	–	–	–	–	865,2
Total actifs	–	–	–	–	–	6 914,5
Passifs sectoriels						
Passifs non courants	54,8	74,9	3,6	–	–	133,3
Passifs courants	249,8	82,4	7,9	30,5	–	370,6
Total des passifs affectés	304,6	157,3	11,5	30,5	–	503,9
Passifs non affectés	–	–	–	–	–	3 036,1
Total passifs	–	–	–	–	–	3 540,0
Dépenses d'investissement	108,2	429,1	1,4	34,6	(44,9)	528,4

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 7 – Information sectorielle : secteurs d'activité

Les tableaux ci-dessous contiennent des informations concernant les secteurs d'activité du Groupe pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et 2004.

Le secteur Infrastructure correspond à l'activité de détention et d'exploitation des satellites. Il comprend les locations de satellites et les opérations de vente concernant exclusivement la mise à disposition de capacités et les services connexes (tels que les liaisons montantes et descendantes), et notamment la location de satellites au secteur Services.

Le secteur Services comprend toutes les opérations de location de satellites dans lesquelles les capacités satellitaires sont regroupées avec d'autres services (comme les services afférents aux plates-formes).

	Infrastructure millions d'euros	Services millions d'euros	Éliminations millions d'euros	Total millions d'euros
Exercice clos le 31.12.2005				
Ventes à des clients externes	1 089,5	186,8	(18,3)	1 258,0
Ventes inter-secteurs	35,3	–	(35,3)	–
Chiffre d'affaires total	1 124,8	186,8	(53,6)	1 258,0
Actifs affectés	6 618,4	183,4	–	6 801,8
Actifs non affectés				361,2
Total actifs				7 163,0
Dépenses d'investissement	397,4	25,8	–	423,2
Exercice clos le 31.12.2004				
Ventes à des clients externes	1 021,8	62,8	(6,8)	1 077,8
Ventes inter-secteurs	14,6	–	(14,6)	–
Chiffre d'affaires total	1 036,4	62,8	(21,4)	1 077,8
Actifs affectés	5 968,1	81,2	–	6 049,3
Actifs non affectés				865,2
Total actifs				6 914,5
Dépenses d'investissement	485,2	43,2	–	528,4

Note 8 – Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles mentionnées dans le présent rapport incluent les types de dépenses ci après.

- 1) Le coût des ventes (hors frais de personnel et amortissements sur immobilisations corporelles) correspond à des catégories de coûts qui varient généralement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires. Ces coûts comprennent la location de capacités satellitaires auprès de tiers, le coût des produits vendus (par exemple lors de la cession de satellites), et les coûts directement attribuables à la mise en place des contrats conclus avec les clients.
- 2) Les frais de personnel comprennent les salaires bruts, les cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite des salariés, ainsi que les charges relatives aux plans de rémunérations dont le règlement est indexé sur des actions.
- 3) Les autres charges opérationnelles sont, par nature, moins sensibles à l'évolution du chiffre d'affaires. Elles incluent les coûts afférents aux locaux, les coûts d'assurance des satellites en orbite, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les honoraires de conseil, les frais de voyage et les variations des provisions pour créances douteuses.

Note 9 – Produits et charges financiers

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Produits financiers :		
Revenus d'intérêts	20,8	15,4
Gains sur le règlement des emprunts externes	4,1	–
Gains de change	48,3	26,3
Total produits financiers	73,2	41,7
Charges financières :		
Charge d'intérêts	(77,9)	(34,7)
Perte de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	–	(6,2)
Total charges financières	(77,9)	(40,9)

Note 10 – Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur le résultat payé ou dû dans les différents pays, ainsi que les impôts différés.

Les impôts exigibles et les impôts différés s'analysent comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	(107,4)	(63,4)
Impôts étrangers	(6,5)	(0,8)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(1,2)	–
Impôt différé		
Relatif aux différences temporelles générées et reprises	15,8	5,6
Charge d'impôt figurant au compte de résultat consolidé	(99,3)	(58,6)
Tableau de variation des capitaux propres consolidés		
Impôt différé relatif aux éléments imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres		
Perte nette sur la réévaluation des instruments financiers	73,0	31,9
Perte latente sur les prêts et les emprunts	32,0	3,8
Impôts sur le résultat figurant dans les capitaux propres	105,0	35,7

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice avant impôt du Groupe multiplié par le taux d'imposition théorique de 30,38 %, qui correspond aux taux en vigueur au Luxembourg, se présente comme suit pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et 2004 :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Résultat avant impôt	471,1	393,8
Multiplié par le taux d'imposition théorique	143,1	119,6
Crédits d'impôt pour investissements	(29,1)	–
Revenu exonéré d'impôt	(13,4)	(4,6)
Impôts étrangers	6,5	0,7
Incidence des écarts avec les taux d'imposition locaux	(18,6)	(37,8)
Impôts afférents aux exercices antérieurs	(1,4)	(0,1)
Dépenses non déductibles	7,0	34,9
Reprise de provision pour impôts différés	–	(59,5)
Autres	5,2	5,4
Impôt sur le résultat enregistré au compte de résultat consolidé	99,3	58,6

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 10 – Impôt sur le résultat suite

Les comptes relatifs aux impôts différés inclus dans les états financiers consolidés s'analysent comme suit :

	Impôts différés actifs 2005 millions d'euros	Impôts différés actifs 2004 millions d'euros	Impôts différés passifs 2005 millions d'euros	Impôts différés passifs 2004 millions d'euros	Impôts différés au compte de résultat 2005 millions d'euros	Impôts différés au compte de résultat 2004 millions d'euros
Pertes reportées	143,4	58,4	–	–	(76,7)	(39,3)
Amortissement suivant règles fiscales	–	0,5	–	–	–	93,3
Dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles	–	–	260,9	232,0	7,9	16,3
Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles	–	–	521,8	362,9	90,4	(52,0)
Corrections de valeur sur actifs financiers	–	–	9,8	11,7	(1,2)	10,5
Corrections de valeur sur actions propres	–	0,7	2,0	4,6	(3,4)	(2,6)
Évaluation des instruments financiers à la juste valeur	–	–	31,2	125,9	(33,4)	5,2
Créances	–	0,7	8,5	11,2	3,8	3,6
Dettes	0,9	2,0	(0,2)	0,2	1,7	12,5
Autres provisions et comptes de régularisation	–	–	42,8	44,7	(5,0)	(53,0)
Autres	0,7	0,2	0,3	3,1	0,1	(0,1)
Sous-total	145,0	62,5	877,1	796,3	(15,8)	(5,6)
Compensation d'impôts différés	(139,9)	(54,9)	(139,9)	(54,9)	–	–
Total	5,1	7,6	737,2	741,4	(15,8)	(5,6)

Des actifs d'impôt différé ont été imputés sur des passifs d'impôt différé lorsque ces actifs et ces passifs concernent la même autorité fiscale et que l'entité concernée détient un droit juridiquement exécutoire de compenser ses actifs d'impôt recouvrable avec ses passifs d'impôt exigibles.

Les déficits fiscaux du Groupe comprennent, outre les déficits pour lesquels des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés, des déficits fiscaux indéfiniment reportables de 267,5 millions d'euros (2004 : 267,8 millions d'euros) qui pourront être imputés sur les bénéfices imposables futurs des sociétés ayant enregistré les pertes. Le Groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de ces déficits, car ces derniers ne peuvent pas être imputés sur les bénéfices imposables d'autres sociétés du Groupe et proviennent de filiales pour lesquelles il n'est pas prévu de bénéfices imposables permettant d'absorber ces déficits dans un avenir prévisible.

Au 31 décembre 2005, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé (2004 : zéro) au titre d'impôts qui seraient exigibles sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales et entreprises associées du Groupe.

Note 11 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Le résultat et les données relatives aux actions retenus pour calculer le résultat de base par action sont les suivants :

Pour l'exercice 2005, les résultats de 0,67 euro par action de classe A (2004 : 0,58 euro), 0,27 euro par action de classe B (2004 : 0,23 euro) et 0,67 euro par action de classe C (2004 : 0,58 euro), ont été calculés sur les bases suivantes :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Résultat net – part du Groupe	381,9	340,6

Nombre moyen pondéré d'actions, déduction faite des actions propres détenues, ayant servi au calcul des résultats par action :

	2005 millions	2004 millions
Actions de classe A	305,5	305,9
Actions de classe B	239,3	245,8
Actions de classe C	167,1	181,3

Le nombre moyen pondéré d'actions est déterminé en fonction de la composition du capital de la Société telle que décrite à la Note 22. Pour calculer le nombre moyen pondéré d'actions de classe C, les actions ordinaires de classe C et les actions préférentielles de classe C ont été regroupées. Ceci reflète le fait que le dividende fixe attribué aux actions privilégiées de classe C est déduit des droits aux dividendes des titulaires d'actions ordinaires de classe C et, par conséquent, ne correspond pas à un droit supplémentaire à une partie des bénéfices.

Note 12 – Dividendes payés et proposés

Dividendes votés et payés au cours de l'exercice : dividendes sur les actions ordinaires

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Dividende par action de classe A au titre de 2004 : 0,30 euro (2003 : 0,22 euro)	93,1	68,3
Dividende par action de classe B au titre de 2004 : 0,12 euro (2003 : 0,09 euro)	29,5	21,6
Dividende par action de classe C au titre de 2004 : 0,30 euro (2003 : 0,22 euro)	54,4	39,9
Total	177,0	129,8

Dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle (non comptabilisés au passif au 31 décembre 2005)

Dividende par action de classe A au titre de 2005 : 0,40 euro	128,0
Dividende par action de classe B au titre de 2005 : 0,16 euro	36,6
Dividende par action de classe C au titre de 2005 : 0,40 euro	55,3
Total	219,9

Note 13 – Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Équipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Valeur nette comptable au 1er janvier 2004	91,2	2 166,5	111,2	14,3	2 383,2
Mouvements en 2004 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2004	140,5	3 719,1	325,2	62,1	4 246,9
Changement du périmètre de consolidation	(0,4)	110,0	9,5	0,5	119,6
Acquisitions	2,0	5,1	36,9	5,6	49,6
Cessions	–	(183,0)	(1,6)	(1,5)	(186,1)
Transferts des immobilisations corporelles en cours	0,2	465,3	4,7	1,1	471,3
Effets des variations de change	(1,5)	(120,4)	(12,3)	(0,8)	(135,0)
Coût au 31 décembre 2004	140,8	3 996,1	362,4	67,0	4 566,3
Mouvements en 2004 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2004	(49,3)	(1 552,6)	(214,0)	(47,8)	(1 863,7)
Changement du périmètre de consolidation	–	(36,5)	(8,5)	(0,3)	(45,3)
Dotations aux amortissements	(7,2)	(296,3)	(27,4)	(6,7)	(337,6)
Amortissements sur les cessions	–	164,7	1,3	0,9	166,9
Effets des variations de change	0,9	27,9	8,8	0,8	38,4
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	(55,6)	(1 692,8)	(239,8)	(53,1)	(2 041,3)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2004	85,2	2 303,3	122,6	13,9	2 525,0

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 13 – Immobilisations corporelles suite

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Équipements au sol millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Total millions d'euros
Mouvements en 2005 sur le coût d'acquisition					
Coût au 1er janvier 2005	140,8	3 996,1	362,4	67,0	4 566,3
Changement du périmètre de consolidation	10,3	–	24,7	20,9	55,9
Ajustement relatif à l'affectation du prix d'achat	–	–	(4,9)	–	(4,9)
Acquisitions	9,8	2,6	11,8	16,5	40,7
Cessions	(10,9)	(13,4)	(7,2)	(1,8)	(33,3)
Ajustement – contrats de location-financement	(1,0)	–	–	–	(1,0)
Transferts des immobilisations corporelles en cours	–	406,9	3,4	0,3	410,6
Effets des variations de change	2,9	261,8	26,1	1,7	292,5
Coût au 31 décembre 2005	151,9	4 654,0	416,3	104,6	5 326,8
Mouvements en 2005 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier 2005	(55,6)	(1 692,8)	(239,8)	(53,1)	(2 041,3)
Changement du périmètre de consolidation	(0,7)	–	(20,0)	(11,2)	(31,9)
Dotations aux amortissements	(7,4)	(317,8)	(25,4)	(12,4)	(363,0)
Amortissements sur les cessions	0,5	–	6,7	1,7	8,9
Ajustement – contrats de location-financement	0,1	–	–	–	0,1
Effets des variations de change	(1,8)	(58,7)	(17,1)	(1,6)	(79,2)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	(64,9)	(2 069,3)	(295,6)	(76,6)	(2 506,4)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	87,0	2 584,7	120,7	28,0	2 820,4

La valeur comptable des immobilisations détenues dans le cadre de contrats de location-financement s'élève à 1,7 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 9,1 millions d'euros).

Note 14 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

	Terrains et constructions millions d'euros	Satellites millions d'euros	Équipements au sol millions d'euros	Total millions d'euros
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2004	–	678,3	5,6	683,9
Mouvements en 2004				
Acquisitions	0,1	470,8	7,9	478,8
Transferts vers immobilisations corporelles	(0,1)	(465,2)	(6,0)	(471,3)
Effets des variations de change	–	(43,1)	(0,3)	(43,4)
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2004	–	640,8	7,2	648,0
Mouvements en 2005				
Acquisitions	0,1	358,4	24,0	382,5
Transferts vers immobilisations corporelles	–	(406,9)	(3,7)	(410,6)
Effets des variations de change	–	73,8	0,6	74,4
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2005	0,1	666,1	28,1	694,3

Des intérêts d'emprunt de 17,2 millions d'euros (2004 : 20,2 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions de « Satellites » dans le tableau ci-dessus. Un taux moyen pondéré de capitalisation de 4,09 % (2004 : 2,53 %), représentant le coût des emprunts concernés, a été utilisé.

Note 15 – Immobilisations incorporelles

	Droits d'exploitation des positions orbitales millions d'euros	Goodwill millions d'euros	Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée millions d'euros	Total millions d'euros
Valeur nette comptable au 1er janvier 2004	522,5	1 774,5	545,8	2 842,8
Mouvements en 2004 sur le coût d'acquisition				
Coût d'acquisition au 1er janvier 2004	522,5	1 774,5	636,0	2 933,0
Changement du périmètre de consolidation	29,8	0,2	(0,3)	29,7
Acquisitions	11,9	4,2	5,6	21,7
Cessions	–	–	(15,3)	(15,3)
Pertes de valeur	–	(15,7)	–	(15,7)
Effets des variations de change	(21,3)	(129,6)	(5,0)	(155,9)
Coût d'acquisition au 31 décembre 2004	542,9	1 633,6	621,0	2 797,5
Mouvements en 2004 sur les amortissements cumulés				
Amortissements cumulés au 1er janvier 2004	–	–	(90,2)	(90,2)
Dotations aux amortissements	–	–	(32,8)	(32,8)
Pertes de valeur	–	–	(7,7)	(7,7)
Reprises sur amortissements cumulés	–	–	15,3	15,3
Effets des variations de change	–	–	0,4	0,4
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	–	–	(115,0)	(115,0)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2004	542,9	1 633,6	506,0	2 682,5
Mouvements en 2005 sur le coût d'acquisition				
Coût d'acquisition au 1er janvier 2005	542,9	1 633,6	621,0	2 797,5
Changement du périmètre de consolidation	–	30,4	28,7	59,1
Acquisitions	15,2	5,5	3,3	24,0
Cessions	–	–	(4,9)	(4,9)
Pertes de valeur	–	(3,7)	–	(3,7)
Effets des variations de change	47,2	246,8	4,0	298,0
Coût d'acquisition au 31 décembre 2005	605,3	1 912,6	652,1	3 170,0
Mouvements en 2005 sur les amortissements cumulés				
Amortissements cumulés au 1er janvier 2005	–	–	(115,0)	(115,0)
Changement du périmètre de consolidation	–	–	(1,3)	(1,3)
Dotations aux amortissements	–	–	(33,7)	(33,7)
Pertes de valeur	–	–	(4,9)	(4,9)
Reprise sur amortissements cumulés	–	–	4,9	4,9
Effets des variations de change	–	–	(0,9)	(0,9)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	–	–	(150,9)	(150,9)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	605,3	1 912,6	501,2	3 019,1

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 15 – Immobilisations incorporelles suite

Droits d'exploitation des positions orbitales

Les intérêts dans des droits d'exploitation des positions orbitales ont été acquis dans le cadre des acquisitions de SES AMERICOM, AsiaSat, SES SIRIUS et Star One, et également lors d'acquisitions ciblées de ces droits auprès de tiers. Le Groupe estime qu'il a de fortes probabilités d'obtenir la prorogation de ces droits lorsque les accords en cours arriveront à expiration et, par conséquent, ces actifs ne sont pas amortis. Ils figurent au bilan au coût d'acquisition. Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée.

Goodwill

Au 31 décembre 2005, le goodwill a une valeur nette comptable de 1 912,6 millions d'euros (2004 : 1 633,6 millions d'euros) et provient de l'acquisition des participations dans SES AMERICOM, AsiaSat, SES SIRIUS et ASTRA Platform Services. Les valeurs comptables correspondantes à la clôture de l'exercice s'analysent comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
SES AMERICOM	1 847,3	1 595,0
AsiaSat	14,3	14,3
SES SIRIUS	21,8	21,8
ASTRA Platform Services	29,2	–
SES do Brasil	–	2,4
SATLYNX	–	0,1
Total	1 912,6	1 633,6

L'augmentation du goodwill en 2005 s'explique principalement par l'appréciation de l'USD au cours de l'exercice et par l'acquisition d'ASTRA Platform Services. Une charge de 3,7 millions d'euros a été constatée au cours de l'exercice (2004 : 15,7 millions d'euros) au titre des pertes de valeur subies par le goodwill. Ce montant figure sous la rubrique « Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles » du compte de résultat consolidé.

Des tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur nette comptable est toujours appropriée. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité effectué à partir des informations contenues dans les derniers plans d'activité approuvés par la direction, couvrant une période de sept ans au plus. Pour certaines entités, les flux de trésorerie ont été extrapolés au delà de cette période, pour des durées allant jusqu'à 18 ans et avec des taux de croissance de 3 % au maximum, afin d'évaluer plus précisément le cycle normalisé de remplacement du capital. Les taux d'actualisation, compris entre 6,75 % et 8 %, tiennent compte des taux pratiqués sur les marchés financiers et de la structure financière des entreprises opérant dans le secteur d'activité du Groupe. Les taux de croissance perpétuels retenus pour ces évaluations varient dans une fourchette de 1 à 3 %. Ces taux peuvent être justifiés par référence aux performances commerciales des sociétés concernées sur une période plus longue.

Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

La principale immobilisation incorporelle à durée de vie déterminée concerne l'accord conclu par SES ASTRA avec le gouvernement luxembourgeois, relatif à l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45 degrés Ouest à 50 degrés Est pour la période allant du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021.

Etant donné la durée déterminée de cet accord, ces droits d'exploitation – évalués à 550,0 millions d'euros à la date d'acquisition – sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord, soit 21 ans.

Note 16 – Sociétés mises en équivalence

Au 31 décembre 2005, le Groupe détient des participations dans deux entreprises associées significatives.

Ces sociétés sont les suivantes :

- 1) Star One, Brésil (19,99 %) – qui exploite un système de satellites desservant les marchés d'Amérique latine et d'Amérique du Nord. La valeur comptable de la participation dans Star One est de 92,6 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 74,2 millions d'euros).
- 2) ND Satcom, Allemagne (25,10 %) – fournisseur de solutions de communication VSAT à bande large par satellite, de diffusion commerciale et de réseaux de communication militaires. La valeur comptable de la participation dans ND Satcom s'élève à 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 2,2 millions d'euros).

Le tableau ci-dessous résume les informations financières concernant la quote-part du Groupe dans les bilans des sociétés mises en équivalence au 31 décembre, ainsi que dans leur chiffre d'affaires et leur résultat pour la période de douze mois se terminant à cette date :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Actifs non courants	74,6	40,4
Actifs courants	51,1	46,3
Passifs non courants	(34,5)	(14,1)
Passifs courants	(22,8)	(21,6)
Chiffre d'affaires	45,0	42,1
Résultat	15,3	8,7

En 2005, le Groupe détenait également une participation de 28,75 % dans Nahuelsat S.A. en Argentine. Cette société exploite le satellite Nahuel 1 en Amérique latine. La valeur nette comptable de cette participation est nulle (2004 : zéro), et aucune quote-part des résultats de Nahuelsat n'est comprise dans le compte de résultat consolidé du Groupe. Le Groupe a cédé cette participation après la date de clôture des comptes. Cette cession n'a entraîné aucune plus-value ni moins-value significative. Le Groupe détient 36,52 % dans SpeedCast holdings, Hong-Kong, qui figure au bilan pour une valeur comptable de 0,5 million d'euros (2004 : 0,4 million d'euros). Enfin, le Groupe détient une participation de 43,55 % dans Accelon, une société sud-africaine qui fournit des services de connexion sur le marché régional. La valeur comptable de cette participation est nulle au 31 décembre 2005 (2004 : zéro). Les pertes cumulées non comptabilisées de cette société mise en équivalence s'élevaient à 3,5 millions d'euros (2004 : 1,1 million d'euros).

Une charge de 3,6 millions d'euros (2004 : zéro) a été comptabilisée au cours de l'exercice au titre de la perte de valeur du goodwill afférent à Star One. Ce montant figure sous la rubrique « Résultat des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé.

Note 17 – Autres immobilisations financières

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Prêts et créances		
Créances à plus d'un an sur les sociétés mises en équivalence	13,5	11,8
Autres créances non courantes	5,7	–
Prêt accordé à Able Star Associates Ltd.	–	29,8
	19,2	41,6
Immobilisations détenues à des fins de transaction		
Investissements	2,2	26,4
Autres immobilisations financières		
Acompte versé concernant l'acquisition d'APS	–	55,7
Actifs financiers divers	0,3	0,6
	0,3	56,3
Total des autres immobilisations financières	21,7	124,3

Able Star Associates Ltd, société des Iles Vierges britanniques, est une filiale détenue à 100 % de la Chinese International Trust and Investment Corporation (« CITIC »), le second actionnaire de Bowenvale Ltd. Un prêt de 40,5 millions de dollars a été consenti en 1999 pour permettre à CITIC d'acquies une participation supplémentaire dans Bowenvale Ltd. de façon à obtenir le taux de participation souhaité. Ce prêt portait intérêts au taux du marché et avait une échéance initiale fixée au 15 janvier 2006. Il a été remboursé le 13 décembre 2005.

Les immobilisations financières détenues à des fins de transaction consistent en des actions cotées et n'ont pas, par conséquent, de date d'échéance fixe ni de taux de coupon.

En décembre 2004, la Société a effectué un dépôt auprès des avocats intervenant pour le compte des actionnaires cédants d'APS dans le cadre de l'acquisition de cette entité. Suite à la clôture de l'opération en 2005, ce dépôt fait partie de la contrepartie versée pour acquies cette entité.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 18 – Créances clients et autres créances

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Créances clients, nettes	43,1	28,2
Revenu reconnu mais non encore facturé	84,0	88,8
Créances sur les sociétés d'assurance	36,7	–
Autres créances	28,0	28,8
Total créances clients et autres créances	191,8	145,8

Le revenu reconnu mais non encore facturé est afférent à l'utilisation de capacités satellitaires dans le cadre de contrats à long terme. La facturation interviendra conformément aux termes des contrats. Les créances clients sont nettes des provisions cumulées qui s'élèvent à 28,7 millions d'euros (2004 : 29,0 millions d'euros). La reprise de provisions pour créances douteuses effectuée en 2005 a entraîné la comptabilisation d'un produit de 0,8 million d'euros au titre de l'exercice, au lieu d'une charge de 5,3 millions d'euros en 2004. Ces montants figurent sous la rubrique « Autres charges opérationnelles ».

Les créances clients et autres créances au 31 décembre 2005 comprennent des créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an et qui se chiffrent à 80,8 millions d'euros (2004 : 57,9 millions d'euros).

Note 19 – Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous contient une comparaison par catégorie d'instruments des valeurs nettes comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers figurant dans les états financiers du Groupe.

	Valeur comptable 2005 millions d'euros	Juste valeur 2005 millions d'euros	Valeur comptable 2004 millions d'euros	Juste valeur 2004 millions d'euros
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	196,8	196,8	381,9	381,9
Prêts et créances	19,2	19,2	41,5	41,5
Placements détenus à des fins de transaction	2,3	2,3	26,5	26,4
Autres actifs financiers (non courants)	0,2	0,2	56,3	56,2
Swaps de taux d'intérêt et de devises	38,8	38,8	266,5	266,5
Swaps de taux d'intérêt	–	–	2,8	2,8
Contrats de change à terme	15,2	15,2	1,9	1,9
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts				
Emprunts à taux variable				
Facilités de crédit multidevises bilatérales	467,8	467,8	500,1	500,2
Titres de créances négociables (billets de trésorerie)	158,8	158,8	–	–
Découverts bancaires	–	–	–	–
Emprunts à taux fixe				
Eurobond 2008 (500 millions d'euros)	489,4	512,0	496,8	520,5
Eurobond 2007 (300 millions d'euros)	299,3	305,5	298,9	309,6
Série A, 400 millions d'USD	331,4	327,9	294,0	294,0
Série B, 513 millions d'USD	433,9	426,1	377,1	377,1
Série C, 87 millions d'USD	74,5	73,1	63,9	63,9
Série D, 28 millions de GBP	40,7	41,0	40,0	39,3
Swaps de taux d'intérêt et de devises	–	–	0,3	0,3
Actions préférentielles de classe C – composante de dette	8,1	9,4	8,0	9,0
Swaps de taux d'intérêt	9,5	9,5	1,3	1,3
Contrats de change à terme	–	–	18,4	18,4

La juste valeur des instruments dérivés et des emprunts a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés sur base des taux d'intérêt en vigueur, sauf pour les Eurobonds pour lesquels le cours du marché a été utilisé.

Opérations de couverture

Couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2005, le Groupe détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 500,0 millions d'euros. Aux termes de ces contrats, le Groupe reçoit un taux d'intérêt fixe de 4,5 % par an et paie un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois plus une marge sur le montant notionnel. Ces swaps couvrent le risque de variations de juste valeur de l'Eurobond de 500,0 millions d'euros. L'Eurobond et les swaps présentent les mêmes caractéristiques spécifiques en ce qui concerne le montant notionnel, le taux d'intérêt et la date d'échéance fixée à novembre 2008. Au 31 décembre 2005, la juste valeur de ces contrats s'élève à (8,1) millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, le Groupe détenait également cinq swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 1 000,0 millions de dollars, aux termes desquels il reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR trois mois et six mois plus une marge. Ces swaps servaient à couvrir le risque de variations de juste valeur de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains. Cet emprunt et les swaps présentent les mêmes caractéristiques spécifiques en ce qui concerne le montant notionnel, le taux d'intérêt et les échéances, comprises entre 2013 et 2015 avec un remboursement à compter de septembre 2007. Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces contrats s'élevait à 3,8 millions d'euros.

Couverture de l'investissement net dans des opérations étrangères

En septembre 2005, le Groupe a cessé de couvrir son investissement net dans des opérations étrangères.

Au 31 décembre 2005, le Groupe n'a désigné aucun contrat ouvert comme instrument de couverture d'un investissement net.

Au 31 décembre 2004, seize swaps de taux d'intérêt et de devises et l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, d'un montant de 1 000,0 millions d'USD, étaient désignés comme instrument de couverture de l'investissement net dans la filiale des Etats-Unis, SES AMERICOM. Les caractéristiques moyennes des contrats de swap de taux d'intérêt et de devises étaient les suivantes :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
2 164,3 millions d'USD	1 838,9 millions d'euros	Février 2007	EUR/USD : 1,1769

Au 31 décembre 2004, la juste valeur de ces instruments de couverture s'élevait à 258,6 millions d'euros et figurait à hauteur de 174,0 millions d'euros (nets d'un impôt différé de 76,0 millions d'euros) dans les écarts de conversion cumulés, le solde, soit 14,5 millions d'euros étant comptabilisé dans le compte de résultat au titre de la partie inefficace de la relation de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Contrats à terme couvrant les achats de satellites

Aux 31 décembre 2005 et 2004, le Groupe détenait de nombreux contrats de change à terme désignés comme instruments de couverture des engagements futurs contractés auprès des fournisseurs au titre des achats de satellites. Ces contrats de change à terme servent à couvrir le risque de change lié à ces engagements. Les caractéristiques des contrats sont les suivantes :

Au 31 décembre 2005 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
45,0 millions d'euros	58,1 millions d'USD	Octobre 2006	EUR/USD : 1,2929
88,5 millions d'euros	113,9 millions d'USD	Novembre 2006	EUR/USD : 1,2881
25,0 millions d'euros	33,6 millions d'USD	Décembre 2006	EUR/USD : 1,3451

Au 31 décembre 2004 :

111,7 millions d'euros	127,1 millions d'USD	Juin 2005	EUR/USD : 1,1370
------------------------	----------------------	-----------	------------------

Les caractéristiques des contrats de change à terme ont été négociées de telle sorte que les échéances de ces contrats coïncident avec les paiements à effectuer au titre des contrats d'achat de satellites concernés.

La couverture de flux de trésorerie a été évaluée comme étant hautement efficace et un gain latent de 9,6 millions d'euros (2004 : 6,6 millions d'euros) net d'un impôt différé de 2,9 millions d'euros (2004 : 2,9 millions d'euros), relatif aux instruments de couverture, est compris dans les capitaux propres.

Au 31 décembre 2005, la juste valeur des contrats s'élève à 12,6 millions d'euros (2004 : (9,5) millions d'euros).

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 19 – Instruments financiers suite

Affectation de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains à la couverture d'un prêt

Au 31 décembre 2004, une partie de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains était désignée comme instrument de couverture du prêt de 40,5 millions d'USD accordé à Able Star Associates Ltd à échéance du 10 décembre 2005.

Au 31 décembre 2004, un montant de (9,9) millions d'euros, net d'un impôt différé de 4,3 millions d'euros, figurait dans les écarts de conversion cumulés au titre de la réévaluation de l'élément couvert décrit ci-dessus. Ce montant était compensé par la réévaluation correspondante de l'instrument de couverture. Lors du remboursement du prêt, le montant inclus dans les écarts de conversion cumulés a fait l'objet d'une reprise et a été extournée au compte de résultat.

Note 20 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les instruments financiers du Groupe, hors instruments dérivés, comprennent des prêts bancaires (facilités de crédit multidevises bilatérales), des dettes à long terme (Eurobond de 500,0 millions d'euros, Eurobond de 300,0 millions d'euros, emprunts auprès des investisseurs institutionnels américains de 1 000,0 millions de dollars et de 28,0 millions de livres sterling), des dettes à court terme (billets de trésorerie), de la trésorerie et des dépôts à court terme. Le principal objectif poursuivi par le Groupe à travers ces instruments financiers est de lever des capitaux afin de financer ses activités courantes. Le Groupe détient d'autres actifs et passifs financiers, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités opérationnelles.

Le Groupe conclut aussi des transactions portant sur des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, ainsi que des contrats de change à terme. Son objectif est de gérer le risque de taux et le risque de change afférents aux actifs et aux passifs du Groupe et de financer ses activités.

Les principaux risques associés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et le risque de crédit. Les stratégies adoptées sont revues et approuvées par le Conseil d'administration. Elles peuvent être résumées comme indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables du Groupe en matière d'instruments dérivés et d'instruments financiers non dérivés sont décrites à la Note 2.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est d'utiliser efficacement sa trésorerie afin de maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le Groupe peut recourir à ses lignes de crédit (facilités de crédit multidevises bilatérales) pour un montant total de 1 000,0 millions d'euros. L'échéancier des remboursements de dettes du Groupe est conçu de telle sorte que les flux de trésorerie annuels puissent couvrir les engagements de remboursement.

Risque de change

Depuis l'acquisition des activités de SES AMERICOM Inc., le bilan du Groupe peut être sérieusement affecté par les variations du cours de change USD/Euro. Le Groupe s'est toujours efforcé d'atténuer le risque de change, grâce à des emprunts en dollars à court et à moyen terme (tirages bilatéraux) et à des dettes en dollars à long terme (emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains). Le Groupe a la possibilité de faire concorder ses actifs non libellés en euros avec des passifs libellés en dollars. Il peut également conclure des swaps de taux et de devises afin de couvrir le risque résiduel sur ses actifs de façon à les couvrir en totalité.

Le Groupe est également exposé aux risques de change transactionnel découlant des ventes ou des achats réalisés par les sociétés opérationnelles du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Environ 41 % des ventes du Groupe et 58 % de ses coûts sont libellés dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée. Le Groupe conclut des contrats de change à terme pour éliminer le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100 % du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, le Groupe ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme.

Le Groupe n'utilise pas les instruments dérivés de couverture pour couvrir le risque de change relatif aux ventes libellées dans une autre devise que la monnaie fonctionnelle.

La politique du Groupe consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.

Au 31 décembre 2005, le Groupe avait couvert la quasi-totalité des coûts en monnaie étrangère ayant fait l'objet d'engagements fermes à la date de clôture. Ces opérations s'échelonnent jusqu'en février 2008.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

Le Groupe est exposé au risque de variation des taux d'intérêt du marché pour ses dettes à long terme – c'est-à-dire pour les deux Eurobonds à échéance 2007 et 2008 et pour l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains aux échéances comprises entre 2013 et 2015 (avec des remboursements à compter de 2007 et 2011), pour lesquels il paie un taux d'intérêt fixe –, ainsi que pour les emprunts à court terme au titre des facilités de crédit multidevises bilatérales et pour les billets de trésorerie, pour lesquels il paie un taux d'intérêt variable.

Le Groupe suit attentivement la répartition entre taux d'intérêt fixes et taux d'intérêt variables et l'ajuste ponctuellement en fonction des conditions du marché. Pour gérer cette combinaison, le Groupe conclut des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont destinés à couvrir les dettes sous-jacentes et le Groupe contracte des instruments dérivés dont les caractéristiques correspondent à celles de l'élément couvert de façon à maximiser l'efficacité de cette couverture naturelle. Au 31 décembre 2005, après prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt, environ la moitié des emprunts du Groupe est à taux fixe.

Risque de crédit

Conformément à la politique du Groupe, tous les clients qui sollicitent un crédit sont soumis à des contrôles de solvabilité. De plus, les soldes des comptes clients font l'objet d'un suivi régulier, et par conséquent, le risque de créances irrécouvrables n'est pas significatif pour le Groupe.

S'agissant du risque de crédit associé aux autres actifs financiers du Groupe, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les prêts et les instruments dérivés, le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments. Les contreparties doivent respecter une cotation minimum standard en matière de risque de crédit.

Dans la mesure où le Groupe ne traite qu'avec des tiers reconnus, aucune garantie n'est exigée.

Assurance

Conformément à ses procédures, le Groupe met en place un système d'auto-assurance pour chaque satellite en orbite, à concurrence de 20 % de sa valeur comptable et avec un plafond de 30,0 millions d'euros par satellite.

Note 21 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Avoirs en banque et en caisse	51,0	25,2
Dépôts à court terme	145,8	356,7
	196,8	381,9

Les avoires en banque portent intérêt à des taux variables en fonction des taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes allant de un jour à trois mois selon les besoins de trésorerie immédiats du Groupe. Ils portent intérêt aux taux en vigueur pour les dépôts à court terme.

Note 22 – Capitaux propres

Le capital social de la Société s'élève à 859,1 millions d'euros (2004 : 921,8 millions d'euros). Il est composé d'actions de classe A, B et C sans valeur nominale. Le 6 mai 2005, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société a voté une résolution autorisant la Société à acquérir ses actions propres et ses certificats de dépôts fiduciaires (FDR) dans la perspective d'un programme de rachat et d'annulation d'actions. À la même date, le Conseil d'administration de SES GLOBAL a autorisé la direction à mettre en œuvre ce programme de rachat d'actions à concurrence de 65 millions d'actions et de FDR. Afin de réduire l'impact du programme de rachat sur le flottant et sur la liquidité du titre, il a été décidé que les actions de classes A, B et C seraient rachetées, au prorata, à leurs titulaires respectifs ayant accepté de participer au programme. Le 8 décembre 2005, les actionnaires de SES GLOBAL, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé d'annuler 50 140 572 actions acquises au titre du programme pour un prix total de 517,4 millions d'euros.

Le rapprochement entre le nombre d'actions émises par catégorie d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

	Actions ordinaires A	Actions ordinaires B	Actions ordinaires C	Actions privilégiées C	Total
Au 1er janvier 2005	310 340 000	245 817 836	176 799 314	4 496 358	737 453 508
Conversion d'actions C en actions A	33 067 517	–	(33 067 517)	–	–
Actions annulées le 8 décembre 2005	(23 348 793)	(16 713 524)	(10 078 255)	–	(50 140 572)
Au 31 décembre 2005	320 058 724	229 104 312	133 653 542	4 496 358	687 312 936

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 22 – Capitaux propres suite

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de classe A sont cotés à la Bourse de Luxembourg et, depuis le 5 mai 2004, sur Euronext Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de classe A à tout moment au gré du titulaire, suivant les conditions fixées dans les statuts de la Société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de classe B sont actuellement détenues par l'État luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises.

Les actions de classe C ont été émises à titre de contrepartie dans le cadre de l'acquisition de SES AMERICOM. Un titulaire d'actions privilégiées de classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions privilégiées de classe C en actions ordinaires de classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe C pour une action privilégiée de classe C. Un titulaire d'actions ordinaires de classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ces actions en actions ordinaires de classe A selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe A pour une action ordinaire de classe C.

SES GLOBAL a mis en place un Comité de nomination chargé de présenter aux actionnaires une liste de candidats susceptibles de remplir les fonctions d'administrateur. Un tiers du nombre total d'administrateurs est désigné à partir d'une liste de candidats soumise au Comité de nomination par les titulaires d'actions de classe B. Le Comité de nomination soumettra une liste de trois administrateurs au plus représentant les titulaires d'actions de classe C, selon le pourcentage du nombre total d'actions souscrites que représentent les titulaires d'actions de classe C. Les autres administrateurs figurant sur la liste soumise par le Comité de nomination représenteront les titulaires d'actions de classe A et les administrateurs indépendants.

Les dividendes sont versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de classe B représente 40 % du paiement effectué pour une action de classe A. Chaque action privilégiée de classe C donne droit à des dividendes fixes, qui consistent en des dividendes annuels cumulatifs à verser en numéraire au taux de 4 % par an calculé sur une valeur de liquidation notionnelle de 50,0 millions de dollars. Le dividende fixe est dû à compter de la date d'émission des actions privilégiées de classe C. Le dividende revenant aux actions ordinaires de classe C est calculé de manière identique à celui revenant aux actions de classe A, mais il est soumis à la déduction du dividende fixe des actions privilégiées de classe C pour la période correspondant au dividende.

En cas de survenance de certains événements et au plus tard lors du dixième anniversaire de leur date d'émission, les actions privilégiées de classe C sont convertibles en actions ordinaires de classe C selon un rapport d'échange de une action ordinaire de classe C pour une action privilégiée de classe C. Conformément à IAS 32 et compte tenu du droit à dividendes fixes attaché à chaque action privilégiée de classe C, décrit ci-dessus, la Société a comptabilisé séparément les composantes des actions privilégiées de classe C qui (a) génèrent un passif financier correspondant à l'obligation de payer les dividendes fixes et (b) attribuent au titulaire une option de conversion en instrument de capitaux propres de l'entité. Aux 31 décembre 2005 et 2004, la composante de passif s'élevait respectivement à 8,0 millions d'euros et 8,0 millions d'euros et figurait sous la rubrique « Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit ».

L'acquisition d'actions au-delà d'un seuil de 20,1 % des actions de la Société, directement ou indirectement, par un seul actionnaire est soumise à une procédure nécessitant l'absence d'opposition de la part du Gouvernement luxembourgeois ainsi qu'une décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires. Le Gouvernement luxembourgeois ne pourra s'opposer à une telle acquisition que pour des raisons motivées par la défense de l'intérêt public général.

Avec l'accord de ses actionnaires, SES GLOBAL a acquis des certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions « A », qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options sur actions accordés aux cadres dirigeants, cadres et salariés. À la clôture de l'exercice, les certificats de dépôt fiduciaire détenus par la Société dans le cadre des plans de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions se présentaient comme suit :

	2005	2004
Nombre de certificats détenus au 31 décembre	4 753 430	5 301 462
Valeur comptable des certificats détenus (en millions d'euros)	51,2	56,8

Les certificats de dépôt fiduciaire acquis dans le cadre de plans de rémunération sont présentés au bilan comme des actions propres et sont évalués à leur coût historique pour le Groupe.

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, 5 % au minimum du résultat net (statutaire) annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Au 31 décembre 2005, un montant de 37,6 millions d'euros (2004 : 31,3 millions d'euros) est inclus dans les autres réserves.

Les autres réserves comprennent un autre montant non distribuable de 106,1 millions d'euros (2004 : 80,9 millions d'euros).

Note 23 – Plans de rémunération fondés sur des actions

Le Groupe gère quatre plans de rémunération fondés sur des actions qui sont décrits ci-après. Pour les plans 2, 3 et 4, le prix d'exercice à retenir est défini comme étant la moyenne du prix de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution du plan.

1. « Plan IPO »

Le « plan IPO » est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres dont bénéficiaient les membres du personnel de la Société Européenne des Satellites (devenue SES ASTRA S.A.) lors de son introduction à la Bourse du Luxembourg en 1998. Les membres du personnel ont reçu des options leur permettant d'acquérir des actions au prix fixe de 12,64 EUR. En 2005, la période d'exercice de ce plan a été prorogée jusqu'en 2012. Tous les droits d'options d'achat de ce type sont acquis au 31 décembre 2005.

	2005	2004
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 188 160	1 230 570
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,64	12,64

2. Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

Le « Star Plan », initié en 2000, est un plan de rémunération réglé en numéraire en faveur des salariés non cadres de SES ASTRA et de SES GLOBAL. Ce plan prévoit l'attribution aux salariés de droits à des règlements en numéraire basés sur l'appréciation du cours de l'action par rapport au prix d'exercice. Les droits attribués au titre du plan STAR s'acquièrent par tiers sur une période de trois ans, la période d'exercice étant de deux ans une fois les droits acquis.

	2005	2004
Options en circulation à la clôture de l'exercice	1 655 230	1 578 277
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	8,19	8,42

3. Plan d'intéressement en faveur des cadres (Plan « EICP »)

Le plan EICP a été initié en 2002 en faveur des cadres du Groupe. Selon ce plan, les options sont attribuées avec effet au 1er janvier. Vingt-cinq pour cent des droits s'acquièrent à chaque date anniversaire de l'attribution initiale. Une fois les droits acquis, les options peuvent être exercées jusqu'au dixième anniversaire de l'attribution initiale.

	2005	2004
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 262 820	2 523 738
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	8,92	7,86

4. Plan d'intéressement à long terme (Programme « LTI »)

Le programme LTI, initié en 2005, est également destiné aux cadres et aux cadres dirigeants du Groupe. Dans le cadre de ce programme, des actions spécifiques sont allouées aux cadres le 1er juillet. Les droits à ces actions s'acquièrent lors du troisième anniversaire de l'attribution. Les cadres dirigeants peuvent en outre recevoir des actions de performance, dont l'attribution dépend de la réalisation de critères de performance définis. Lorsque ces critères sont remplis, les droits aux actions s'acquièrent lors du troisième anniversaire de l'attribution initiale.

	2005	2004
Options en circulation à la clôture de l'exercice	110 636	–
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	10,64	–

La juste valeur des options d'achat d'actions est estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution des options. Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des données utilisées dans le cadre de ce modèle pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004.

	2005	2004
Rendement par action (en %)	2,825	2,630
Volatilité estimée (en %)	29,44	30,31
Volatilité historique (en %)	33,47	34,13
Taux d'intérêt sans risque (en %)	3,180	4,416
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5
Prix moyen pondéré de l'action (en euros)	11,55	7,36

La durée de vie estimée des options est déterminée à partir de données historiques et n'est pas nécessairement représentative des conditions dans lesquelles les options seront exercées. La volatilité estimée repose sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique est représentative des tendances futures, qui peuvent correspondre ou non au résultat effectif.

La juste valeur des options réglées en numéraire est évaluée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution de ces instruments. Les services reçus, ainsi qu'un passif au titre de leur paiement, sont comptabilisés sur la période prévisionnelle d'acquisition des droits. Le passif est réévalué à chaque date de reporting jusqu'à son règlement, les variations de juste valeur étant constatées au compte de résultat.

La valeur comptable du passif relatif aux options réglées en numéraire est de 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 2,3 millions d'euros).

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 24 – Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit

Aux 31 décembre 2005 et 2004, les comptes d'emprunts du Groupe se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt effectif	Échéance	Montants non échus 2005 millions d'euros	Montants non échus 2004 millions d'euros
Non courants				
Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains				
Série A, 400,0 millions USD	5,74%	Septembre 2013	331,4	294,0
Série B, 513,0 millions USD	5,82%	Septembre 2015	433,9	377,1
Série C, 87,0 millions USD	5,63%	Septembre 2015	74,5	63,9
Série D, 28,0 millions GBP	5,63%	Septembre 2013	40,7	40,0
Eurobond 2008 (500,0 millions d'EUR)	4,54%	Novembre 2008	489,4	496,8
Eurobond 2007 (300,0 millions d'EUR)	4,27%	Décembre 2007	299,3	298,9
Facilités de crédit multidevises bilatérales	EURIBOR/LIBOR +0.275%	Avril 2010	467,8	500,2
Actions privilégiées de classe C – composante passif	4,00%	Note 22	8,1	8,0
			2 145,1	2 078,9
Courants				
Titres de créances négociables (billets de trésorerie)				
	2,37%	Octobre 2006	158,8	–

Emprunts auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES GLOBAL S.A., par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions d'USD et à 28,0 millions de GBP. Cet emprunt est composé des quatre séries suivantes :

1. Série A – 400,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions d'USD en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

Le Groupe verse des intérêts semestriels sur ces quatre séries.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée, dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à maintenir un certain nombre de ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société SES GLOBAL S.A. a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants dus au titre de l'accord en date du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit renouvelables et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 %, sur lequel le Groupe verse des intérêts annuels, et dont l'échéance finale est fixée au 19 novembre 2008. Le 16 mai 2005, l'Eurobond de 500,0 millions d'euros, émis à l'origine par SES GLOBAL S.A., a été cédé à SES GLOBAL-Americas Holdings GP en tant que nouvel émetteur, aux mêmes conditions.

Eurobond de 300,0 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, la société SES GLOBAL S.A. a émis un Eurobond par l'intermédiaire de SES GLOBAL-Americas Holding GP à des fins de financement général. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros avec un coupon de 4,25 %, sur lequel le Groupe verse des intérêts annuels, et dont l'échéance finale est fixée au 17 décembre 2007.

Facilités bilatérales multidevises

Le 31 décembre 2004, la société SES GLOBAL S.A. disposait de facilités de crédit renouvelables multidevises, bilatérales et non garanties, mises en place avec neuf banques pour un montant total de 800,0 millions d'euros, avec une échéance moyenne pondérée de juin 2007 dont 500,2 millions d'euros ont été utilisés au 31 décembre 2005. Le 7 avril 2005, la Société a remboursé ces facilités multidevises bilatérales et a obtenu de nouvelles facilités de crédit renouvelables multidevises, bilatérales et non garanties, auprès de dix banques pour un montant total de 1 000,0 millions d'euros dont l'échéance est fixée à avril 2010 et dont 467,8 millions d'euros ont été utilisés. Ces facilités bilatérales peuvent être utilisées par SES GLOBAL S.A. et par SES GLOBAL-Americas Holdings GP.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES GLOBAL S.A. a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500,0 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la Société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Au 31 décembre 2005, le montant total des émissions réalisées au titre de ce programme s'élève à 158,8 millions d'euros, dont l'échéance moyenne pondérée est fixée à mars 2006.

Programme EMTN

Le 6 décembre 2005, SES GLOBAL S.A. a mis en place un programme d'émission d'obligations exprimées en euro à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros. Ce programme permet à la Société ou à son partenariat de procéder à des émissions d'obligations à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, aucune obligation n'avait été émise au titre de ce programme.

Note 25 – Provisions et produits constatés d'avance

	Provisions millions d'euros	Produits constatés d'avance millions d'euros	Total millions d'euros
Au 1er janvier 2005	20,7	112,6	133,3
Variation des provisions	17,5	–	17,5
Variation des produits constatés d'avance	–	(10,6)	(10,6)
Au 31 décembre 2005	38,2	102,0	140,2

Les provisions concernent principalement des impôts retenus à la source, les régimes d'avantages postérieurs au départ en retraite et d'autres éléments découlant du cadre normal d'activité.

Le Groupe propose des prestations de retraite aux membres de son personnel, au titre de régimes généralement constitués sous la forme de régimes à contributions définies. Il existe un seul régime à prestations définies au sein du Groupe. Une évaluation actuarielle a été réalisée pour ce régime, et une provision correspondante de 1,9 millions d'euros (2004 : 0,7 millions d'euros) figure dans les comptes consolidés. Certains salariés de SES AMERICOM bénéficient d'un programme de prestations de santé postérieur au départ en retraite couvert par une assurance externe. Au 31 décembre 2005, des primes à payer de 9,0 millions d'euros (2004 : 6,7 millions d'euros) sont rapportées sous cette rubrique. Les contributions aux régimes de retraite du Groupe s'élèvent à 2,0 millions d'euros au titre de 2005 (2004 : 1,9 millions d'euros).

Note 26 – Fournisseurs et autres dettes

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Fournisseurs	79,5	99,2
Paiements reçus d'avance	51,7	37,4
Intérêts courus sur emprunts	17,6	23,9
Dettes envers le personnel	15,3	21,9
Dettes fiscales (hors impôt sur le résultat)	7,0	7,2
Autres dettes	36,8	33,2
Total	207,9	222,8

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 27 – Engagements et passifs éventuels

Engagements d'investissement

Les engagements contractés par le Groupe au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 697,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 543,8 millions d'euros). Ces engagements concernent pour une large part l'acquisition et le lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du Groupe, ainsi que l'extension nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs. En cas de résiliation anticipée de ces contrats, le Groupe est contractuellement redevable de pénalités financières.

Engagements au titre des contrats de location

Les loyers minimum à verser en vertu des contrats de location non résiliables se détaillent comme suit au 31 décembre :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
À moins d'un an	1,4	1,5
Entre deux et cinq ans	2,1	2,3
À plus de cinq ans	–	–
Total	3,5	3,8

Engagements au titre des contrats de location

Le Groupe a conclu des contrats de location de répéteurs avec des fournisseurs tiers pour une durée maximum de 8 ans. Les engagements en découlant se détaillent comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
À moins d'un an	59,5	25,1
Entre deux et cinq ans	152,8	97,6
À plus de cinq ans	82,2	71,3
Total	294,5	194,0

Contrats commerciaux

Le Groupe peut devenir redevable de la portion non-utilisée des acomptes perçus en cas de défaillance technique de ses satellites et si une capacité de secours ne peut être fournie. Ce passif éventuel est couvert de façon appropriée par l'assurance afférente aux satellites.

Garanties

Les garanties bancaires non échues du Groupe s'élèvent à 0,2 millions d'euros au 31 décembre 2005 (2004 : 0,9 millions d'euros). Celles-ci sont en relation avec les garanties de performance dans le cadre des services d'exploitation des satellites.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

À la clôture de l'exercice, la part du groupe dans les avoirs en banque faisant l'objet de restrictions s'élève à 4,5 millions d'euros (2004 : 0,1 millions d'euros).

Note 28 – Informations relatives aux parties liées

L'État luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58 % dans la Société et deux participations indirectes, de 10,88 % chacune, par l'intermédiaire de deux banques publiques, à savoir la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces participations correspondent aux actions de classe B de la Société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 22.

GE Capital détient une participation avec droit de vote de 20,1 % dans la Société. Les comptes consolidés incluent certaines transactions et certains soldes concernant GE Capital, ses filiales et ses entreprises liées. Les autres actifs financiers comprennent une créance de 5,6 millions d'euros sur GE Capital (2004 : autres créances de 0,5 millions d'euros). Le chiffre d'affaires comprend 0,3 millions d'euros (2004 : 0,2 millions d'euros) qui proviennent de ventes à diverses sociétés du Groupe General Electric. Les charges externes comprennent un montant de 0,6 millions d'euros (2004 : 2,5 millions d'euros) concernant la prestation de certains services par diverses sociétés du Groupe General Electric. Les dépenses d'investissement incluent des coûts d'assurance payés à GE Capital pour 0,9 millions d'euros (2004 : non applicable).

Comme indiqué à la note 22, SES GLOBAL a mis en place un programme de rachat d'actions propres en 2005. Dans le cadre de ce programme, 10 078 255 actions ordinaires de classe C ont été rachetées à GE Capital pour un prix total de 129,4 millions d'euros, et 16 714 524 actions de classe B ont été rachetées directement et indirectement à l'État luxembourgeois pour un prix total de 86,2 millions d'euros.

Le Groupe a généré des produits de 20,8 millions d'euros provenant de Deutsche Telekom au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, lorsque Deutsche Telekom détenait une participation avec droit de vote de 10,52 %. Deutsche Telekom a cédé sa participation dans la Société via deux transactions réalisées en 2004.

Pendant la période allant du 1er mai 2004 au 30 novembre 2004, SES AMERICOM a comptabilisé des produits provenant de Verestar pour un montant de 3,0 millions d'euros au titre de contrats de services en cours avant l'acquisition de Verestar par SES AMERICOM.

Le Groupe a généré des produits provenant de SATLYNX S.A à hauteur de 0,4 millions d'euros (2004 : 6,4 millions d'euros) jusqu'au 7 avril 2005. Depuis cette date, il détient une participation majoritaire et consolide SATLYNX selon la méthode de l'intégration globale.

En 2004, SES AMERICOM a cédé sa part dans le satellite SIRIUS 2 à SES SIRIUS pour l'équivalent de 65,7 millions d'euros. À la date de cette transaction, SIRIUS 2 avait une valeur nette comptable de l'ordre de 42,7 millions d'euros.

En 2005, le Groupe a généré des revenus de 7,6 millions d'euros dans le cadre de ventes à Star One. Ce montant figure dans les créances au 31 décembre 2005.

Le montant total des émoluments versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers Comités en 2005 s'élève à 0,7 millions d'euros (2004 : 0,9 millions d'euros). Ces émoluments sont composés d'une portion fixe et d'une portion variable, la portion variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers Comités.

Les cadres dirigeants du Groupe ont reçu les avantages suivants :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Avantages du personnel à court terme	3,0	3,0
Prestations de santé et de retraite postérieures à l'emploi	-	0,1
Indemnités de fin de contrat de travail	-	1,3
Rémunérations en actions	0,7	-
Total	3,7	4,4

Note 29 – Événements postérieurs à la clôture

Le 12 décembre 2005, la Société a annoncé son intention de s'engager dans un accord contractuel aux termes duquel SES GLOBAL se portera acquéreur de la totalité du capital de New Skies Satellites (« New Skies ») sous la forme d'une fusion, conformément au droit en vigueur aux Bermudes (fusion par création d'une société nouvelle). Cet accord a été approuvé par les actionnaires de New Skies lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 10 février 2006.

La finalisation de la transaction est sujette à l'approbation d'autorités réglementaires, et à d'autres conditions. A la fin du mois de février 2006, des autorisations avaient été accordées par le Ministère de la Justice américain, et par le Bundeskartellamt en Allemagne. D'autres autorisations étaient attendues à cette date. SES GLOBAL s'attend à pouvoir clôturer la transaction au second trimestre 2006, bien que la date de finalisation de la transaction pourrait être antérieure ou postérieure.

SES GLOBAL procèdera à l'acquisition de New Skies pour un prix en numéraire de 22,52 USD par action. Les options existantes seront annulées moyennant un paiement égal à la différence entre le prix de 22,52 USD par action et le prix d'exercice. Le montant total à payer pour acquérir les actifs de New Skies sera de 760,0 millions d'USD. À la clôture de l'opération, New Skies devrait avoir un endettement net de l'ordre de 400,0 millions d'USD au titre de sa facilité de crédit, de ses obligations privilégiées à taux variable et de ses obligations subordonnées privilégiées. SES procèdera au refinancement de la dette bancaire de New Skies et pourrait conserver ses obligations privilégiées à taux variable et ses obligations subordonnées privilégiées en circulation. L'opération, réalisée exclusivement en numéraire, revient donc à valoriser New Skies à une valeur nette de 1,16 milliard d'USD à la clôture de l'opération. Dans le cadre de cet accord, New Skies a accepté de mettre un terme à son programme trimestriel de distribution de dividendes après le vote et le paiement de son dividende du quatrième trimestre de 2005.

New Skies est une société soumise aux lois et réglementations en vigueur aux Bermudes dont la principale filiale opérationnelle a son siège à La Haye aux Pays Bas. Elle occupe le cinquième rang mondial des opérateurs de satellites en termes de capacités de transmission, avec cinq satellites occupant des positions orbitales stratégiques autour du globe, et un satellite supplémentaire en voie de construction dont le lancement est prévu en 2006. Pour la période des douze mois se terminant le 31 décembre 2005, New Skies a généré un chiffre d'affaires de 240,5 millions d'USD.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 30 – Réconciliation des informations financières établies selon les principes comptables luxembourgeois et selon les normes IFRS adoptées par SES GLOBAL au 31 décembre 2005

En 2005, le Groupe a adopté toutes les normes IFRS selon les modalités prévues par l'IFRS 1, Première application des Normes Internationales d'Information Financière, avec effet au 1er janvier 2004. L'incidence de l'adoption des IFRS est résumée dans les sections ci dessus. L'application de ces normes a entraîné un certain nombre de changements de méthodes comptables récapitulés ci-dessous.

Exercice clos au 31 décembre 2004

millions d'euros	Tels que publiés selon Lux-GAAP au 31.12.2004	Reclassement conformément aux normes IFRS (1)	AsiaSat – Changement de méthode de consolidation (2)	Capitalisation des intérêts sur les acquisitions (3)	Non amortissement du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie (4)	Provision pour impôts différés (5)	Autres ajustements (6)	Chiffres retraités conformément aux normes IFRS au 31.12.2004
Chiffre d'affaires	1 146,6	–	(68,8)	–	–	–	–	1 077,8
Charges opérationnelles	(304,5)	–	15,0	–	–	–	(1,5)	(291,0)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(349,4)	–	19,8	(8,7)	–	–	0,7	(337,6)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(185,4)	–	–	–	128,0	–	1,2	(56,2)
Résultat opérationnel	307,3	–	(34,0)	(8,7)	128,0	–	0,4	393,0
Résultat net financier	7,0	–	(1,6)	–	–	–	(4,6)	0,8
Résultat avant impôt	314,3	–	(35,6)	(8,7)	128,0	–	(4,2)	393,8
Impôt sur le résultat	(57,1)	–	5,2	2,6	(4,6)	(4,0)	(0,7)	(58,6)
Résultat après impôt	257,2	–	(30,4)	(6,1)	123,4	(4,0)	(4,9)	335,2
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,2	–	–	–	0,6	–	1,7	3,5
Intérêts minoritaires	(28,5)	–	30,4	–	–	–	–	1,9
Résultat net – Part du Groupe	229,9	–	–	(6,1)	124,0	(4,0)	(3,2)	340,6
Immobilisations corporelles	3 287,0	–	(183,6)	67,4	–	–	2,2	3 173,0
Immobilisations incorporelles	2 484,2	–	–	–	198,3	–	–	2 682,5
Immobilisations financières et autres actifs non courants	232,6	(38,4)	(1,5)	–	–	–	16,0	208,7
Stocks	2,5	–	–	–	–	–	–	2,5
Créances clients et autres créances	169,3	–	(17,1)	–	–	–	(6,4)	145,8
Charges constatées d'avance	69,2	–	(6,3)	–	–	–	(14,0)	48,9
Instruments financiers dérivés	271,2	–	–	–	–	–	–	271,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458,7	–	(76,8)	–	–	–	–	381,9
Total de l'actif	6 974,7	(38,4)	(285,3)	67,4	198,3	–	(2,2)	6 914,5
Capitaux propres - Part du Groupe	3 217,0	(38,4)	–	47,2	155,5	(30,5)	(12,2)	3 338,6
Intérêts minoritaires	279,5	–	(243,6)	–	–	–	–	35,9
Total des capitaux propres	3 496,5	(38,4)	(243,6)	47,2	155,5	(30,5)	(12,2)	3 374,5
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	2 078,3	–	–	–	–	–	0,6	2 078,9
Provisions et produits constatés d'avance	20,7	112,6	–	–	–	–	–	133,3
Impôts différés passifs	657,8	–	(12,8)	20,2	42,8	30,5	2,9	741,4
Fournisseurs et autres dettes	220,6	–	(4,2)	–	–	–	6,4	222,8
Instruments financiers dérivés	20,0	–	–	–	–	–	–	20,0
Impôt sur le résultat exigible	210,4	–	(6,8)	–	–	–	–	203,6
Produits constatés et perçus d'avance	270,4	(112,6)	(17,9)	–	–	–	0,1	140,0
Total du passif	3 478,2	–	(41,7)	20,2	42,8	30,5	10,0	3 540,0
Total du passif et des capitaux propres	6 974,7	(38,4)	(285,3)	67,4	198,3	–	(2,2)	6 914,5

Capitaux propres : réconciliation des capitaux propres tels que publiés au bilan retraité selon les normes IFRS et tels que publiés selon Lux-GAAP.

Au 1^{er} janvier 2004

Millions d'euros	Capitaux propres tels que publiés selon Lux-GAAP au	Reclassement conformément aux normes IFRS	AsiaSat – changement de méthode de consolidation	Capitalisation des intérêts sur les acquisitions	Non- amortissement du good-will et des immobilisations, incorporelles à durée de vie indéfinie	Provision pour impôts différés	Autres ajustements	Capitaux propres tels que publiés selon les normes IFRS au
	31.12.2003	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[1, 2004]
Capitaux propres – Part du Groupe	3 247,8	(27,7)	–	52,4	43,9	(26,6)	(22,9)	3 266,9

Explications des éléments de réconciliation :

Item 1 – Reclassements conformément aux normes IFRS

Au 31 décembre 2004, le Groupe avait acquis un certain nombre de certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de SES GLOBAL destinés à être utilisés dans le cadre de certains plans de rémunération fondés sur des actions. Conformément aux normes luxembourgeoises, ces certificats étaient présentés soit comme des placements relevant des actifs courants, soit comme des actions auto-détenues déduites des capitaux propres, selon le plan sous-jacent pour lequel ils avaient été acquis. Selon les IFRS, tous les certificats acquis de ce type sont traités comme des actions propres, conformément à la norme IAS 32, et sont par conséquent portés en déduction des capitaux propres. Par ailleurs, les passifs du Groupe comprennent des montants perçus d'avance au titre de certains contrats de service relatifs à des capacités de transmission. Certains de ces montants concernent des contrats de services à plus d'un an à la date de clôture. La fraction non courante de ces produits constatés d'avance a été reclassée des « Passifs courants » vers les « Passifs non courants ».

Item 2 – AsiaSat – changement de méthode de consolidation

Dans les états financiers du Groupe publiés selon les normes luxembourgeoises, la société AsiaSat était consolidée par intégration globale compte tenu de la responsabilité particulière du Groupe SES chargé d'assister l'équipe de direction d'AsiaSat à développer les opérations satellitaires de cette société. Toutefois, les accords en place ne répondent pas aux critères relatifs au « pouvoir de diriger » fixés par la norme IAS 27, bien qu'ils permettent assurément de conclure à un contrôle conjoint d'AsiaSat conformément à la norme IAS 31. Par conséquent, dans le cadre des normes IFRS, AsiaSat est consolidée par intégration proportionnelle. Ce changement a une incidence sur la quasi-totalité des postes des états financiers du Groupe. Toutefois, il n'a pas d'impact sur le résultat net, ni sur la part du Groupe dans les capitaux propres.

Item 3 – Capitalisation des intérêts

Selon les normes luxembourgeoises, une société peut choisir de capitaliser ou reconnaître en charges les intérêts intercalaires encourus sur ses emprunts durant la période de construction des immobilisations corporelles. Jusqu'au 9 novembre 2001, SES ne capitalisait pas ces intérêts. À compter du 9 novembre 2001, un changement de méthode comptable est intervenu et le Groupe capitalisait depuis cette date ces intérêts. Selon la norme IFRS 1, lorsqu'une société décide d'appliquer une méthode comptable consistant à capitaliser les coûts d'emprunt à la date de sa première application des normes IFRS, elle doit appliquer cette méthode de façon rétrospective. Par conséquent, les coûts d'emprunt antérieurs au 9 novembre 2001 doivent également être capitalisés selon les normes IFRS. Ce coût d'acquisition supplémentaire s'est traduit par une augmentation de la charge d'amortissement au-delà de celle requise sur base des normes luxembourgeoises.

Item 4 – Non-amortissement du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Selon les normes luxembourgeoises, le goodwill et les immobilisations incorporelles sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, tandis que selon les normes IFRS, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont plus amortis, mais font l'objet d'une revue annuelle afin de déterminer les pertes de valeur éventuelles. L'application de cette méthode a eu les conséquences suivantes :

- certaines immobilisations incorporelles, principalement les droits afférents aux positions orbitales, répondent à la définition des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie selon les normes IFRS.
- conformément à la norme IFRS 1, les amortissements cumulés des actifs incorporels à durée de vie indéfinie ont été renversés et ces immobilisations incorporelles ont été soumises à un test de perte de valeur à la date de transition aux normes IFRS et à chaque clôture.
- les impôts différés, non-exigés selon les normes luxembourgeoises dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de regroupement d'entreprises à certains actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ont été comptabilisés dans le cadre de l'application des normes IFRS.
- l'amortissement du goodwill comptabilisé selon les normes luxembourgeoises en 2004 a été renversé.

Le principal impact des changements de méthode comptable adoptés dans ce domaine en vertu des normes IFRS concerne la charge d'amortissement qui est nettement inférieure à celle constatée dans le cadre des normes luxembourgeoises, ce qui a une incidence favorable sur le résultat net. Corrélativement, le montant des immobilisations incorporelles inscrit au bilan est plus élevé.

Notes aux états financiers consolidés suite

31 décembre 2005

Note 30 – Réconciliation des informations financières établies selon les principes comptables luxembourgeois et selon les normes IFRS adoptées par SES GLOBAL au 31 décembre 2005 suite

Item 5 – Impôts différés

La norme IAS 12 prévoit l'obligation pour les sociétés de comptabiliser un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporelles. Selon les normes luxembourgeoises, aucun impôt différé n'est provisionné sur les différences temporelles pour lesquelles aucun renversement n'est attendu dans un avenir prévisible. Des impôts différés supplémentaires ont donc été provisionnés conformément aux normes IFRS. Ils concernent principalement :

- la reprise de la provision pour égalisation constatée dans les comptes de la captive de réassurance du Groupe, SES Ré S.A., qui est considérée comme répondant à la définition des différences temporelles selon les normes IFRS, alors que tel n'était pas le cas selon les normes luxembourgeoises ; et
- les résultats non distribués des coentreprises et des participations dans des sociétés mises en équivalence.

Item 6 – Autres ajustements

Il s'agit d'ajustements moins importants, les plus significatifs étant les suivants :

- (i) Coûts liés à l'obtention de prêts : certains coûts liés à l'obtention de prêts, qui étaient amortis dans le cadre des normes luxembourgeoises, ne satisfont pas aux conditions fixées par les IFRS pour être amortis. Ce changement a entraîné une réduction des charges constatées d'avance à hauteur de 11,9 millions d'euros et de 8,0 millions d'euros, respectivement, au 30 juin et au 31 décembre 2004, avec un impact correspondant sur les capitaux propres et les impôts différés.
- (ii) Actions privilégiées de classe C : selon les IFRS, les actions privilégiées de classe C du Groupe sont réputées présenter à la fois les caractéristiques des dettes et des capitaux propres, tandis que selon les normes luxembourgeoises, ces actions figuraient en totalité dans les capitaux propres. Ce changement a entraîné le reclassement en « Autres dettes » et en « Impôts différés passifs » d'un montant total de 10,5 millions d'euros et de 10,6 millions d'euros, respectivement, au 30 juin et au 31 décembre 2004.

Retraitement du tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice précédent conformément aux normes IFRS

Le retraitement selon les normes IFRS n'a pas d'incidence significative sur les flux de trésorerie de l'exercice précédent – les flux de trésorerie nets du Groupe provenant des activités opérationnelles enregistrent une baisse d'environ 6 % qui provient de la diminution de la quote-part consolidée des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles d'AsiaSat. De même, la réduction des flux de trésorerie nets à la fin de 2004 reflète essentiellement le taux de consolidation de 34,1 % (plutôt que 100%) de la trésorerie d'AsiaSat.

Rapport du réviseur d'entreprises

Aux actionnaires de
SES GLOBAL S.A.
Société Anonyme
Betzdorf

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2005, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de SES GLOBAL S.A. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005. Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les normes internationales de révision. Ces normes requièrent que nos travaux soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES GLOBAL S.A. au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Ernst & Young
Société Anonyme
Réviseur d'entreprises

Werner WEYNAND

Luxembourg, le 16 février 2006

Comptes annuels de SES GLOBAL S.A.

SES GLOBAL S.A. bilan

31 décembre 2005

Actif	Note	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Frais d'établissement	3	0,1	0,4
Immobilisations incorporelles	4	–	3,6
Immobilisations corporelles	5		
Autres installations, outillage et mobilier		0,4	0,5
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	–	–	
		0,4	0,5
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées	6	8 371,7	8 340,8
Autres immobilisations financières	7	48,8	22,4
		8 420,5	8 363,2
Actif circulant			
Créances (dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an)			
Créances sur des entreprises liées	8	211,0	109,8
Autres créances		0,2	7,9
Avoirs en banque		43,6	158,8
		254,8	276,5
Comptes de régularisation		7,4	14,8
Total actif		8 683,2	8 659,0
Passif	Note	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Capitaux propres			
Capital souscrit	9	859,1	921,8
Primes d'émission		2 470,3	2 925,0
Réserve légale	10	37,6	31,3
Autres réserves		8,2	64,8
Résultats reportés		1,3	1,3
Bénéfice de l'exercice		354,0	126,7
		3 730,5	4 070,9
Dettes			
Montants dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	11	1 708,5	1 708,8
Dettes envers des établissements de crédit	12	468,3	521,2
		2 176,8	2 230,0
Montants dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	11	158,8	–
Dettes envers des établissements de crédit	12	5,6	–
Dettes sur achats et prestations de services		1,0	1,5
Dettes envers des entreprises liées	13	2 486,7	2 169,3
Dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale	15	102,6	166,2
Autres dettes		21,2	21,1
		2 775,9	2 358,1
Total passif		8 683,2	8 659,0

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

SES GLOBAL S.A. compte de profits et pertes

Exercice clos le 31 décembre 2005

Charges	Note	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Charges externes		13,9	14,4
Frais de personnel	14	7,0	7,4
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	3, 4, 5	5,4	0,4
Autres charges d'exploitation		2,2	1,6
Corrections de valeur sur immobilisations financières	6, 7	0,8	79,0
Intérêts et charges assimilées concernant des entreprises liées		60,2	30,2
Autres intérêts et charges assimilées		92,9	50,7
Impôt sur le résultat	15	1,7	(23,0)
Bénéfice de l'exercice		354,0	126,7
		538,1	287,4
Produits			
Autres produits d'exploitation	16	7,6	7,2
Produits provenant d'entreprises liées		350,0	224,9
Intérêts et produits assimilés provenant des entreprises liées		30,9	20,3
Autres intérêts et produits assimilés	17	149,6	35,0
		538,1	287,4

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

SES GLOBAL S.A. tableau de variation des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2005

	Capital souscrit millions d'euros	Primes d'émission millions d'euros	Réserve légitime millions d'euros	Autres réserves millions d'euros	Résultats reportés millions d'euros	Résultat de l'exercice millions d'euros	Total millions d'euros
Solde en début d'exercice	921,8	2 925,0	31,3	64,8	1,3	126,7	4 070,9
Affectation du résultat	–	–	6,3	120,4	–	(126,7)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	(177,0)	–	–	(177,0)
Réduction du capital	(62,7)	(454,7)	–	–	–	–	(517,4)
Bénéfice de l'exercice	–	–	–	–	–	354,0	354,0
Solde en fin d'exercice	859,1	2 470,3	37,6	8,2	1,3	354,0	3 730,5

Les notes font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels de SES GLOBAL S.A.

Notes aux comptes SES GLOBAL S.A.

31 décembre 2005

Note 1 – Généralités

SES GLOBAL S.A. (la « Société ») a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg.

La Société a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la Société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La Société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL-Americas Holding GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la Société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, la Société prépare des comptes consolidés.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement encourus dans le cadre de la constitution de la Société, ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social sont activés et amortis sur une période de cinq ans.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement :

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés :

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits dans le bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « actives » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier :

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans maximum.

Immobilisations en cours :

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits dans le bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'actif, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service » et l'actif est amorti à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont alors dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont activés et enregistrés en comptes de régularisation. Ils sont amortis sur la durée de l'emprunt.

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés en produits dans l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Conversion des devises étrangères

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR), et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des actifs immobilisés sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique.

Tous les autres actifs exprimés dans d'autres devises sont convertis individuellement au plus bas du taux de change historique ou du taux de change en vigueur à la date de clôture. Pour les passifs, le taux de change le plus élevé est retenu.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Note 3 – Frais d'établissement

L'évolution des frais d'établissement au cours des exercices 2005 et 2004 s'analyse comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Coût au début et à la fin de l'exercice	0,8	0,8
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(0,4)	(0,3)
Amortissements de l'exercice	(0,3)	(0,1)
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	(0,7)	(0,4)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,4	0,5
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,1	0,4

Note 4 – Immobilisations incorporelles

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	3,6	1,3
Acquisitions	1,2	2,3
Coût à la fin de l'exercice	4,8	3,6
Amortissements cumulés au début de l'exercice	–	–
Amortissements de l'exercice	(4,8)	–
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	(4,8)	–
Valeur nette comptable au début de l'exercice	3,6	1,3
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	–	3,6

Au cours de l'exercice, la Société a capitalisé des frais de développement s'élevant à 1,2 millions d'euros (2004 : 2,3 millions d'euros) encourus dans le cadre du développement de prototypes de réception/émission en bande Ka, et de prototypes de technologie de réception multi-sources en bande Ku. La Société a décidé d'amortir ces frais de développement en totalité à la clôture de l'exercice.

Note 5 – Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2005 et 2004 s'analyse comme suit :

	Autres installations, outillage et mobilier millions d'euros	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours millions d'euros	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	1,0	–	1,0	0,9
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(0,5)	–	(0,5)	(0,3)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,5	–	0,5	0,6
Mouvements de l'exercice				
Acquisitions	0,2	–	0,2	0,1
Transfert des immobilisations en cours	–	–	–	–
Amortissements	(0,3)	–	(0,3)	(0,2)
Coût à la fin de l'exercice	1,2	–	1,2	1,0
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	(0,8)	–	(0,8)	(0,5)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,4	–	0,4	0,5

Comptes annuels de SES GLOBAL S.A.

Notes aux comptes SES GLOBAL S.A.

31 décembre 2005

Note 6 – Parts dans des entreprises liées

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Coût au début de l'exercice	8375,3	6 149,1
Acquisitions	30,9	3 994,5
Cessions	–	(90,8)
Remboursements de capitaux	–	(1 677,5)
Coût à la fin de l'exercice	8406,2	8 375,3
Corrections de valeur au début de l'exercice	(34,5)	(45,6)
Corrections de valeur de l'exercice	–	(79,7)
Reprise de corrections de valeur sur cessions	–	90,8
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(34,5)	(34,5)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	8371,7	8 340,8

Au 31 décembre 2005, la Société détenait les participations suivantes :

	Participation	Valeur nette comptable millions d'euros
SES ASTRA S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	1 768,9
SES GLOBAL-Americas, Inc., Princeton, Etats-Unis	99,94 %	4 455,8
SES Asia S.A. (formerly SES GLOBAL Asia S.A.), Betzdorf, Luxembourg	99,99 %	864,2
SES ASTRAnet S.A., Betzdorf, Luxembourg	0,01 %	–
SES GLOBAL Americas Finance Inc, Delaware, Etats-Unis	100,00 %	–
SES SIRIUS A.B. (formerly Nordic Satellite A.B.), Stockholm, Suède	32,34 %	50,1
SES GLOBAL Europe S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	95,7
SES GLOBAL Participations S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	200,0
SES GLOBAL Latin America S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	494,8
SES GLOBAL Africa S.A., Betzdorf, Luxembourg	100,00 %	411,3
Betzdorf Holding Ltd., Dublin, Irlande	100,00 %	–
SES GLOBAL Re International Ltd., Bermudes	100,00 %	30,9
SES Holdings (Bermuda) Ltd., Bermudes	100,00 %	–
SES GLOBAL Gibraltar Ltd., Gibraltar	100,00 %	–
SES Global Insurance S.à r.l., Suisse	100,00 %	–
		8 371,7

En 2005, la Société a constitué SES GLOBAL Re International Ltd., une société captive d'assurance établie aux Bermudes, dont l'objet est d'assurer une partie des risques de deux entreprises liées, principalement en ce qui concerne leur flotte de satellites, pour un prix total de 40,0 millions de dollars (30,9 millions d'euros). En 2005, la Société a également constitué SES GLOBAL (Gibraltar) Ltd. et SES GLOBAL Insurance S.à r.l..

Au cours de l'exercice 2004, SES GLOBAL S.A. a entrepris une restructuration du groupe qui a abouti à la création d'un certain nombre de sociétés régionales.

L'article 65, paragraphe (1) 2^e, de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (la « Loi ») requiert l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'article 67, paragraphe 3, de la Loi, ces informations détaillées ont été omises du fait que la Société établit des comptes consolidés et que ces comptes consolidés, ainsi que le rapport de gestion consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises, ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.

Note 7 – Autres immobilisations financières

	Note	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Coût au début de l'exercice		23,5	10,6
Corrections de valeur au début de l'exercice		(1,1)	(1,8)
Valeur nette comptable au début de l'exercice		22,4	8,8
Mouvements de l'exercice			
Achat d'actions propres	9	517,4	–
Achat de certificats de dépôt fiduciaire de la Société		32,2	13,3
Annulation d'actions propres	9	(517,4)	–
Cessions		(5,0)	(0,4)
Corrections de valeur de l'exercice		(0,8)	–
Reprise de corrections de valeur		–	0,7
Coût à la fin de l'exercice		50,7	23,5
Corrections de valeur à la fin de l'exercice		(1,9)	(1,1)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice		48,8	22,4

Certificats de dépôt fiduciaire de la Société (FDR) :

Tous les certificats de dépôt fiduciaire relatifs aux actions de classe « A » détenus par la Société sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options mis en place par le Groupe en faveur de ses dirigeants, cadres et employés. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis 2 335 550 certificats de dépôt fiduciaire auprès de SES ASTRA S.A. pour un montant total de 31,3 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, la Société détient 4 753 430 certificats de dépôt fiduciaire.

Note 8 – Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées, qui s'élèvent à 211,0 millions d'euros (2004 : 109,8 millions d'euros), comprennent principalement des comptes courants avec les sociétés SES ASTRA S.A. et SES AMERICOM Inc (filiale de SES GLOBAL-Americas Inc), qui portent intérêt aux taux du marché.

Note 9 – Capital souscrit

Au 31 décembre 2004, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 921,8 millions d'euros et était composé de 737 453 508 actions sans valeur nominale (310 340 000 actions ordinaires de classe A, 245 817 836 actions ordinaires de classe B, 176 799 314 actions ordinaires de classe C et 4 496 358 actions privilégiées de classe C).

Le 6 mai 2005, l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société a voté une résolution autorisant la Société à acquérir ses propres actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDRs) dans la perspective d'un programme de rachat et d'annulation d'actions devant se poursuivre jusqu'au 6 novembre 2005.

À la même date, le Conseil d'administration de SES GLOBAL a autorisé la Direction à mettre en œuvre ce programme de rachat d'actions à concurrence d'un maximum de 65 millions d'actions et de FDRs. Afin de réduire l'impact du programme de rachat sur le flottant et sur la liquidité du titre, il a été décidé que les actions des classes A, B et C seraient rachetées, au prorata, aux actionnaires respectifs acceptant de participer au programme.

Le 8 décembre 2005, les actionnaires de SES GLOBAL ont décidé, par résolution adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire, d'annuler 50 140 572 actions de la Société suite à la réalisation de 77,34 % du programme de rachat d'actions et d'interrompre ce programme. Ces actions avaient été acquises pour un prix total de 517,4 millions d'euros. Lors de la même assemblée, les actionnaires ont décidé d'autoriser la Société à mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions pour une période de 18 mois.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 8 décembre 2005, le capital souscrit de la Société a été réduit de 62,7 millions d'euros, son montant étant ramené de 921,8 millions d'euros à 859,1 millions d'euros par l'annulation de 50 140 572 actions propres (23 348 793 actions ordinaires de classe A, 16 713 524 actions ordinaires de classe B et 10 078 255 actions ordinaires de classe C), engendrant une diminution concomitante des primes d'émission pour un montant de 454,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005, le capital social émis et intégralement libéré s'élève à 859,1 millions d'euros. Il est composé de 687 312 936 actions sans valeur nominale (320 058 724 actions ordinaires de classe A, 229 104 312 actions ordinaires de classe B, 133 653 542 actions ordinaires de classe C et 4 496 358 actions privilégiées de classe C).

Les actions de catégorie C ont été émises dans le cadre de l'acquisition de SES GLOBAL-Americas Inc. Un titulaire d'actions privilégiées de classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ses actions privilégiées de classe C en actions ordinaires de classe C selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe C pour une action privilégiée de classe C. Un titulaire d'actions ordinaires de classe C est en droit de demander à tout moment la conversion de tout ou partie de ses actions ordinaires de classe C en actions ordinaires de classe A selon un rapport d'échange d'une action ordinaire de classe A pour une action ordinaire de classe C.

Notes aux comptes SES GLOBAL S.A.

31 décembre 2005

Note 9 – Capital souscrit suite

Les dividendes sont versés de telle sorte que le paiement au titre d'une action de classe B représente 40 % du paiement effectué à une action de classe A. Chaque action privilégiée de classe C donne droit à des dividendes fixes, qui consistent en des dividendes annuels cumulatifs à verser en espèces au taux de 4 % par an calculé sur une valeur de liquidation notionnelle de 50,0 millions de dollars. Le dividende fixe est dû à compter de la date d'émission des actions privilégiées de classe C. Le dividende revenant aux actions ordinaires de classe C est calculé de manière identique à celui revenant aux actions de classe A mais il est soumis à la déduction du dividende fixe des actions privilégiées de classe C pour la période correspondant au dividende.

Note 10 – Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un montant égal au minimum à 5 % du résultat net annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Le prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Une affectation de 17,7 millions d'euros est requise pour l'exercice en cours.

Note 11 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES GLOBAL S.A., par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars et 28,0 millions de GBP. Cet emprunt est composé de quatre séries comme suit :

1. Série A – 400,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B – 513,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C – 87,0 millions de dollars en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D – 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée, dans le cadre de cet emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à maintenir un certain nombre de ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

Eurobond de 500,0 millions d'euros

Le 19 novembre 2003, la société SES GLOBAL S.A. a émis un Eurobond afin de rembourser tous les montants non échus liés à l'accord daté du 28 mars 2001 relatif à l'octroi de facilités de crédit reconductibles et multidevises par un consortium bancaire. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 500,0 millions d'euros avec un coupon de 4,50 % et une échéance finale fixée au 19 novembre 2008.

Le 16 mai 2005, SES GLOBAL S.A. et SES GLOBAL-Americas Holding G.P. ont conclu un acte de substitution ainsi qu'un accord de novation afin de désigner SES GLOBAL-Americas Holding G.P. comme émetteur de cet Eurobond en remplacement de SES GLOBAL S.A., aux mêmes conditions.

Eurobond de 300,0 millions d'euros

Le 17 décembre 2003, SES GLOBAL S.A. a émis un Eurobond par l'intermédiaire de SES GLOBAL-Americas Holding GP afin de financer diverses opérations à caractère général. L'Eurobond a été émis pour un montant nominal de 300,0 millions d'euros avec un coupon de 4,25 % et avec une échéance finale fixée au 17 décembre 2007.

Aux 31 décembre 2005 et 2004, l'échéancier des emprunts obligataires se décompose comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Entre un et deux ans	355,2	–
Entre deux et cinq ans	665,8	965,9
Au delà de cinq ans	687,5	742,9
Total à plus d'un an	1 708,5	1 708,8

Billets de trésorerie de 500,0 millions d'euros sur le marché français

Le 25 octobre 2005, pour répondre à ses besoins de financement et à ceux de ses filiales, la Société a mis en place un programme de titres de créance négociables (TCN) sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la Société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code monétaire et financier français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents.

L'encours maximum des billets de trésorerie émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Les durées des billets de trésorerie sont fixées conformément aux lois et règlements en vigueur en France, ce qui implique qu'actuellement ces durées ne peuvent être inférieures à un jour ni supérieures à 365 jours. Au 31 décembre 2005, un montant total de billets de trésorerie de 158,8 millions d'euros a été émis au titre de ce programme, avec des échéances trimestrielles allant jusqu'à mars 2006.

Programme EMTN de 2.000,0 millions d'euros

Le 6 décembre 2005, SES GLOBAL S.A. a mis en place un programme d'émission d'obligations à moyen terme (European Medium Term Note ou « EMTN ») de 2.000,0 millions d'euros avec neuf banques. Ce programme permet à la Société ou à son partenariat de procéder à des émissions d'obligations à concurrence d'un montant total de 2.000,0 millions d'euros pour répondre à des besoins d'ordre général. Au 31 décembre 2005, aucune obligation n'avait été émise dans le cadre de ce programme.

Note 12 – Dettes envers des établissements de crédit

Facilités de crédit multidevises bilatérales

Le 31 décembre 2004, la société SES GLOBAL S.A. disposait de facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties auprès de neuf banques pour un montant total de 800,0 millions d'euros avec une échéance moyenne pondérée fixée à juin 2007, dont 521,2 millions d'euros étaient utilisés à cette date.

Le 7 avril 2005, la Société a remboursé ces facilités de crédit multidevises bilatérales et a mis en place de nouvelles facilités de crédit renouvelables, multidevises, bilatérales et non garanties avec dix banques pour un montant total de 1 000,0 millions d'euros avec échéance en avril 2010. Au 31 décembre 2005, 455,5 millions d'euros et 15,0 millions de dollars (12,7 millions d'euros) ont été utilisés.

La société SES GLOBAL S.A. s'est engagée dans le cadre de ces facilités de crédit renouvelables, multidevises et bilatérales à maintenir un certain nombre de ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds.

L'échéancier des montants utilisés au 31 décembre 2005 s'analyse comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
À moins d'un an	–	–
Entre un et deux ans	–	258,3
Entre deux et cinq ans	486,3	262,9
À plus d'un an	486,3	521,2

Note 13 – Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées s'élèvent à 2 486,7 millions d'euros (2004 : 2 169,3 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Emprunts à court terme	242,1	85,2
Billets de trésorerie	1 369,6	1 548,8
Comptes courants	875,0	535,3
	2 486,7	2 169,3

Les emprunts à court terme portent intérêts au taux du marché et sont remboursables sur demande, tandis que les billets de trésorerie ne portent pas intérêts et sont remboursables sur demande ou au plus tard lors de leur deuxième anniversaire.

Au 31 décembre 2005, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêts au taux du marché et correspondent principalement à une avance à court terme de 664,4 millions d'euros (2004 : 514,2 millions d'euros) accordé par la société SES ASTRA S.A.

Note 14 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2005, l'effectif du personnel employé est de 54 personnes (2004 : 44) et le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice est de 52 (2004 : 46). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Salaires et traitements	6,6	7,0
Charges sociales	0,4	0,4
	7,0	7,4

Note 15 – Impôts sur le résultat

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes figurant au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES ASTRA S.A., SES Asia S.A., SES ASTRA net S.A., ASTRA TechCom S.A., SES GLOBAL Participations S.A., SES GLOBAL Africa S.A., SES GLOBAL Europe S.A., SES GLOBAL Latin America S.A., SES ASTRA Satellite Company 1 S.à r.l., SES ASTRA 1KR S.à r.l., SES ASTRA 1L S.à r.l., et SES ASTRA 1M S.à r.l.), qui font partie de l'entité fiscale luxembourgeoise, conformément à l'article 164 bis LIR (Loi concernant l'impôt sur les revenus).

Comptes annuels de SES GLOBAL S.A.

Notes aux comptes SES GLOBAL S.A.

31 décembre 2005

Note 16 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des refacturations de frais intragroupe qui s'élèvent à 6,7 millions d'euros (2004 : 6,4 millions d'euros) et qui correspondent aux coûts directs et indirects encourus au titre de services de conseil rendus à deux entreprises liées.

Note 17 – Autres intérêts et produits assimilés

Les autres intérêts et produits assimilés se décomposent comme suit :

	2005 millions d'euros	2004 millions d'euros
Produits d'intérêts	4,1	4,6
Gains de change, montant net	145,3	30,4
Autres produits financiers	0,2	–
	149,6	35,0

Les gains de change nets correspondent principalement aux gains réalisés lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice.

Note 18 – Rémunération du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005, les actionnaires ont approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur présence aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixes et variables, la partie variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des Comités. Le montant total des paiements effectués en 2005 s'élève à 0,7 millions d'euros (2004 : 0,8 millions d'euros).

Note 19 – Engagements hors bilan

Instruments financiers dérivés :

Swaps externes de taux d'intérêt et de devises

Au 31 décembre 2005, la Société détenait cinq swaps de taux d'intérêt et de devises dont les conditions moyennes s'analysent comme suit :

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
642,3 millions d'euros	800,0 millions de dollars	Septembre 2007	EUR / USD : 1,2456

Au 31 décembre 2005 et 2004, la Société détenait également un swap de taux d'intérêt et de devises au nom de SES GLOBAL-Americas Holdings GP. Les conditions moyennes de ce contrat sont les suivantes :

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
45,4 millions de dollars	28,0 millions de GBP	Septembre 2013	GBP / USD : 1,6200

Au 31 décembre 2004, la Société détenait 16 swaps de devises au nom de SES GLOBAL S.A., désignés comme instrument de couverture de l'investissement dans la filiale américaine, SES AMERICOM. Ces contrats ont été terminés en mai 2005 (note 17); les conditions moyennes étaient les suivantes:

Devise vendue	Devise achetée	Date d'échéance	Cours de change
2.164,3 millions de dollars	1 838,9 millions d'euros	Février 2007	EUR / USD : 1,1769

Swaps externes de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2005, la Société détient deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel global de 500,0 millions d'euros, pour lesquels la Société reçoit un taux d'intérêt fixe annuel et paie un taux variable trimestriel égal à l'EURIBOR trois mois majoré d'une marge. Ces contrats ont été désignés comme instrument de couverture de l'Eurobond de 500,0 millions d'euros et arriveront à échéance en novembre 2008.

En outre, au 31 décembre 2005 et 2004, la Société détient également un swap de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 45,4 millions de dollars, pour lequel la Société reçoit un taux d'intérêt fixe semestriel et paie un taux variable égal au LIBOR six mois majoré d'une marge. Ce swap, à échéance septembre 2013, est remboursable à compter de septembre 2007.

Au 31 décembre 2004, la Société détenait également cinq swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 1 000,0 millions de dollars pour lesquels elle recevait un taux d'intérêt fixe semestriel et payait un taux variable égal au LIBOR trois mois et six mois majoré d'une marge. Ces swaps de taux d'intérêt ont été mis en place lors de la tarification de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains (juillet 2003), avec des échéances comprises entre 2013 et 2015 et des remboursements prévus à compter de septembre 2007. Ces contrats ont été résiliés en août 2005 (Note 17).

Au 31 décembre 2004, la Société détenait deux swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 370,0 millions de dollars pour lesquels la Société recevait un taux d'intérêt fixe semestriel et payait un taux variable égal au LIBOR six mois majoré d'une marge. L'échéance initiale de ces swaps était fixée à décembre 2007. Toutefois, la Société a résilié ces contrats en mai 2005 (Note 17).

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2005 et 2004, la Société détient des contrats de change à terme en cours dont les conditions moyennes sont les suivantes :

Au 31 décembre 2005 :

Devise vendue	Note	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
45,0 millions d'euros	1	58,1 millions de dollars	Octobre 2006	EUR/USD 1,2929
88,5 millions d'euros	2	113,9 millions de dollars	Novembre 2006	EUR/USD 1,2881
2,5 millions de dollars	3	19,6 millions de SEK	Mars 2006	USD/SEK 7,8385
285,4 millions de SEK		31,0 millions d'euros	Juin 2007	EUR/SEK 9,2168
5,8 millions d'euros		55,0 millions de SEK	Janvier 2006	EUR/SEK 9,4472
49,7 millions d'euros		59,1 millions de dollars	Janvier 2006	EUR/USD 1,1882

Au 31 décembre 2004 :

Devise vendue	Note	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
111,7 millions d'euros	1	127,1 millions de dollars	Juin 2005	EUR/USD 1,1370
1,8 millions de dollars		13,8 millions de SEK	Avril 2005	USD/SEK 7,4529
120,1 millions de dollars		90,5 millions d'euros	Janvier 2005	EUR/USD 1,3265

1. Au 31 décembre 2005, ces contrats de change ont des échéances mensuelles s'échelonnant jusqu'en janvier 2008 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES ASTRA. Ils reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES ASTRA.
2. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles allant jusqu'en février 2008 et correspondent à des contrats spécifiques concernant l'acquisition de satellites destinés à SES GLOBAL Satellite Leasing. Sur ce montant total, des contrats portant sur 110,7 millions de dollars contre 85,9 millions d'euros reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES GLOBAL Satellite Leasing.
3. Ces contrats de change ont des échéances mensuelles qui s'échelonnent jusqu'à mai 2006 et reflètent exactement les contrats de change à terme conclus en interne avec SES SIRIUS.

Instruments financiers inter-sociétés

La Société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de couvrir l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et d'autres facilités de crédit exprimées en USD. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés s'analysent comme suit au 31 décembre 2005 :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Cours de change
897,1 millions d'euros	1 045,4 millions de dollars	Août 2012	EUR/USD 1,1653

Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés étaient les suivantes au 31 décembre 2004 :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Cours de change
897,1 millions d'euros	1 045,4 millions de dollars	Août 2012	EUR/USD 1,1653
479,1 millions d'euros	623,3 millions de dollars	Février 2005	EUR/USD 1,3011

Le 17 décembre 2003, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt et de devises inter sociétés dont les conditions moyennes sont mentionnées ci dessous. Ces contrats ont été résiliés en mai 2005 (Note 17). Au 31 décembre 2004, les conditions moyennes de ces contrats étaient les suivantes :

Devise vendue	Devise achetée	Échéance	Cours de change
300,0 millions d'euros	370,0 millions de dollars	Décembre 2007	EUR/USD 1,2333

Notes aux comptes SES GLOBAL S.A.

31 décembre 2005

Note 19 – Engagements hors bilan suite

Au 31 décembre 2005 et 2004, la Société détenait des contrats de change inter-sociétés dont les conditions moyennes étaient les suivantes :

Au 31 décembre 2005 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
58,1 millions de dollars	45,0 millions d'euros	Octobre 2006	EUR/USD 1,2929
110,7 millions de dollars	85,9 millions d'euros	Novembre 2006	EUR/USD 1,2885
6,1 millions d'euros	56,5 millions de SEK	Juillet 2007	EUR/SEK 9,2690
19,6 millions de SEK	2,5 millions de dollars	Mars 2006	USD/SEK 7,8385

Au 31 décembre 2004 :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
127,1 millions de dollars	111,7 millions d'euros	Juin 2005	EUR/USD 1,1370
13,7 millions de SEK	1,8 millions de dollars	Mars 2005	USD/SEK 7,3822

Restrictions concernant l'utilisation de la trésorerie :

Au 31 décembre 2005, la Société détenait de la trésorerie soumise à des restrictions pour un montant de 4,0 millions d'euros (2004 : zéro).

Garanties :

Au 31 décembre 2005, les garanties bancaires non échues de la Société s'élevaient à 0,3 million d'euros (2004 : 0,9 million d'euros). Il s'agit de garanties accordées en relation avec la performance des services liés à l'exploitation de satellites.

Autres garanties :

En 2005, SES GLOBAL S.A. a accordé plusieurs garanties à des fournisseurs, pour la fourniture de satellites de communications et de matériels connexes, dans le cadre de contrats conclus par les filiales détenues à 100 % par le Groupe.

Note 20 – Engagements hors bilan

Le 12 décembre 2005, la Société a annoncé son intention de s'engager dans un accord contractuel aux termes duquel SES GLOBAL se portera acquéreur de la totalité du capital de New Skies Satellites (« New Skies ») sous la forme d'une fusion, conformément au droit en vigueur aux Bermudes (fusion par création d'une société nouvelle). Cet accord a été approuvé par les actionnaires de New Skies lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 10 février 2006.

La finalisation de la transaction est sujette à l'approbation d'autorités réglementaires, et d'autres conditions. A la fin du mois de février 2006, des autorisations avaient été accordées par le Ministère de la Justice américain, et par le Bundeskartellamt en Allemagne. D'autres autorisations étaient attendues à cette date. SES GLOBAL s'attend à pouvoir clôturer la transaction au second trimestre 2006, bien que la date de finalisation de la transaction pourrait être antérieure ou postérieure.

SES GLOBAL procédera à l'acquisition de New Skies pour un prix en numéraire de 22,52 USD par action. Les options existantes seront annulées moyennant un paiement égal à la différence entre le prix de 22,52 USD par action et le prix d'exercice. Le montant total à payer pour acquérir les actifs de New Skies sera de 760,0 millions d'USD. À la clôture de l'opération, New Skies devrait avoir un endettement net de l'ordre de 400,0 millions d'USD au titre de sa facilité de crédit, de ses obligations privilégiées à taux variable et de ses obligations subordonnées préférentielles. SES procédera au refinancement de la dette bancaire de New Skies et pourrait conserver ses obligations privilégiées à taux variable et ses obligations subordonnées privilégiées en circulation. L'opération, réalisée exclusivement en numéraire, revient donc à valoriser New Skies à une valeur nette de 1,16 milliard d'USD à la clôture de l'opération. Dans le cadre de cet accord, New Skies a accepté de mettre un terme à son programme trimestriel de distribution de dividendes après le vote et le paiement de son dividende du quatrième trimestre de 2005.

New Skies est une société soumise aux lois et réglementations en vigueur aux Bermudes dont la principale filiale opérationnelle a son siège à La Haye aux Pays Bas. Elle occupe le cinquième rang mondial des opérateurs de satellites en termes de capacités de transmission, avec cinq satellites occupant des positions orbitales stratégiques autour du globe, et un satellite supplémentaire en voie de construction dont le lancement est prévu en 2006. Pour la période des douze mois se terminant le 30 décembre 2005, New Skies a généré un chiffre d'affaires de 240,5 millions d'USD.

Informations générales

Siège de la Société

Château de Betzdorf, L-6815 Luxembourg
Registre de commerce N° RC Luxembourg 81 267

Calendrier financier 2005

Assemblée générale des actionnaires:	6 avril 2006
Versement du dividende:	12 avril 2006
Publication des résultats du premier semestre :	7 août 2006

Titre coté

Des certificats de dépôt fiduciaire représentatifs d'actions A sont cotés aux Bourses de Luxembourg et Euronext Paris sous le sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État,
Luxembourg 16, rue Ste Zithe, L-2954 Luxembourg
Tel: (352) 40 15 1

Renseignements

Pour des renseignements d'ordre général concernant la Société ou les relations avec les investisseurs, veuillez contacter :

SES GLOBAL S.A.

Investor Relations
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tel: (352) 710 725 490
Fax: (352) 710 725 9836
ir@ses-global.com

Sociétés du Groupe

SES GLOBAL S.A.

L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses-global.com

Europe

SES ASTRA S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses-astra.com

SATLYNX S.A.

Bâtiment B
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 26 700 1
Fax: (352) 26 700 485
www.satlynx.com

SES SIRIUS AB

Sundbybergsvägen 1,
SE-171 73 Solna
Suède
Tel: (46) 8 505 645 00
Fax: (46) 8 28 24 80
www.ses-sirius.com

ASTRA Platform Services

Betastr. 1-5
85774 Unterföhring
Allemagne
P.O. Box 11 27
Tel: (49) 89 18 96 30 00
Fax: (49) 89 18 96 36 02
www.aps.de

Amérique du Nord

SES AMERICOM, Inc.
4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tel: (1) 609 987 4000
Fax: (1) 609 987 4517
www.ses-amicom.com

AMERICOM GOVERNMENT SERVICES

2 Research Way
Princeton, NJ 08540
U.S.A.
Tel: (1) 609 987 4500
Fax: (1) 609 987 4411
www.amicom-gs.com

Amérique latine

Star One S.A.
Praia de Botafogo 228, 3° andar
22250-906 Rio de Janeiro RJ
Brésil
Tel: (55) 21 2121 9381
Fax: (55) 21 2121 9321
www.starone.com.br

Asie

Asia Satellite
Telecommunications Holdings Ltd.
17th floor, The Lee Gardens
33, Hysan Avenue
Causeway Bay
Hong Kong
Tel: (852) 2500 0888
Fax: (852) 2500 0895
www.asiasat.com

SES ASIA

Suite 1201, 12th floor Citybank Tower
3, Garden Road Central
Hong Kong
Tel: (852) 2878 7811
Fax: (852) 2878 7812



SES GLOBAL

SES GLOBAL S.A.
L-6815 Château de Betzdorf
Luxembourg
Tel: (352) 710 725 1
Fax: (352) 710 725 227
www.ses-global.com